

## *2<sup>ème</sup> partie*

### *Etude des sites funéraires*

L'ensemble de ce travail de recherche repose sur l'étude de trois sites funéraires associés à un habitat rural et fouillés récemment dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive. Le premier se situe sur le territoire antique des Médiomatrices, sur la commune actuelle de Mécleuves au lieu-dit « La Haie aux Angles ». Le second est situé à Loison-sous-Lens « Les Oiseaux » et correspond à une nécropole et un habitat atrébate. Enfin, le dernier est localisé en territoire leuque et se situe sur la commune de Contrexéville, au lieu-dit « Le Grand-Hachu ». Nous avons participé activement à ces différentes études lors du travail de post-fouille sur les structures liées à la crémation et lors de l'élaboration des rapports de fouille, en particulier sur l'approche archéo-anthropologique des vestiges osseux. Ces travaux ont été effectués en collaboration avec H. Barrand (doctorante Lyon 2, archéo-anthropologue, Antea-archéologie SARL), ainsi qu'avec les différentes équipes de fouille et les responsables d'opération. Bien qu'une grande partie des résultats présentés ici reprennent ceux issus de ces rapports de fouille, certaines interprétations ont été revues et différentes problématiques ont été approfondies afin d'aborder de manière plus précise la question des pratiques funéraires.

Ces trois ensembles funéraires ont donc été fouillés et étudiés selon des protocoles quasiment identiques, permettant ainsi une analyse comparative fiable. Les résultats obtenus s'avèrent néanmoins inégaux du fait de la nature même des sites et de leur importance, mais cette inégalité permet également d'aborder différentes thématiques.

Ainsi la nécropole de Mécleuves, forte de 90 structures funéraires, s'est avérée plus riche en termes quantitatifs mais également en termes de diversité, ce qui soulève des questions sur la gestion de l'espace funéraire. Elle se caractérise également par une durée d'occupation plus longue et la présence de structures funéraires particulières. Elle a par ailleurs fait l'objet d'études spécialisées plus approfondies sur le matériel issu des structures funéraires, notamment sur la céramique, les vestiges osseux animaux ou encore la tabletterie. Parallèlement, la nécropole de Loison-sous-Lens ne comportait que seize structures funéraires dont quatorze sépultures qui, bien qu'elles offrent un échantillon plus réduit, possèdent des caractéristiques très différentes de ce que l'on a pu observer

à Mécleuves, et leur répartition nécessite également une autre approche. Enfin, le site funéraire de Contrexéville a livré dix structures funéraires très particulières et n'a pas fourni les mêmes types de résultats, notamment en ce qui concerne l'approche ostéologique. Si elles tentent de suivre le même schéma, les trois présentations sont donc néanmoins assez inégales. Chacune s'accompagne par ailleurs d'un catalogue regroupant les différentes structures funéraires découvertes, présenté dans le volume 2.

A travers des modes de fonctionnement différents, ces sites offrent trois visions spécifiques du monde funéraire gallo-romain dans différentes cités de Gaule Belgique et permettront, une fois replacés dans leur contexte environnant, d'aborder plus largement quelques problématiques propres à la crémation.

Avant toute chose, nous reviendrons sur les protocoles d'étude mis en œuvre lors de l'approche archéo-anthropologique des structures archéologiques, qu'il s'agisse de la manière dont sont appréhendées les structures sur le terrain, puis en laboratoire ou des méthodes d'étude plus spécifiques utilisées lors de l'approche ostéologique des vestiges osseux brûlés. Enfin, un rappel sur la classification des sépultures secondaires à crémation conclura cette présentation méthodologique.

## **Chapitre 1 : méthodes d'étude des os brûlés**

Ce chapitre est consacré à la présentation des différentes méthodes de fouilles et d'étude spécifiques aux os brûlés qui ont été appliquées sur les trois ensembles funéraires.

### **1. Les méthodes de fouille**

#### **1.1 Sur le terrain**

La fouille d'une sépulture à crémation s'appréhende de la même manière que celle de n'importe quelle structure archéologique ; cependant elle nécessite une fouille minutieuse et une sensibilité vis-à-vis des problématiques liées aux sépultures à crémation : chaque élément constitutif de la tombe est important, que ce soit au niveau de l'architecture, de la forme, de la stratigraphie, du mobilier funéraire visible et parfois invisible au premier abord et bien entendu du dépôt osseux. Pour ce dernier, la fouille s'adapte au mode de dépôt utilisé : lorsque l'état de conservation le permettait<sup>42</sup>, les vases ossuaires en verre et en céramique, les cistes en pierre, ainsi que les amas osseux compacts ont été prélevés en bloc, maintenus par des bandes plâtrées si nécessaire ou du film plastique. Quand les structures se présentaient sous la forme de fosses, sans contenant apparent pour le dépôt osseux, le remplissage était fouillé sur le terrain par passes horizontales sur l'ensemble de la superficie de la fosse.

Ces méthodes permettent de réfléchir sur des prélèvements exhaustifs, qu'il s'agisse de la matière osseuse mais également des résidus de crémation et des éléments de mobilier présents dans les structures funéraires et de travailler ensuite en laboratoire.

---

<sup>42</sup> Quatre niveaux d'état de conservation des structures ont été déterminés : volume 2, p. 7.

## 1.2 La fouille des prélèvements en laboratoire

La fouille des sépultures secondaires à crémation suit le protocole mis en place par G. Grévin (Grévin 1990). Il s'agit de réaliser une micro-fouille par passes d'un à trois centimètres selon les cas, chaque passe étant documentée par des relevés photographiques, la prise de cotes de profondeur et une description écrite. Il est également préconisé de mettre en place un quadrillage à partir des axes Nord/Sud et Est/Ouest, mais cela alourdit le protocole de fouille et demande plus de temps pour des résultats bien souvent décevants. Parfois, une observation visuelle suffit à noter quelques regroupements ou organisations particulières au sein du dépôt osseux. Ce type de fouille permet de localiser précisément chaque os, mais également le mobilier qui accompagne les vestiges osseux. Les résultats peuvent refléter une pratique bien codifiée du dépôt des os dans la tombe. Chaque passe fait donc l'objet d'un prélèvement exhaustif des os et du sédiment se rattachant ensuite à un numéro de relevé (noté Rn). Le temps imparti à cette première étape de l'étude peut varier d'une sépulture à l'autre entre une demi-journée et une journée<sup>43</sup>.

## 2. Les protocoles d'étude

### 2.1 Le traitement du matériel issu de la fouille

Le sédiment contenant les os est tamisé à l'eau à l'aide d'un tamis d'un maillage de 1 à 2 mm (selon les cas). Une fois le tamisage effectué, les vestiges sont triés en distinguant le matériel osseux, les graines, les charbons de bois, les éléments métalliques, les céramiques, les fragments de verre... Tous ces différents vestiges sont inventoriés, dénombrés et parfois pesés. Vient ensuite le traitement des os, avec en premier lieu, la séparation entre les fragments osseux animaux et humains, puis la détermination la plus précise possible de l'appartenance des os humains aux diverses parties du squelette selon une répartition en six grandes catégories : la tête, le tronc, les membres supérieurs, les membres inférieurs, les esquilles et les os indéterminés. De cette détermination dépendra la précision de l'étude biologique, qui permettra notamment d'estimer le nombre minimum d'individus. Cette donnée ne peut être approchée qu'à la suite d'un examen minutieux et d'une détermination précise de chaque fragment d'os. Les fragments osseux sont ensuite comptés et pesés selon leur région anatomique d'appartenance, à l'aide d'une balance de précision à 0,1 g. L'ensemble de ces données est synthétisé dans un tableur (Duday *et al.* 2000), les poids étant exprimés en grammes. Deux types de tableaux sont utilisés, le premier présente le détail de chaque relevé stratigraphique, tandis que le second s'applique aux dépôts osseux non organisés qui sont alors considérés dans leur ensemble (volume 2, p. 9).

---

<sup>43</sup> Dans les études présentées ici, les conditions de travail sont celles imposées par l'archéologie préventive.

## 2.2 L'étude biologique

### 2.2.1 Estimation du Nombre Minimum d'Individus (N.M.I.)

L'observation et la détermination des fragments osseux peuvent permettre d'envisager la présence d'une sépulture multiple à partir de plusieurs indices (Duday *et al.* 2000) : la présence de doublet (deux rochers droits par exemple), une incompatibilité de maturité (dents lactéales associées à des os adultes synostosés) ou de robustesse (des éléments osseux graciles et d'autres robustes) et plus rarement par une incompatibilité pathologique (des fragments osseux sains alors que l'ensemble du squelette est atteint d'une pathologie). Cependant, ces observations peuvent être empêchées lorsque la tombe contient les vestiges osseux de deux sujets adultes de même robustesse et qu'aucun doublet n'est conservé ou qu'il n'a pas été reconnu comme tel. C'est pourquoi cette donnée est exprimée en termes de nombre minimum d'individus (N.M.I.), comme cela se fait lors des études d'ossuaires ou de sépultures collectives à inhumations.

Par ailleurs, la présence au sein d'un dépôt osseux d'un seul fragment incompatible avec les autres ne permet pas de conclure à une sépulture multiple. Sa présence anecdotique peut provenir d'une pollution ayant eu lieu lors du ramassage sur le bûcher, ce qui induit alors la présence d'une aire de crémation ayant servi à plusieurs reprises. Il peut également s'agir d'un dépôt symbolique, comme cela a été mis en évidence dans la nécropole de « La Citadelle » à Chalon-sur-Saône (Depierre 1994) ou celle de « La Fâche des Prés Aulnoys » à Bavay (AnceI, Barrand 2009). A Chalon-sur-Saône, sur vingt sépultures d'enfants de moins de 10 ans, onze contenaient de un à trois fragment(s) de diaphyses se rapportant à des sujets de taille adulte. A Bavay, la présence d'un individu principal immature accompagné de un à quatre fragment(s) osseux appartenant à un individu de taille adulte a été mise en évidence dans quatre tombes sur les douze renfermant les vestiges osseux de sujets immatures. Dans les cas pour lesquels il a été possible d'observer un phénomène de répétitivité, il est probable que ce geste ait une signification particulière en termes de pratiques funéraires.

Lorsque la présence d'un deuxième individu a été révélée, mais que sa faible représentativité n'a pas permis de conclure à une sépulture double, nous parlerons alors « d'individu résiduel ». Dans les cas observés ici, ceci se manifeste par la reconnaissance d'un seul fragment osseux incompatible.

Dans une moindre mesure, la masse totale du dépôt osseux peut également être révélatrice de la présence de plusieurs sujets. De nombreuses études réalisées dans des crématoriums modernes ont permis d'obtenir des données pondérales de référence correspondant à la masse totale d'un squelette brûlé (cf. *infra*, p. 82-83). Cependant, ces valeurs correspondent à la globalité du squelette, tandis qu'en contexte archéologique, notamment en France métropolitaine, et en particulier dans les cas de sépultures secondaires, celui-ci est rarement complet. En contexte archéologique, on admet généralement la probabilité d'une sépulture multiple lorsque le dépôt osseux atteint 1700 g (Roger *et al.* 2003, p. 182), bien que certaines études aient révélé des poids supérieurs dans le cas de sépulture individuelle (MacKinley 1994 : 3105,1 g ; Le Goff 1998 : 1970,3 g). De la même manière, nous constatons assez souvent, et entre autres dans les études qui seront présentées ici,

qu'une tombe multiple peut contenir une masse moins importante d'os qu'une tombe individuelle, l'ensemble des squelettes n'étant pas nécessairement déposé dans la sépulture.

Enfin, les proportions de représentation de chaque segment anatomique permettent de mettre en lumière certaines spécificités : la surreprésentation d'une région anatomique peut constituer un indice supplémentaire.

### **2.2.2 La diagnose sexuelle**

Comme pour la détermination du sexe sur les individus non brûlés, nous utilisons principalement les critères établis par J. Bruzek sur les os coxaux (Bruzek 1991). Celle-ci ne peut être abordée que pour les sujets qui ont atteint leur maturité osseuse, c'est-à-dire après 18-20 ans. Cette méthode est actuellement approuvée et utilisée par les plupart des anthropologues. Dans le cadre des crémations, elle s'avère beaucoup plus délicate à mettre en œuvre car ceci nécessite la conservation de l'os coxal entier ou du moins bien représenté. Si le dépôt contient des fragments osseux provenant de la zone sacro-pelvienne, sur laquelle trois critères sont observables, cela permet tout de même une estimation fiable à 80 %, mais ce cas de figure reste rare (Bruzek 1991). Dans la mesure où seuls trois paramètres peuvent être pris en compte, il est alors préférable de compléter ces informations par d'autres discriminants sexuels afin de voir si l'ensemble est cohérent ou non : robustesse générale du sujet, insertions musculaires ou reliefs marqués en particulier au niveau de l'extrémité céphalique (glabellle, région mastoïdienne, protubérance occipitale, mandibule...).

Certains chercheurs ont tenté de pallier ce manque, entre autres par des comparaisons pondérales, le squelette de l'homme étant en moyenne plus lourd que celui de la femme (Malinowski 1969, Malinowski, Porawski 1969, Rösing 1977). Il ressort de ces travaux qu'une marge d'erreur assez importante existe, de l'ordre de 30 %, ce qui permet uniquement de parler en termes de probabilité et ne constitue donc pas une méthode au sens strict du terme (Depierre 2010, p. 153). De plus, l'utilisation de cette méthode dans le cadre de sépultures secondaires à crémation, pour lesquelles nous ne possédons pas, sauf cas exceptionnels, l'intégralité du squelette, ne nous semble pas réellement fiable en tant que telle.

Concernant les études présentées ici, la possibilité d'effectuer une diagnose sexuelle sur les os coxaux est extrêmement rare. Il a parfois été possible d'utiliser des indices de robustesse lorsque ceux-ci étaient particulièrement marqués afin d'obtenir une classification homme probable ou très probable.

Bien que le mobilier ne soit pas nécessairement un marqueur sexuel, nous tenterons de voir si une corrélation peut exister entre celui-ci et le résultat éventuel de l'analyse anthropologique.

### **2.2.3 La détermination de l'âge au décès**

#### *2.2.3.1 Les sujets immatures biologiques*

Il est généralement plus aisé d'estimer l'âge au décès pour les individus immatures que pour les adultes, à condition toutefois de disposer des pièces nécessaires. Il n'est pas possible, dans le

cadre des études sur les crémations, d'utiliser les méthodes ostéométriques en cours pour les squelettes non brûlés (Stloukal, Hanakova 1978 ; Fazekas, Kosa 1978 ; Duday *et al.* 1995 ; Scheuer, Black 2000) ; ces méthodes sont fondées sur des mesures crâniennes et les longueurs diaphysaires, impossibles à mettre en œuvre ici du fait de la fragmentation, de la déformation et de la rétraction des os occasionnées par la crémation du corps. En revanche, les surfaces métaphysaires, ainsi que les couronnes ou les germes dentaires permettent une estimation assez précise de l'âge au décès des enfants.

Dans certains cas, nous avons pu utiliser les tableaux d'apparition des noyaux osseux et de leur synostose réalisés par H. R. Schinz et ses collaborateurs (Schinz *et al.* 1966) et publiés par R. Birkner (Birkner 1980), par L. Scheuer et S. Black (Scheuer, Black 2000) ou encore B. J. Baker (Baker *et al.* 2005) qui permettent principalement, dans le cadre des crémations, de déterminer si l'on se situe plutôt dans une catégorie correspondant aux enfants de moins de 7 ans ou de moins de 20 ans. Sur la plupart des os, excepté les vertèbres, les noyaux osseux apparaissent soit dans les mois fœtaux, soit dans les premières années de la vie, tandis que leur synostose se situe généralement entre 17 et 20 ans.

Cela permet néanmoins une première classification assez large, qui peut ensuite être précisée si des fragments dentaires sont suffisamment bien conservés. Il faut savoir que l'émail ne résiste pas sous l'effet de la chaleur, excepté si les dents ne sont pas sorties et qu'elles sont protégées par l'os alvéolaire au moment de la crémation. Il n'est donc pas rare de retrouver des germes dentaires et des couronnes qui permettent une détermination relativement précise de l'âge au décès d'après les stades d'éruption dentaire définis à partir d'une population d'Indiens d'Amérique du Nord (Schlour, Massler 1941 ; Ubelaker 1989).

A partir de ces méthodes, il est généralement préconisé, dans l'étude des crémations, de répartir les sujets immatures en grandes classes d'âge (Dokládál 1963 ; Ferembach *et al.* 1979 ; Holck 1986 ; Duday *et al.* 2000 ; Lenorzer 2006 ; Prouin 2007...) :

*Périnatal* : de la vingt-huitième semaine de gestation au septième jour après la naissance.

*Nourrisson* : entre 0 et 1 an révolu.

*Infans I* : à partir d'un an et jusqu'à l'éruption de la première molaire permanente, c'est-à-dire approximativement 6 ans.

*Infans II* : de l'éruption de la première molaire permanente à l'éruption de la deuxième molaire permanente, c'est-à-dire approximativement de 7 à 12 ans révolus.

*Juvenis* : de l'éruption de la deuxième molaire permanente à la fermeture de la suture sphéno-occipitale, c'est-à-dire de 13 à 18 ans révolus.

Le terme *infans*, que nous utilisons ici, peut être traduit littéralement par « non parlant ». Il était utilisé à l'époque romaine et faisait référence aux enfants qui n'avaient pas encore perdu leur première dent de lait<sup>44</sup> (Néraudau 1984, p. 54). Ce qui coïncide également avec l'arrivée de la première molaire permanente et correspond donc au critère d'identification des sujets *Infans I*, cependant que l'*infantia* désignait plus largement l'enfance : ce qui se traduit ici par une seconde

<sup>44</sup> Les dents contribuant à la parole, l'apparition de la denture permanente permettrait une meilleure élocution.

catégorie *Infans* II. Quant au terme de *Juvenis*, il se traduit simplement par « jeune » et désigne la jeunesse, les jeunes gens. Il correspond ici, assez largement à l'adolescence (*adulescentia*). Il est cependant intéressant de noter que certains auteurs antiques utilisent ce terme pour désigner « *les jeunes gens destinés à former l'armée active, de 17 à 45 ans, les citoyens capables de porter les armes* » (Gaffiot 1934, p. 875).

Les critères que nous utilisons correspondent avant tout à l'immatunité biologique des individus qu'il est important de distinguer de l'immatunité sociale, surtout lorsque l'on aborde les pratiques funéraires d'un groupe humain (cf. 3<sup>ème</sup> partie, Chap. 4, p. 339-341). La distinction sociale entre enfant et adulte peut varier d'une population à une autre, elle peut dans certains cas prendre forme dans la réalisation d'un rite initiatique qui permet à l'enfant de passer dans l'âge adulte et d'obtenir une nouvelle reconnaissance sociale. La majorité juridique en droit romain est à 14 ou 17 ans pour les garçons et à 12 ou 14 ans pour les filles (Néraudau 1984, p. 28). Par conséquent, il est généralement admis qu'il est préférable de considérer les *Juvenis*, donc les adolescents, comme des individus matures socialement, malgré leur immatunité biologique (Barral, Depierre 1993, p. 400 ; Duday *et al.* 2000, p. 9 ; Delattre, Peake 2005, p. 154 ; Depierre 2010, p. 175).

### 2.2.3.2 Les sujets adultes

Pour les sujets adultes, peu de méthodes sont adaptées à l'estimation de l'âge au décès des sujets brûlés. L'observation du degré de synostose des sutures crâniennes (Masset 1982) doit être utilisée avec une extrême prudence, car même dans l'étude de squelettes non brûlés la fiabilité de cette méthode est remise en cause (Schmitt 2002, Bruzek *et al.* 2005 ; Depierre 2010, p. 171). La plupart du temps, cette observation est rendue difficile en crémation du fait de la fragmentation et de la déformation que subit l'os, d'autant plus que pour obtenir un résultat satisfaisant il faut pouvoir observer plusieurs fragments crâniens montrant les stades de synostose des différentes sutures, sur la face interne et la face externe de l'os. De plus, la vitesse d'oblitération des sutures crâniennes n'est pas la même chez l'homme et chez la femme, distinction rarement réalisable sur les ossements brûlés (Masset 1982).

Cette méthode est donc utilisée d'une façon très subjective, c'est-à-dire que si nous rencontrons suffisamment de fragments de crâne portant des sutures et que ces dernières sont toutes fermées, alors nous pourrions envisager que l'individu appartienne à la catégorie « adulte mature ou âgé ». Inversement, si toutes les sutures sont encore ouvertes, nous opterions pour la catégorie « adulte jeune ou mature ». Il ne s'agit pas de donner un âge précis à chaque individu mais de pouvoir les inclure avec une forte probabilité dans une des trois classes d'âge suivantes : adulte jeune (jusqu'à 30 ans), adulte mature (de 30 à 55 ans) et adulte âgé (au-delà de 55 ans) (Depierre 2010, p. 170). Comme nous l'avons évoqué dans l'exemple précédent, nous aboutissons généralement à un chevauchement entre deux de ces classes d'âge, par exemple « adulte jeune ou mature », afin de limiter notre imprudence, d'autant plus que les cassures provoquées par la crémation « *suivent en partie le tracé des sutures ce qui peut créer de fausses images de sutures libres.* » (Depierre 2010, p. 171). Pour les adultes jeunes, certaines traces de maturation osseuse sont encore visibles : il s'agit du degré de



soudure de la crête iliaque sur l'os coxal et de la fusion de l'extrémité sternale de la clavicule qui sont les derniers points osseux à se souder entre 25 et 30 ans (Crubézy *et al.* 2000, p. 34). Cela signifie que si un squelette présente une maturation osseuse caractéristique d'un sujet de taille adulte mais que nous observons un aspect métaphysaire sur la crête iliaque, il pourra être classé précisément dans la classe adulte jeune.

Ces observations pourront parfois être validées - dans une moindre mesure - par d'autres indices tels que les aspects pathologiques liés à la sénescence. Si plusieurs régions anatomiques sont touchées par ce type de pathologie, « *qu'un fragment d'arcade dentaire montre des pertes dentaires ante mortem cicatrisées et que les fragments de sutures observables sont complètement synostosés, alors la probabilité d'être face à un individu mature, voire âgé est très forte.* » (Depierre 2010, p. 173).

Les résultats obtenus ici et présentés dans le catalogue des tombes seront donc accompagnés d'une description rapide des éléments qui ont permis d'aboutir à ces conclusions, afin que le lecteur puisse juger de la fiabilité de ces résultats. Lorsque nous considérons que l'observation des sutures crâniennes n'est pas concluante et qu'aucun autre indice ne permet de préférer telle ou telle classe d'âge, les sujets sont inclus dans la catégorie « individu de taille adulte ».

#### 2.2.4 L'état sanitaire de la population

Si l'étude de l'état sanitaire d'une population archéologique permet d'obtenir de bons résultats dans le cadre des sépultures à inhumation, ce travail est difficilement réalisable pour les crémations du fait de la fragmentation et de la déformation des os. Nous nous limiterons donc la plupart du temps à inventorier les différentes pathologies et caractères discrets observables sur ces fragments osseux. Les pathologies seront distinguées selon quatre spécificités : les pathologies dégénératives, carencielles, infectieuses, et traumatiques (**Figure 17**).

Pathologies dégénératives	Pathologies carencielles	Pathologies infectieuses	Pathologies traumatiques
Arthrose	Ostéoporose	Périostite	Fracture
Enthésopathie	Hyperostose poreuse	Mastôidite	Blessure
	<i>Cribræ orbitalia</i>	Abcès	
	Hypoplasie de l'émail dentaire	Carie	
	Lignes de Harris	Tuberculose osseuse	

**Figure 17** - Les principales pathologies reconnaissables sur les os brûlés

Il est souvent bien délicat d'interpréter ces résultats afin de caractériser une population, notamment en fonction des activités qu'elle exerce, ce qui serait néanmoins intéressant dans le contexte rural dans lequel se situe notre étude. Cela pourrait permettre de reconnaître des indices de dégénérescence ou de traumatismes dus à la répétition de mêmes gestes ou d'efforts physiques sollicitant de manière répétée une ou plusieurs parties du corps. Ces observations pourraient ensuite être replacées dans le contexte de découverte : habitat rural, *pars urbana* ou *pars rustica*, activités artisanales ou agricoles... Elles permettent également dans certains cas de compléter les informations disponibles lors de l'estimation de l'âge au décès des individus.



## 2.3 La quantification

### 2.3.1 *Le décompte et la pesée des pièces osseuses*

Afin de pouvoir réfléchir sur la représentativité globale ou des différents segments anatomiques du squelette, il est nécessaire de compter et de peser tous les fragments osseux par type d'os (mandibule, vertèbres cervicales, fémurs...) ou par grandes catégories anatomiques si la détermination n'a pas permis de les classer précisément (os courts, membres supérieurs, diaphyses indéterminées...). Concernant les esquilles qui représentent les fragments osseux qui n'ont pas pu être attribués à une région anatomique (la plupart du temps du fait de leur trop petite taille), leur présence est uniquement représentée par une valeur pondérale : il serait en effet trop fastidieux de les dénombrer.

Lorsque l'amas osseux a pu être préalablement fouillé en laboratoire par passes successives, la distinction entre les différents relevés sera conservée lors des étapes de quantification, mais le résultat global sera également pris en compte. Toutes ces informations sont collectées à cet effet dans un tableur, réalisé d'après le modèle élaboré par H. Duday lors du stage « Approche anthropologique des sépultures à incinération » et présenté lors du colloque de Conques (Duday *et al.* 2000, p. 14). La plupart des calculs que nous effectuons prennent en considération les valeurs pondérales. Cette approche a été initiée dès 1947 par N.-G. Gejvall (Gejvall 1981) et sera suivie par les travaux de D. R. Brothwell qui « préconise le tri des régions anatomiques, qu'il propose de peser et d'exprimer en fonction du poids total, afin d'observer si toutes les parties du corps sont représentées (Brothwell 1965). » (Lenorzer 2006, p. 171). Cette méthode est désormais communément admise comme étant plus pertinente que le dénombrement des fragments osseux dans la compréhension de la gestuelle funéraire (Duday 1987 ; Duday 1989, p. 460 ; Duday *et al.* 2000). Le nombre de fragments osseux associé au poids de ceux-ci nous permettra d'aborder la question de la fragmentation ou plus précisément du poids moyen de ces fragments.

### 2.3.2 *Le poids total des dépôts osseux*

La réflexion est donc avant tout fondée sur le poids : chaque dépôt osseux contenant une quantité plus ou moins importante d'os exprimée en grammes. Les différentes études anthropologiques menées sur des sépultures à crémation secondaires ont pu mettre en évidence que le squelette était très rarement représenté exhaustivement au sein de la tombe. La fouille archéologique permet de mettre au jour le contenant final qui ne représente que la dernière étape d'un processus plus complexe qui débute lors du ramassage des os sur le bûcher et qui peut être suivi de diverses manipulations avant l'enfouissement définitif. En revanche, dans le cas de sépultures primaires (tombe-bûcher), la masse osseuse attendue doit être compatible avec celle, théorique, d'un squelette.

Les différents travaux effectués sur le poids des os du squelette humain adulte ont permis d'obtenir des résultats relativement divergents, pouvant varier selon les auteurs de 1800 g à 3600 g environ pour un individu masculin de taille adulte - soit du simple au double - et de 1500 g à 2500 g pour un individu féminin de taille adulte (**Figure 18**). Afin de pallier quelque peu la diffé-

rence existant entre le poids initial et le poids « archéologique », J. MacKinley a publié pour chaque individu la masse relevée au tamis de 10 mm, puis de 5 mm, de 2 mm et enfin la masse exhaustive contenant les fragments inférieurs à 2 mm. Elle considère que ces derniers peuvent être exclus des valeurs de références car ils constituent une perte inévitable en contexte archéologique. Elle obtient alors une moyenne de 1627,2 g, avec des valeurs minimale et maximale de 1001,5 g et 2422,5 g (MacKinley 1993). Ce sont ces valeurs qui sont le plus souvent retenues par les anthropologues.

Concernant les sujets immatures, les études sont plus rares et ne sont réalisées que sur de petits effectifs qui ne permettent pas une bonne fiabilité des résultats. Seuls les travaux de M. Trotter, B.B. Hixon et R.R. Peterson ont été réalisés sur un échantillon suffisamment important pour être significatif. L'ensemble de leurs résultats a été compilé dans une publication en 1974 (Trotter, Hixon 1974). Elles obtiennent une moyenne de 96,3 g pour les périnatales, 300,6 g pour les 6 mois-3 ans, et 1225 g pour les sujets entre 3 et 13 ans. Elles constatent également qu'à partir de 11-12 ans, la masse minérale osseuse des sujets immatures rejoint celle des adultes.

Différentes applications peuvent être menées à partir de la masse osseuse. Nous avons déjà souligné que cette valeur pouvait être utilisée pour repérer la présence éventuelle de plusieurs sujets. Elle permet également de comparer les dépôts osseux des tombes au sein d'une même nécropole, et de mettre en lumière la présence ou non d'une évolution, qu'elle soit d'ordre chronologique, culturel (impact d'une nouvelle culture) ou encore pratique (liée aux types de contenant). Mais elles servent aussi à réfléchir sur l'absence ou non d'une partie du squelette, ainsi que sur le devenir des vestiges osseux qui n'ont pas été déposés dans la tombe. C'est pour cette raison que nous nous intéressons plus particulièrement à la représentation de chaque région anatomique.

### ***2.3.3 La représentation des régions anatomiques***

Dans les études consacrées à l'os brûlé, les membres inférieurs regroupent les fémurs, les patellas, les tibias, les fibulas, les pieds mais également les os coxaux, tandis que les membres supérieurs rassemblent les humérus, les radius, les ulnas, les mains, ainsi que les scapulas et les clavicules. De ce fait, les fragments indéterminés d'os courts (épiphyse, tarse ou carpe) ou de certains os plats (scapula ou coxal) seront intégrés aux membres, au même titre que les fragments de diaphyses indéterminés.

Ainsi, on calcule la part que représente chaque secteur anatomique, par rapport au poids total de l'amas osseux déposé dans la tombe afin de voir si des régions anatomiques sont privilégiées et au détriment desquelles ; cela peut en effet refléter une volonté de la part des opérateurs à la crémation. Les références actuellement utilisées par la majorité des anthropologues travaillant sur les crémations sont celles établies par E.W. Lowrance et H.B. Latimer (Lowrance, Latimer 1957 ; Krogman 1978), car elles proposent des valeurs pondérales pour chaque segment osseux et leurs résultats sont assez proches de ce que proposent d'autres chercheurs (Lenorzer 2006, p. 181). L'échantillon était constitué de 105 squelettes adultes asiatiques, non brûlés mais secs. Les résultats de cette étude montrent que la tête représente 20,4 % du poids total, le tronc 17 % et les membres 62,6 % répartis en membres inférieurs 45 % et supérieurs 17,6 % (**Figure 19**). Ces indices pondéraux expriment

	Masse pondérale moyenne - femme	Masse pondérale moyenne - homme	Masse pondérale moyenne sans distinction de sexe
Lowrance, Latimer 1957 (Krogman 1978)			2882 g min : 2517 g ; max : 3247 g
Trotter, Peterson 1962 et Trotter, Hixon 1974	2572,8 g	3652,7 g	3112,7 g
Malinowski, Porawski 1969	1539,5 g	2003,7 g	1771,6 g
Herrmann 1976	1711,3 g	1841,6 g	1776,5 g
Sonnek 1992	1874,9 g	2801,4 g	2338,2 g
MacKinley 1993	total : 1615,8 g plus de 2 mm : 1271,9 g	total : 2285,5 g plus de 2 mm : 1864 g	total : 2017,6 g plus de 2 mm : 1627,2 g
Warren, Maples 1997	1830 g	2893 g	2430 g
Bass, Jantz 2004	2350,2 g	3379,8 g	2865 g

Figure 18 - Les références pondérales d'après les données collectées par G. Depierre (Depierre 2010, p. 59-104)

Région anatomique	Poids moyen en g	Ecart-type en g	% par rapport au poids total
Crâne	514	88	17,98
Mandibule	69,2	11,6	2,42
<b>Total bloc crano-facial</b>	<b>583,2</b>	<b>99,6</b>	<b>20,4</b>
Os hyoïde	1,1	0,5	
Vertèbres	290	48,2	10,06
Côtes	185	37,2	6,42
Sternum	13,5	4,0	0,47
<b>Total tronc</b>	<b>489,6</b>	<b>89,9</b>	<b>17</b>
Clavicule	30,2	7,6	1,04
Scapula	82,4	18,2	2,84
Humérus	185	34,5	6,38
Radius	63,1	12,7	2,18
Ulna	76,8	14,8	2,66
Main	72,9	13,1	2,53
<b>Total membre supérieur</b>	<b>510,4</b>	<b>100,88</b>	<b>17,6</b>
Os coxal	226	36,3	7,83
Fémur	510	77,5	17,67
Patella	16,4	4,0	0,57
Tibia	308	59,3	10,63
Fibula	71,3	13,3	2,47
Pied	167	29,4	5,79
<b>Total membre inférieur</b>	<b>1298,7</b>	<b>219,8</b>	<b>45</b>
<b>Total</b>	<b>2882</b>	<b>365</b>	<b>100</b>

Figure 19 - Représentations pondérales par secteurs anatomiques, d'après les données de E. W. Lowrance et H. B. Latimer reprises dans Depierre 2010, p. 78 (chez ce dernier auteur, le carpe et le tarse droits apparaissent individualisés, par erreur, puisqu'ils sont également comptabilisés dans les catégories main et pied, nous avons donc rectifié le tableau présenté ici)

en pourcentage le poids des fragments de chaque région anatomique rapporté au poids total des vestiges humains brûlés.

Toutefois, l'utilisation de ces valeurs dans le contexte de sépultures secondaires à crémation doit être relativisée du fait d'une conservation différentielle des os. Il faut considérer ces valeurs comme des moyennes supportant un écart-type non négligeable : pour la valeur théorique de l'extrémité céphalique, on admet une représentation normale à plus ou moins 10 %, tandis que pour le tronc on admet un écart de 7 % (Duday *et al.* 2000, p. 21-22). Concernant les membres supérieurs et inférieurs, il n'est pas toujours aisé de reconnaître les fragments de diaphyses des uns ou des autres qui sont alors classés dans la catégorie « diaphyses indéterminées », c'est pourquoi nous les avons tous regroupés dans un seul et même groupe : « les membres ». Nous proposons, proportionnellement et par rapport aux autres secteurs anatomiques, de s'inquiéter d'une mauvaise représentation si la valeur obtenue est inférieure à 20 % ou supérieure à 80 %.

Pour chacune des tombes présentées dans le catalogue, un graphique permet de comparer d'une part les données obtenues pour l'amas osseux de la sépulture et d'autre part les valeurs de référence publiées par W. M. Krogman (Krogman 1978). Les esquilles, qui ne peuvent donc pas être attribuées à un secteur anatomique, sont également présentées en termes de représentativité dans le graphique, car leur présence plus ou moins importante peut avoir des répercussions sur la représentation des autres parties du squelette.

Lorsque le dépôt osseux a pu faire l'objet d'une fouille en laboratoire, la répartition des différents segments anatomiques par passes de fouille sera illustrée par un diagramme cumulatif réalisé à partir du tableur de pesées.

Pour les immatures, les proportions sont évidemment différentes de celles des adultes. Nous utilisons une nouvelle fois les résultats des travaux de M. Trotter et B. B. Hixon, qui semblent actuellement les plus fiables (Trotter, Hixon 1974). Leurs classes d'âge sont cependant légèrement différentes de celles utilisées dans les études des crémations archéologiques : les fœtus, les 0-6 mois, les 6 mois-3 ans, les 3-13 ans et enfin les 13-25 ans (Lenorzer 2006, p. 185). Malgré tout, cela permet de se faire une idée des proportions attendues et nous pouvons situer approximativement nos immatures dans l'une de ces classes d'âge afin d'établir les comparaisons (**Figure 20**). Du fait de ces imperfections et de certains biais inhérents à la mise en place de l'expérimentation de M. Trotter et B. B. Hixon<sup>45</sup>, et comme le préconise S. Lenorzer, nous travaillerons ici, comme pour les adultes, sur des fourchettes de valeurs. On peut considérer comme normale une représentation pondérale de la tête comprise entre 30 % et 50 % pour les périnataux et les *Infans* I, avec une part du tronc légèrement supérieure à celle des adultes, et entre 20 % et 40 % pour les *Infans* II (Lenorzer 2006, p. 185). Les sujets *Juvenis* présentent les mêmes proportions que les adultes.

45 Entre autres concernant le nombre de sujets pris en compte dans l'étude, qui est différent selon les classes d'âge.

Classes d'âge de référence (Trotter, Hixon 1974)	Correspondances avec nos classes d'âge	Valeurs de référence de la tête	Valeurs de référence du tronc	Valeurs de référence des membres
foetus	foetus, périnatal	41,8%	23,1%	35,1%
0-6 mois	nourrisson	46,4%	22,2%	31,4%
6 mois - 3 ans	<i>Infans I</i>	47,0%	21,4%	31,6%
3 ans - 13 ans	<i>Infans II</i>	30,5%	19,6%	50,0%
adulte (Krogman 1978)	<i>Juvenis</i>	20,4%	17,0%	62,6%

**Figure 20** - Références pondérales concernant les sujets immatures, d'après les données de M. Trotter et B. Hixon

## 2.4 L'aspect des fragments osseux

### 2.4.1 La fragmentation

La question de la fragmentation est abordée grâce au poids moyen des fragments osseux, qui résulte d'un calcul correspondant, pour un segment donné, au poids sur le nombre de fragments reconnus pour ce segment. Ce calcul est donc réalisé de manière globale sur l'ensemble de la tombe, mais également pour chaque type d'os et pour chaque secteur anatomique.

La fragmentation plus ou moins importante des os peut avoir plusieurs causes. La première provient du fait que tous les os n'ont pas la même résistance, par exemple les diaphyses d'os longs sont plus résistantes que les côtes. Cette différence de robustesse peut également s'appliquer de manière plus générale à l'ensemble du squelette, certains individus étant plus graciles ou plus robustes que d'autres. De la même manière, un squelette fragilisé par exemple par une ostéoporose, sera moins résistant qu'un squelette sain.

La deuxième cause concerne les effets de la température de la crémation qui peut entraîner des déformations pouvant aller jusqu'à la cassure, et les éventuelles manipulations qu'a subi le cadavre pendant la crémation (ringardage). Dans le même ordre d'idée, un choc thermique peut provoquer des cassures sur les os chauds. Celui-ci peut provenir notamment d'un apport d'eau involontaire (orage) ou volontaire (extinction du bûcher à la fin de la crémation).

Par ailleurs, le traitement réservé aux os après la crémation peut également être source de fragmentation. Aujourd'hui, en France, les os sont recueillis après la crémation et sont réduits en minuscules fragments à l'aide d'un broyeur. Cette étape nous échappe complètement lorsqu'il s'agit des populations antiques.

Une quatrième cause est inhérente à la structure funéraire et aux agents extérieurs qui peuvent se manifester une fois que les vestiges osseux sont en terre. Il s'agit par exemple des pressions sédimentaires, de l'absence de ces pressions par la préservation d'un espace vide, de l'action de l'eau, ou encore de l'effondrement des structures funéraires.

Et enfin, la fragmentation peut être amplifiée lors de la mise au jour des structures, de la fouille, du tamisage ou encore du transport et du conditionnement des os.

Pour toutes ces raisons, l'utilisation du poids moyen des fragments osseux reste sujette à controverse et doit être appréhendée avec précaution. Cependant, la pertinence des éventuels résultats tient au fait que toutes les tombes d'une même nécropole ont été étudiées selon le même pro-

tole. Cela permet de faire des comparaisons au sein d'une nécropole et parfois entre plusieurs nécropoles, selon ce que l'on veut démontrer ou illustrer. De plus, cette étape permet de chiffrer ce que l'on peut souvent observer à l'œil nu. Dans certains cas, comme ici pour la nécropole de Mécleuves, nous avons pu constater *de visu* lors de la fouille des dépôts en laboratoire, des différences de taille des fragments osseux en fonction du type de contenant utilisé. Il est alors nécessaire de traduire concrètement ces informations ; le calcul du poids moyen permet d'illustrer et de chiffrer la taille moyenne des fragments.

#### 2.4.2 La coloration des os et la température de crémation

Différentes nuances de coloration peuvent être visibles sur l'os brûlé, selon la durée et la température auxquelles il a été soumis. De nombreuses expérimentations ont d'abord été effectuées sur des os animaux (Bonucci, Graziani 1975 ; Shipman *et al.* 1984 ; Mays 1998...) puis des travaux dans des crématoriums modernes ont permis de réaliser ces expériences sur des os humains. Les résultats obtenus par ces différents chercheurs se révèlent être globalement concordants (Wahl 1981 ; Holck 1986 ; Hummel *et al.* 1988 ; Susini *et al.* 1988). La variation de la couleur de l'os au fur et à mesure de la montée en température, s'accompagne également de modifications de la dureté de l'os (**Figure 21**). La dureté atteinte à 800-900°C s'accompagne également d'une sonorité cristalline de l'os (Depierre 2010, p. 407).

Température de crémation en °C / 90 min	100°	200°	300°	400°	500°	600°	700°	800°	900°	1000°
Couleur	jaunâtre		brun-noir		bleu-gris			blanc		
Dureté	décroissante						croissante			

**Figure 21** - La relation entre la coloration de l'os, la température et la durée de la crémation (d'après Hummel *et al.* 1988)

Les résultats de ces travaux sont exprimés sur la base d'une crémation d'une heure et demie. Si la température influe sur la coloration des os, la durée d'exposition aux flammes est également un paramètre à prendre en compte. Dans l'idéal, il faudrait également prendre en considération la masse corporelle du défunt, le type de bûcher (surtout en plein air), les conditions climatiques, le mode d'allumage du bûcher, le type de combustible utilisé... (Lenorzer 2006, p. 154-156). De nombreux paramètres vont influencer sur la crémation et donc sur le résultat de celle-ci. Par ailleurs, des agents exogènes à la crémation peuvent entraîner des modifications de la couleur des os tels que le sédiment, un contact prolongé avec un élément métallique (bronze, fer, manganèse) ou avec des cendres... (Depierre 2010, p. 34-35).

Dans le cadre des études présentées ici, nous avons indiqué dans le catalogue des tombes la coloration globale des fragments osseux et lorsque certaines régions anatomiques dénotaient par rapport à l'ensemble du squelette. Cela permet globalement de pouvoir dire si la crémation est homogène ou hétérogène et si certaines parties du corps présentent des différences de coloration, et

donc d'exposition au feu. Il semble cependant imprudent, à l'heure actuelle, de s'avancer davantage en donnant des températures précises qui dissimulent une réalité archéologique plus complexe.

Parallèlement aux observations réalisées sur les os brûlés, il est possible d'obtenir des informations supplémentaires sur la température de la crémation grâce à la présence assez récurrente de petites gouttes de métal fondu ou de verre fondu, ainsi que des objets déformés par l'intensité de la chaleur qui étaient préalablement déposés sur le bûcher. Le verre fond aux alentours de 550°C et devient liquide à partir de 650-700°C, tandis que le bronze contenant 10 à 15 % d'étain devient plastique vers 800-900°C, et fond à partir de 1000°C (Wahl 1981, tableau 1, p. 273). Des méthodes existent également pour déterminer les températures de cuisson des céramiques (Maggetti 1994). Cependant, une des limites de ces rapprochements provient du fait que nous ne connaissons pas l'emplacement exact des différents objets déposés sur le bûcher, s'ils sont légèrement à l'écart de la zone de haute température ou au centre de celle-ci.

Dans le cadre des études archéologiques, l'apport de la fouille de bûchers pourrait permettre d'avancer de manière significative sur ces questions, mais il s'agit malheureusement d'un manque cruel dans la documentation archéologique qui commence toutefois à se combler.

### **3. La classification des sépultures à crémation**

La classification des sépultures est également un élément méthodologique qui repose sur diverses observations réalisées sur le terrain, puis en laboratoire, permettant d'identifier la nature exacte des structures funéraires mises au jour.

La classification que nous avons utilisée dans ce travail pour définir les sépultures à crémation s'appuie sur trois principaux critères.

Le premier définit le caractère primaire ou secondaire de la sépulture : il s'agit ici de différencier la sépulture primaire (ou tombe-bûcher) pour laquelle le lieu de la crémation et le lieu de la sépulture se confondent, de la sépulture secondaire, pour laquelle le lieu de crémation est distinct de celui de la sépulture. Dans ce dernier cas, les os ou plus généralement une partie de ceux-ci, sont prélevés du bûcher afin d'être déposés dans la tombe.

Le second niveau de lecture prend en compte la présence ou non d'un contenant servant à accueillir les vestiges osseux dans la tombe. Si les os sont déposés (ou laissés) dans la fosse sépulcrale sans contenant apparent, on parlera alors de dépôt en terre-libre. Deux cas de figure sont alors envisageables : le dépôt en terre-libre à ossements dispersés dans lequel, comme son nom l'indique, les os sont dispersés dans la fosse ; et le dépôt en terre-libre à concentration d'ossements dans lequel ces derniers sont regroupés sous la forme d'un amas circonscrit. Dans ce dernier cas, il est parfois possible que l'amas osseux reflète l'existence d'un dépôt dans un contenant souple ou semi-rigide en matière périssable (sac en tissu ou en cuir, vannerie...) mais il n'est pas toujours aisé d'en apporter la preuve. Le dépôt en contenant rigide est plus facilement identifiable de part la forme même de l'amas osseux et la présence potentielle de clous lorsqu'il s'agit d'un coffret en bois. Lorsque les os sont déposés dans un contenant pérenne, qu'il s'agisse d'un récipient en verre, d'une céramique



ou encore d'une ciste, on parle alors de dépôt en vase ossuaire, le terme vase faisant référence à un « *réceptacle rigide de matière, de forme et usage quelconque* » (Le Petit Larousse 1987, p. 1054). Le terme d'urne a en effet été banni dans ce travail, car il est parfois utilisé pour désigner une forme typologique de céramique, et ne renvoie pas nécessairement à la fonction du vase (réceptacle des os brûlés).

Enfin, le troisième critère réside dans la présence ou non de résidus de crémation dans la sépulture, que ce soit dans un vase et/ou directement dans la fosse. Les résidus de crémation sont composés entre autres d'une partie des ossements qui représente donc le défunt. Lorsque ces résidus sont ramassés sur le bûcher, les os humains sont prélevés volontairement. Ils peuvent donc être placés tels quels dans la fosse ou dans un contenant cinéraire, tout comme les vestiges osseux « propres », c'est-à-dire débarrassés des résidus charbonneux.

Ces distinctions sont à nos yeux fondamentales, car elles reflètent des différences en termes de gestuelle funéraire et vont avoir des conséquences sur plusieurs aspects des pratiques funéraires : quantité d'os, choix des pièces osseuses ou ramassage aléatoire, choix du récipient, du mobilier associé<sup>46</sup>, soin apporté à l'agencement interne de la tombe...

Pour finir, certaines sépultures contiennent plusieurs dépôts osseux distincts : on parlera alors de tombe à double, triple ou multiples ossuaires. Tous les cas de figure sont alors envisageables : vase ossuaire et terre-libre à ossements dispersés, plusieurs vases ossuaires, terre-libre à concentration d'ossements et coffret...

Nous obtenons donc une classification assez proche de celles proposées par nos prédécesseurs<sup>47</sup> et entre autres par D. Castella (Castella 1987) : par exemple, le dépôt en terre-libre à ossements dispersés avec résidus de crémation correspond au type IIc2 établi par l'auteur. S'il s'avère que notre dénomination est plus longue et plus fastidieuse à retranscrire, elle permet néanmoins de savoir immédiatement de quoi il est question ; une typologie fondée sur des systèmes de lettres et de chiffres est à notre sens sujette à erreurs, et souvent absconse.

Bien que ces critères correspondent à la base de la réflexion, certaines nécropoles nécessitent de prendre en considération d'autres critères supplémentaires qui s'avéreront plus pertinents. Cela dépend avant tout de ce que l'on veut mettre en avant par rapport à la problématique du site. Lors d'une étude menée en collaboration avec H. Barrand (archéo-anthropologue, Antéa-archéologie SARL) et G. Delepierre (Responsable d'opération, Archéopole SARL), sur le site de La Sentinelle (Nord), nous avons proposé une classification admettant un premier niveau hiérarchique prenant en compte l'architecture de la tombe (Rapport inédit ; Delepierre, Blondiau 2006). En effet, l'une des deux nécropoles fouillées sur ce site se caractérise par une distinction entre des tombes de grandes dimensions, avec des coffrages en tuiles ou en dalles de pierre et des tombes plus modestes sans aménagement. Le premier critère retenu est donc d'ordre architectural, puis au sein de ces deux grands types, il a été possible de distinguer les modes de dépôts selon les critères définis précédem-

46 L'aspect du mobilier est très différent qu'il s'agisse d'un dépôt en terre-libre à ossements dispersés où il est fréquemment fragmentaire brûlé ou non, d'une tombe à dépôt en vase ossuaire dans laquelle il est plus probable de trouver des objets entiers, le plus souvent non brûlés.

47 Cf. 1<sup>ère</sup> partie, Chap. 3, p. 50-57.

ment. Il semblait en effet plus pertinent de traiter et de comparer les sépultures sous cet angle.

Inversement, il est également possible de décliner des sous-types à partir de ces trois critères de base : lorsque le dépôt en contenant est identifié, la distinction entre ciste, vase en céramique, coffret etc., apparaît comme une sous catégorie non négligeable et adaptable à chaque nécropole.

Il est donc nécessaire de distinguer la typologie des tombes et la typologie des modes de dépôts des vestiges osseux, les deux étant toutefois complémentaires.

## Chapitre 2 : présentation des ensembles et études ostéologiques

Ce chapitre est consacré à la présentation des différents sites funéraires faisant l'objet de cette étude. Il s'agit d'exposer les données principales issues de ces fouilles et des études ostéologiques. Cependant, nous n'aborderons pas toutes les différentes problématiques liées aux pratiques funéraires. Une analyse plus détaillée, prenant en compte les éléments décrits ici, fera l'objet d'une étude comparative avec l'ensemble des sites funéraires présentés dans ce travail (cf. 3<sup>ème</sup> partie, Chap. 2 à 4).

Chaque site sera abordé selon deux grands axes. Une première partie sera consacrée à la présentation de l'ensemble des informations issues de la fouille et se développera autour de trois thèmes : le contexte archéologique, l'organisation spatiale du site et les structures funéraires proprement dites. Tandis que la seconde partie présentera les résultats issus de l'étude ostéologique : la représentation de la population, les données pondérales, la représentation des secteurs anatomiques, les modalités de dépôts des ossements et l'aspect des fragments osseux. Seule la présentation du site de Contrexéville sera un peu différente de part la nature spécifique des structures découvertes.

### 1. Une nécropole médiomatrique à « La Haie aux Angles » à Mécleuves (Moselle)

La fouille a été réalisée en 2006, dans le cadre de travaux de réaménagements de la RD 955, mise à deux fois deux voies entre Orny et Metz. L'opération a été encadrée par J.-B. Gaillard (Responsable d'opération, Antea-archéologie SARL).

Au total, ce sont 90 structures funéraires d'époque gallo-romaine qui ont été mises au jour, dont 58 sépultures. Chacune d'elles est présentée de manière détaillée dans le catalogue que le lecteur est invité à consulter (volume 2, p. 11 à 260). Dans le présent volume seront également exposées d'autres structures, telles que les fossés et un monument carré dont ne subsistent que les fondations. La fouille du site a par ailleurs permis la découverte de structures protohistoriques : des fosses, des bâtiments sur poteaux et deux fossés. Un niveau de circulation d'époque médiévale (St 64) est enfin attesté dans le quart nord-ouest de la surface explorée. Seules les fosses protohistoriques sont localisées dans l'angle nord-ouest de la zone de la nécropole, les autres structures s'étendent au nord, de l'autre côté du fossé St 75 (**Figure 22**).

Le traitement des dépôts osseux et l'étude ostéologique ont été réalisés dans le cadre d'un

contrat de travail avec la société Antea-archéologie (Alsace).

La plupart des informations utilisées dans cette présentation sont issues du rapport de fouille (Roth-Zehner 2007). Quelques problèmes survenus lors de l'enregistrement sur le terrain, en particulier dans la zone des cistes, ont entraîné la perte d'informations. De ce fait, nous ne possédons ni plan ni photos pour les structures 163, 240, 241 et 279 à 286.

## 1.1 Le contexte archéologique

Le site s'inscrit dans un contexte archéologique gallo-romain relativement riche. Il se situe en bordure d'une importante voie de circulation, à proximité de la capitale de cité, *Divodurum* (Metz), au cœur d'un terroir densément occupé, bien que caractérisé par un déficit de sites funéraires (**Figure 22**).

### 1.1.1 La voie antique

La route moderne (RD 955) reliant Sarrebourg à Metz reprend en grande partie le tracé de la voie antique qui liait *Argentorate* (Strasbourg) à *Divodurum* (Metz). Il s'agit de la plus ancienne voie reliant la capitale médiomatrique à la vallée rhénane, probablement déjà utilisée à l'époque laténienne pour le transport du sel (Demarolle 2004, p. 116 ; Laffite 2004, p. 182). Certaines étapes de cette voie sont bien connues et mentionnées dans les itinéraires antiques : *Ad Duodecimum* (Delme), *Marosallum* (Marsal), *Decempagi* (Tarquimpol) et *Pons Saravi* (Sarrebourg), pour celles situées sur le territoire médiomatrique (Demarolle 2004, p.116). Cette voie se poursuivait jusqu'à *Durocorturum* (Reims), la capitale de la Gaule Belgique, en passant par *Virodunum* (Verdun) (Chevallier 1997, p. 226-228).

La nécropole a été installée en bordure de cette voie (**Figures 23 et 24**), du côté oriental, à une distance d'environ huit mètres<sup>48</sup>, sur un terrain légèrement en pente et en contrebas d'une colline (secteur 1). La voie a pu être appréhendée en partie lors de la fouille, grâce à la réalisation d'une coupe de 11 m de long sous la route actuelle, sa largeur totale n'a cependant pas pu être restituée, ses bordures ayant été perturbées (Roth-Zehner 2007, p. 111).

### 1.1.2 L'habitat

De l'autre côté de la voie, légèrement décalé vers le nord, sur la commune de Chesny au lieu-dit « Les Six Jours », la fouille a permis de mettre au jour deux bâtiments gallo-romains (secteur 2) (**Figure 25**). Une soixantaine de mètres sépare les deux secteurs de fouille. Nous ne reviendrons pas en détail sur la fouille de ce secteur (Roth-Zehner 2007, p. 115-133), mais certains points méritent d'être soulignés. L'un des deux bâtiments, composé de quatre pièces et d'une cave, présente un bon état de conservation. Trois phases d'occupation ont pu être discernées d'après les relations stratigraphiques des divers réaménagements. Les études céramologique et numismatique s'accordent pour proposer une occupation de ce secteur entre la fin du II<sup>ème</sup> et la fin du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Il est

<sup>48</sup> Par rapport au retour du fossé (St 75), la première structure funéraire se situe quant à elle à environ 12 m du tracé supposé de la voie.

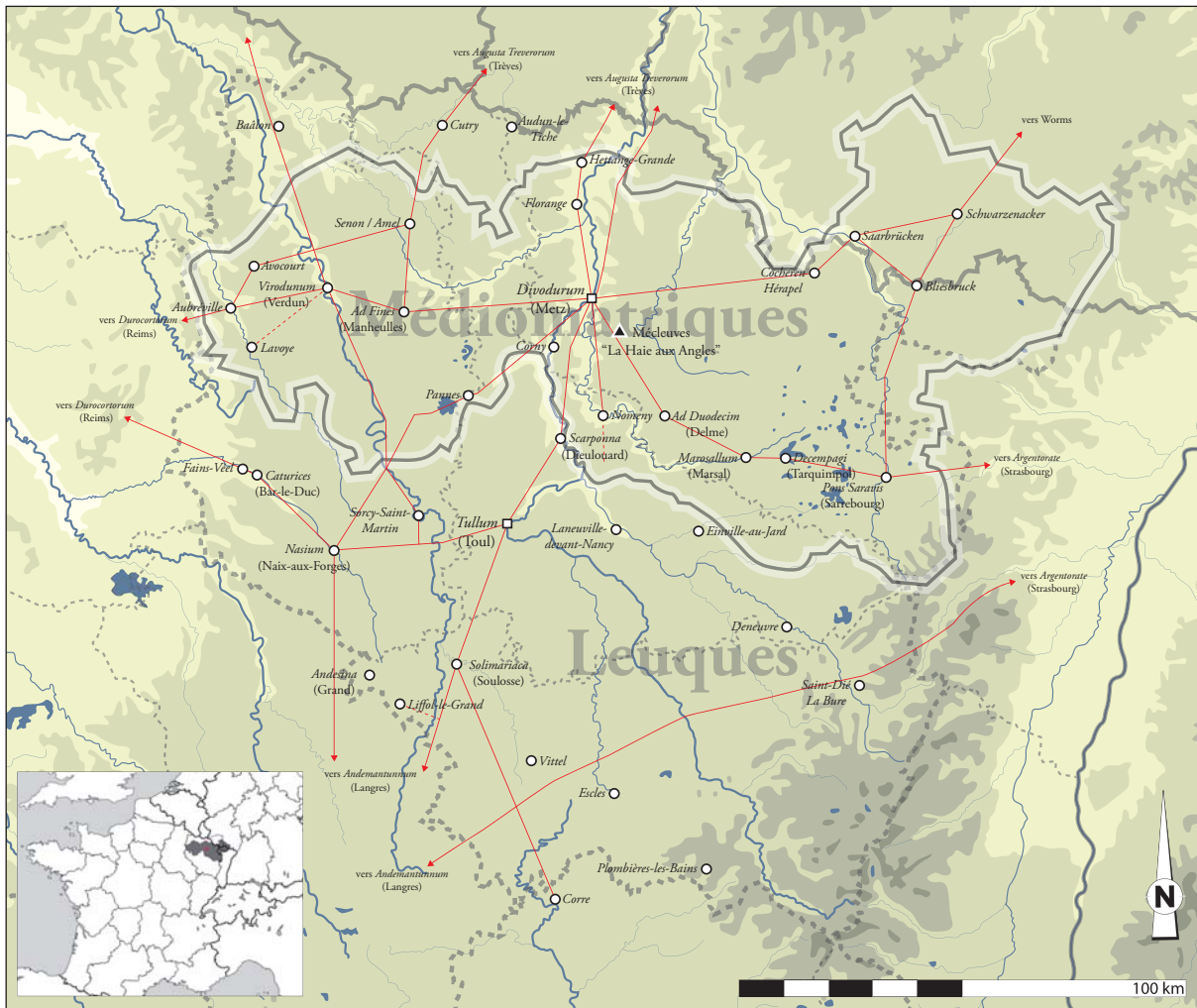


Figure 22 - Situation du site de Mécleuves «La Haie aux Angles» (fond de carte : B. Bonaventure)

donc en partie contemporain de la nécropole (cf. *infra*, p. 96). L'aspect fonctionnel n'a malheureusement pas été abordé précisément lors de l'étude céramologique : s'agit-il de bâtiments à vocation agricole ou en relation directe avec la nécropole ? Leur situation en bordure de voie pourrait également faire songer à un établissement routier.

L'hypothèse d'échoppes liées aux funérailles ou de « pompes funèbres » a été avancée, mais certains objets caractéristiques de la nécropole sont absents du mobilier récolté dans ces structures. C'est le cas des « urnes » en céramique de type Niederbieber 105, dont la présence est pourtant quasi systématique dans les tombes. Aucune piste n'est à négliger, cependant le plan des bâtiments - ou du moins celui pour lequel les vestiges sont bien conservés - et la présence d'une cave, plaident en faveur d'habitations. Il est par ailleurs probable qu'il s'agisse d'un établissement rural soit à vocation agricole soit à vocation commerciale (relais routier, auberge...). L'emprise limitée de la fouille dans ce secteur n'a malheureusement pas permis de vérifier s'ils étaient accompagnés d'autres bâtiments, structures artisanales ou encore d'éléments de parcellaire.

Les différentes prospections, sondages ou fouilles effectués dans la région sud de Metz, ont permis de repérer de nombreux établissements ruraux gallo-romains. A proximité de Mécleuves, et

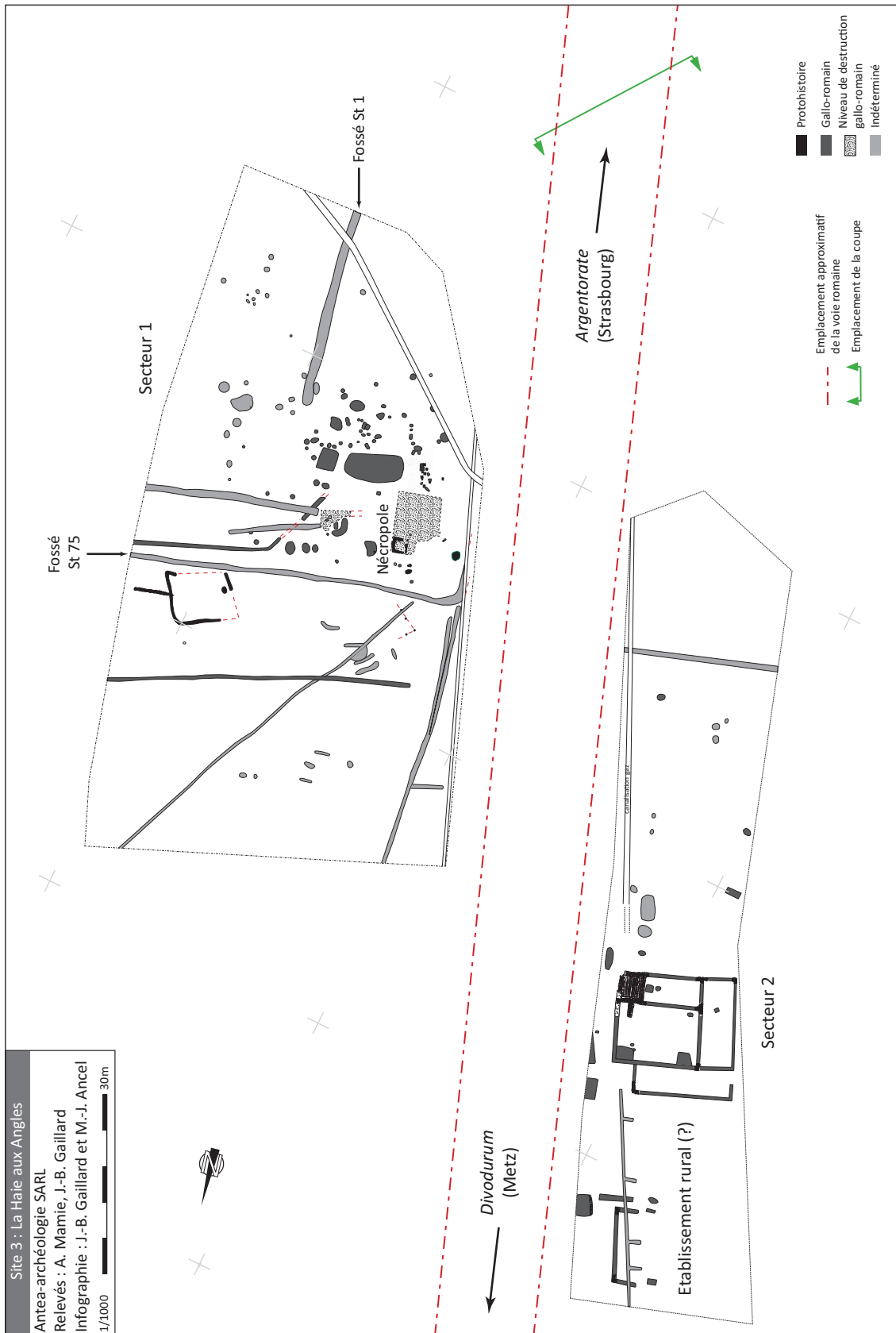


Figure 23 - Plan d'ensemble des sites de Mécleuves : la nécropole et l'habitat





Figure 24 - Coupe Est-Ouest de la voie romaine (cliché : Antea-archéologie)

sur les communes de Jury, Peltre, Chesny et Orny, qui sont situées sur ou à proximité immédiate du tracé antique de la voie, au moins trente-cinq sites potentiels ont été enregistrés. Ils se caractérisent par une occupation gallo-romaine de type rural : structures de captage de source, villas, petits établissements ruraux (Flotté, Fuchs 2004, p. 353-650). Il est donc envisageable que l'un de ces sites d'habitat, voire plusieurs, soit en relation avec la nécropole de « La Haie aux Angles », bien que le plus probable reste celui mis au jour lors de cette fouille.

### 1.1.3 Les sites funéraires

L'opération d'archéologie préventive, consécutive au projet routier, a également porté sur un secteur situé à Mécleuves, au lieu-dit « Devant la Horgne », à environ 1,2 km de la nécropole de « La Haie aux Angles » (Roth-Zehner 2007, p. 136-138). Il se caractérise entre autres par la présence d'un second site funéraire gallo-romain, de bien moindre ampleur que le premier, puisqu'il n'a livré que deux sépultures à crémation arasées<sup>49</sup>, également situées à proximité de la voie romaine. La première (St 4) se présente sous la forme d'une fosse ovale (0,35 x 0,40 m) au profil semi-circulaire (profondeur conservée : 0,15 m). Elle contenait en son centre un dépôt à crémation en terre-libre à ossements dispersés, constitué d'esquilles osseuses, de charbons de bois, de tessons de céramique brûlés et non brûlés et de clous de différentes tailles. La seconde (St 5) est très semblable à la précédente : la fosse, de forme ovale (0,44 x 0,60 m ; profondeur conservée : 0,12 m), contenait en son centre un dépôt à crémation en terre-libre à ossements dispersés, constitué d'esquilles osseuses, de charbons de bois et de tessons de céramique non brûlés. Le mobilier est semblable à celui mis au jour dans les tombes de la nécropole de « La Haie aux Angles » : on retrouve notamment des fragments d'« urne » de type Niederbieber 105 dans la tombe St 4, associés à des fragments d'amphores et à de la céramique commune (bols, plats, cruches, coupes, coupelles : NMI 30). La tombe est datée du milieu du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Le mobilier céramique de la St 5 se compose uniquement de céramiques communes (NMI : 8) ne permettant pas de proposer de datation précise au sein de la période gallo-romaine.

Les vestiges osseux de ces deux tombes ont été étudiés par nos soins. La première (St 4) contenait les ossements brûlés d'au moins un sujet adulte jeune ou mature (487,5 g), accompagnés de fragments osseux animaux également brûlés (62,7 g) constituant vraisemblablement les restes

<sup>49</sup> Les autres vestiges mis au jour sur ce site sont d'époque moderne.

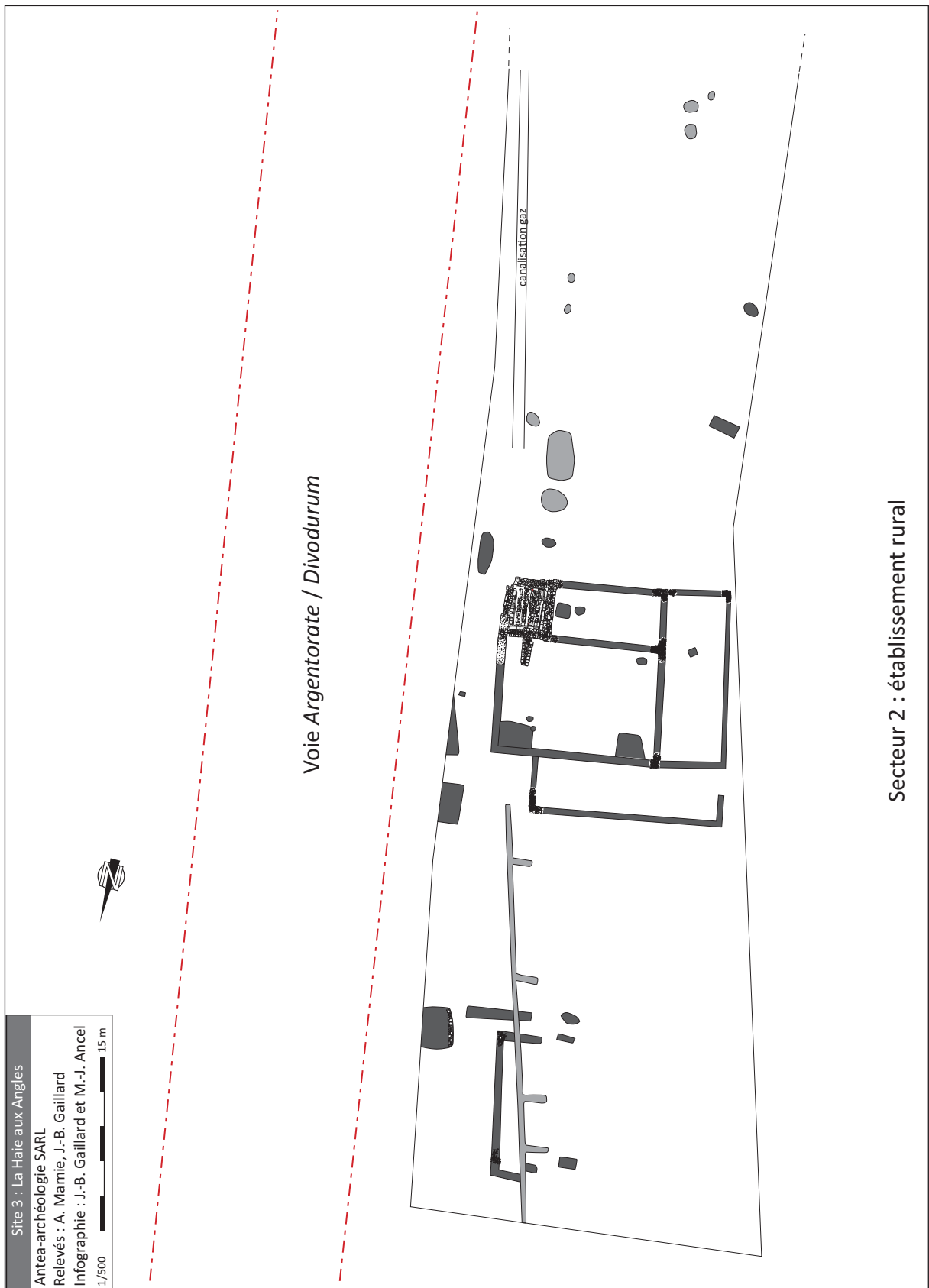


Figure 25 - Plan du secteur 2 : l'habitat rural de Mécleuves



d'offrandes carnées déposées sur le bûcher. La seconde semble avoir subi des perturbations plus importantes que la précédente (labours et/ou décapage). Elle contenait les vestiges osseux d'au moins un individu de taille adulte (48,1 g), associés à des os animaux brûlés (3,6 g). Dans les deux cas les os ont été déposés sans organisation apparente, avec des résidus de crémation mais également du mobilier secondaire fragmenté mais non brûlé.

Ces deux tombes sont assez similaires à celles découvertes sur la nécropole de « La Haie aux Angles ». Il est fort probable que nous soyons ici aussi en contexte rural, bien qu'aucun bâtiment n'ait été repéré à proximité immédiate ; comme nous l'avons vu précédemment, un certain nombre d'établissements ruraux sont connus le long de la voie antique et dans les alentours, tandis qu'aucune agglomération n'est attestée à proximité.

Excepté ces deux sépultures, un seul autre site - dans un rayon de 5 km - a livré une structure funéraire gallo-romaine, à Chérisey « Bois de Pluche ». Il s'agit d'une tombe en ciste contenant un vase ossuaire en verre. Cette sépulture a été découverte fortuitement en 1884.

## 1.2 Le phasage chronologique

D'après l'étude du mobilier céramique, réalisée par B. Commerçon (céramologue Antea-archéologie SARL), trois phases chronologiques se dégagent au sein de la nécropole de « La Haie aux Angles » :

Horizon 1 : seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. (50-80). Il est représenté par cinq structures dont la grande fosse à offrandes St 77.

Horizon 2 : seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle et début du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C. (150-210). Il concerne essentiellement les tombes localisées dans la moitié sud de la nécropole.

Horizon 3 : III<sup>ème</sup> siècle après J.-C. (190-300). Il concerne la grande majorité des dépôts à crémation en ciste situés dans la partie occidentale de la nécropole.

Un hiatus important existe entre l'horizon 1 et l'horizon 2. Les structures de l'horizon 1, pouvant être considérées de prime abord comme les structures fondatrices de cet espace funéraire, correspondent peut-être à une occupation différente. D'après les découvertes effectuées, cette nécropole n'a pas été utilisée pendant près de 70 ans. Y a-t-il eu un abandon, puis une réoccupation ? Et si oui, pourrait-il s'agir du même groupe humain ?

Les bâtiments découverts de l'autre côté de la voie romaine, et dont l'occupation se situe entre la fin du I<sup>er</sup> et la fin du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C., correspondent aux horizons 2 et 3 de la nécropole. Le choix de ce lieu d'enfouissement a pu être motivé par la présence des structures de l'horizon 1, déjà installées à cet endroit, ce qui pourrait illustrer, à titre d'hypothèse, le fait qu'il s'agisse de la même population. En revanche, ces dernières n'ont pas encore pu être rattachées à un habitat en particulier.

A noter également qu'un certain nombre de structures n'a pas pu être daté précisément faute de matériel associé, dont l'inhumation (St 83) et cinq sépultures secondaires à crémation.

### 1.3 Organisation spatiale de la nécropole

Le fait que cette nécropole ait pu être appréhendée de manière exhaustive permet d'avoir une vision assez fidèle de son emprise et de son organisation interne.

#### 1.3.1 Les limites

Outre la voie antique qui borde la nécropole à l'ouest, un fossé (St 75) semble la circonscrire en partie au nord (**Figure 26**). Aucune tombe n'a été retrouvée au-delà de cette limite. Un retour du fossé se dirige vers le sud, parallèlement au tracé de la voie : « *Il a été observé sur une longueur de 112 m côté nord et sur 16 m côté ouest, pour une largeur moyenne de 75 cm et une profondeur de 30 à 40 cm. Il présente un profil en U. Ces fossés sont généralement comblés de mobilier provenant du bûcher ou de dépôt volontaire (Castella et al. 1999, p. 28), contrairement à ce qui a été observé ici, ce qui met en doute sa fonction de limite de nécropole.* » (Roth-Zehner 2007, p. 24). Par ailleurs, aucun mobilier datant n'a été mis au jour dans ce fossé qui continue son parcours au-delà du décapage vers l'est ; aucun retour n'a été noté alors que la nécropole ne semble pas se prolonger au-delà de l'emprise de la fouille. Pourquoi le fossé continue-t-il son itinéraire s'il est censé délimiter strictement la nécropole ? D'autres fossés - dont l'un d'eux seulement a pu être daté par son mobilier céramique du début du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C. (St 88) - ont été repérés dans la zone nord-est de la nécropole, et ne semblent pas répondre à une organisation spécifique. Un autre fossé non daté est localisé au sud de la nécropole (St 1). Dans ce contexte rural, il pourrait également s'agir de fossés de parcelles sans lien direct avec la nécropole.

#### 1.3.2 La répartition des structures : différents secteurs

Quatre secteurs sont identifiables au sein de l'emprise de la nécropole (**Figure 26**). Le premier se situe à l'extrémité ouest des fossés St 81 et St 82, et correspond à la phase la plus ancienne de la nécropole, datée de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. (horizon 1). Il se compose de deux fosses à offrandes<sup>50</sup> (St 77 et 217), d'une tombe à crémation (St 205), d'une petite fosse contenant du mobilier (St 224) et des vestiges d'un probable niveau de destruction ou de circulation (St 201) qui recouvrait en partie la fosse de la tombe 205 et qui borde également la structure 77 au sud. « *Cette couche est composée de cailloutis calcaire et de sédiment argileux brun. Elle a livré des fragments céramiques, des fragments de verre brûlés et une monnaie du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Il est délicat d'interpréter ce lit de cailloutis et d'objets : son aspect plane et les différents objets découverts entre les cailloux supposent un niveau d'occupation, même s'il est difficile d'en être certain.* » (Roth-Zehner 2007, p. 67). A environ 10 m au nord de cet ensemble a été retrouvée une tombe à inhumation renfermant les vestiges osseux d'un périnatal (St 83). Le second secteur, à l'ouest du précédent se caractérise par la présence d'un monument (St 268) associé à un dépôt à crémation (St 163). Ces deux structures ne sont pas clairement identifiées comme étant contemporaines, mais elles appartiennent également

<sup>50</sup> Cette expression sera définie par la suite : cf. p. 112-117.

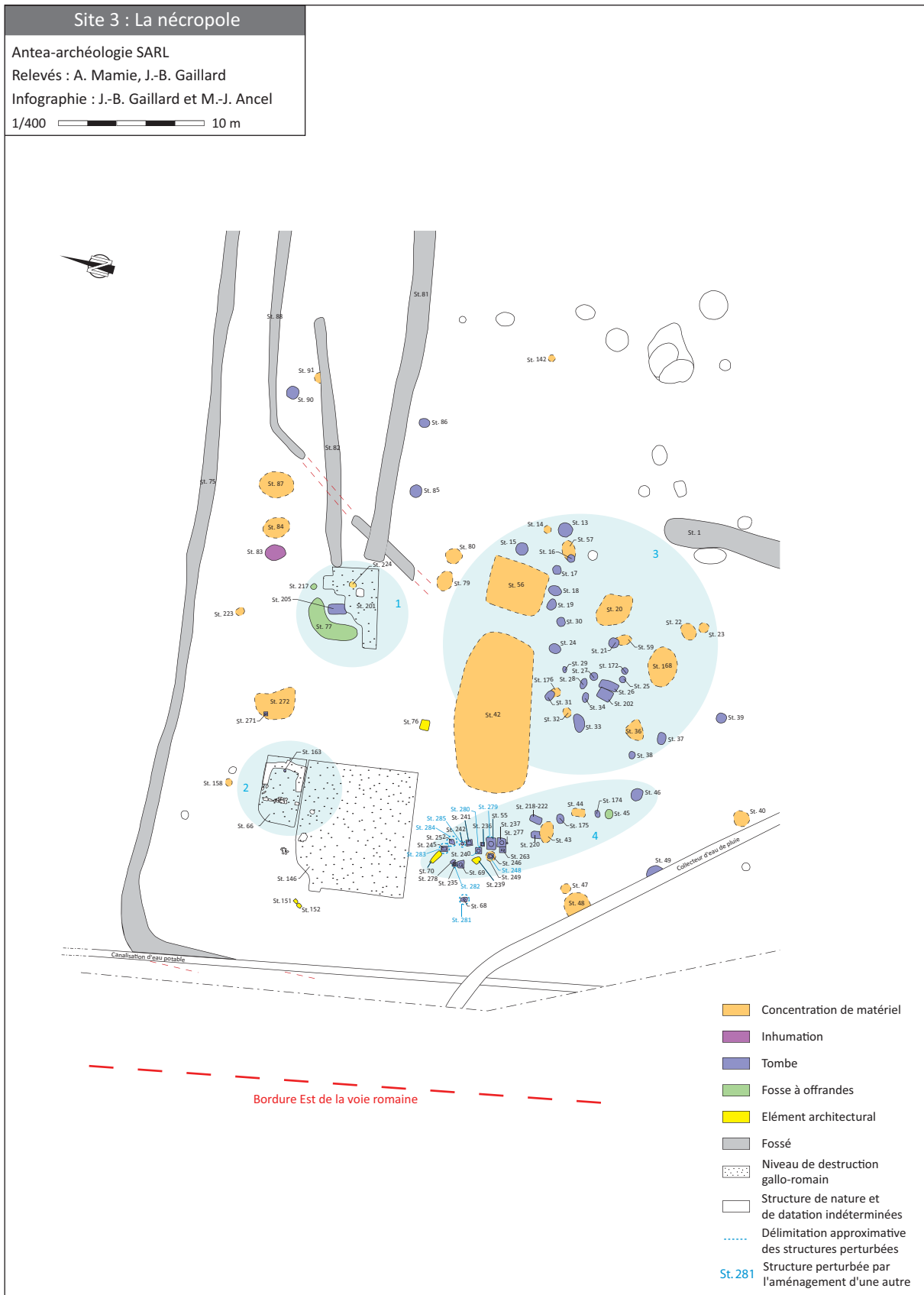


Figure 26 - Plan de la nécropole de «La Haie aux Angles» à Mécleuves

aux premiers aménagements de cette nécropole.

Le troisième secteur comprend, outre une vingtaine de sépultures à crémation, deux grandes zones de concentration superficielles de matériel (St 42 et 56) qui séparent ces dernières des structures funéraires du secteur 1. Les tombes sont principalement caractérisées par des dépôts en terre-libre ou dans des vases ossuaires en céramique. Elles correspondent principalement à l'horizon chronologique 2 de la nécropole (150-210 après J.-C.). Enfin, le quatrième secteur, situé à l'ouest du précédent, regroupe des tombes réparties sur un axe Nord-Ouest/Sud-Est. Il pourrait éventuellement être subdivisé en deux groupes, avec une partie nord caractérisée par l'installation de nombreuses cistes en pierre plus tardives, et une partie sud regroupant des sépultures en fosse (avec principalement des dépôts en terre-libre). Ce dernier secteur correspond davantage à la phase finale d'utilisation du site (horizon 3).

Quelques tombes sont cependant disséminées en d'autres points. Hormis les deux grandes zones de matériel décrites précédemment, d'autres, plus petites, ont été découvertes, dispersées au sein de la nécropole. Certaines semblent isolées, tandis que d'autres sont probablement à mettre en relation avec des tombes.

En couplant l'analyse spatiale avec la répartition chronologique des structures funéraires, il est donc possible d'entrevoir une gestion cohérente de l'espace (**Figure 27**) : les premières installations sont localisées dans la partie nord de la nécropole, à proximité du fossé St 75 (secteurs 1 et 2) puis, lors de la deuxième phase d'utilisation de la nécropole, la majorité des sépultures est installée au sud du secteur 1, trois d'entre elles sont néanmoins installées à l'est à proximité des fossés St 81 et St 82, et sept autres prennent place au sud du secteur 2, lors de la troisième phase, c'est cette dernière zone qui sera privilégiée (secteur 4), bien que des tombes soient encore installées dans le secteur 3. Une des caractéristiques du secteur 4 réside dans le regroupement des cistes dans un périmètre bien localisé.

Une tombe en ciste (St 271) associée à une concentration de matériel assez importante (St 272) est par ailleurs localisée entre les secteurs 1 et 2. Malheureusement, cette dernière a été fouillée lors du diagnostic archéologique et nous n'avons pas eu accès aux résultats de l'étude ; aucune datation ne peut donc être proposée.

### 1.3.3 Le monument carré

Les vestiges de ce monument se situent dans l'angle nord-ouest de la nécropole. Il mesure 2,50 m de côté et ses murs nord, sud et est ont une largeur de 0,50 m (**Figure 26**). Les fondations des murs sont recouvertes d'une couche de destruction (St 66) d'une épaisseur d'environ 0,30 m qui « se compose d'un ensemble hétéroclite de blocs marno-calcaires de différentes tailles et de fragments de tegulae mélangés dans une matrice limono-argileuse brune. (...) Cinq fragments architecturaux ont été découverts à proximité du bâtiment carré. Taillés dans un calcaire jaune dit « Pierre de Jaumont », les deux éléments de corniche, l'élément de chapiteau et deux éléments de décor indéterminé semblent appartenir au même programme décoratif. » (Roth-Zehner 2007, p. 99). La présence de fragments de tuiles indique la possibilité d'une couverture. Ce niveau de destruction a livré du mobilier daté du

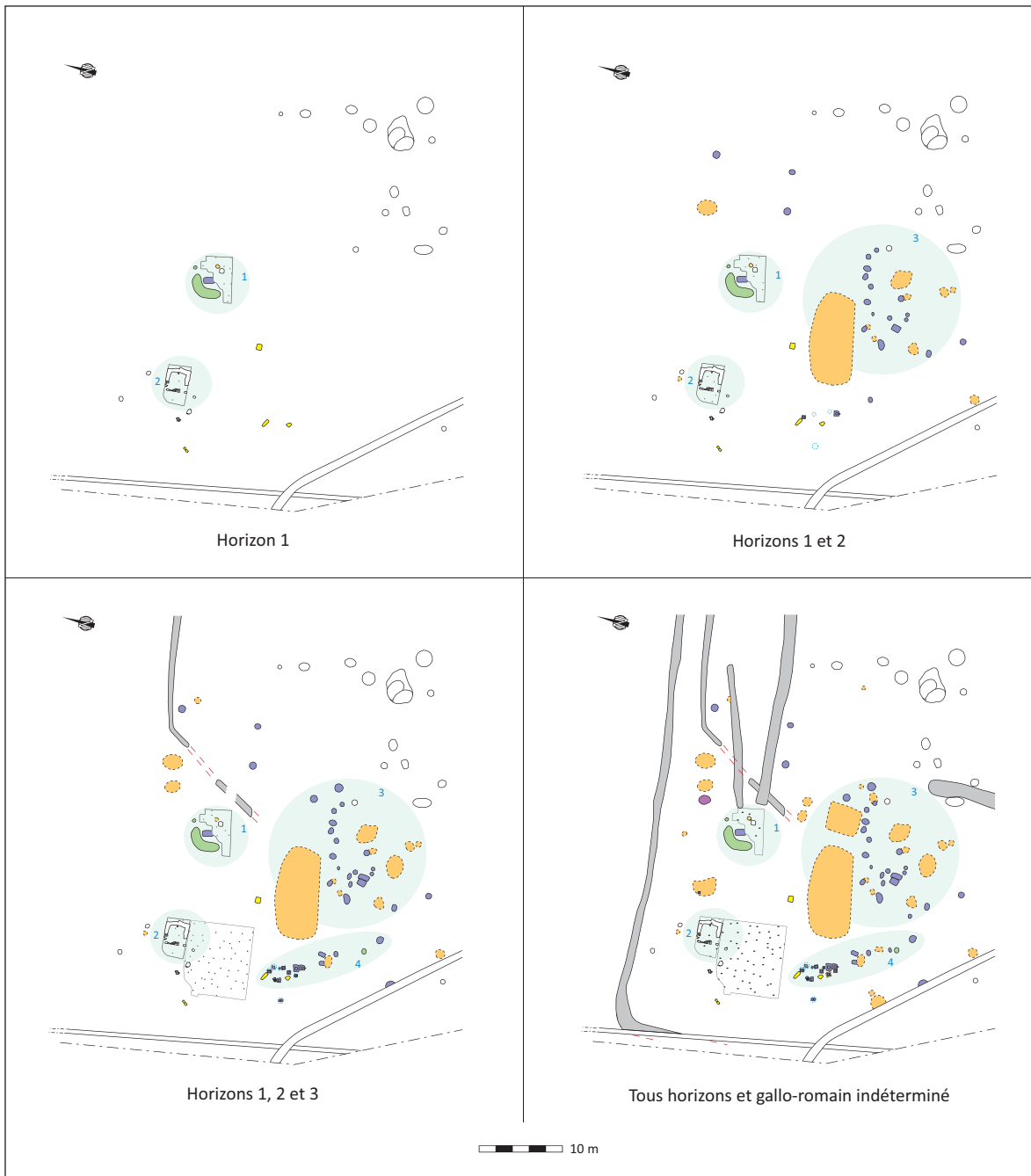


Figure 27 - Evolution de la nécropole de Mécleuves en fonction des horizons chronologiques

premier tiers du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Un second niveau de sol (occupation ? destruction ?) vient butter contre le mur sud du monument ; il est daté d'après le matériel céramique de la première moitié du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C.

C'est sous la couche de destruction (St 66) que la tombe à crémation St 163 a été découverte. Aucun mobilier datant n'a été mis au jour. « *Les fouilleurs n'ont constaté aucune perturbation en surface ; cette structure semble donc être en place, c'est-à-dire aménagée ou déposée dans ou au niveau des fondations du bâtiment carré. Elle est localisée au milieu du côté est de cette structure.* » (Roth-Zehner 2007, p. 101).

Il est possible d'envisager une relation directe entre ces deux structures, cependant le monument a également pu être réutilisé dans un deuxième temps pour accueillir cette sépulture. Cette dernière était par ailleurs très simple, aucun mobilier n'a été retrouvé excepté un fragment de clou. Il peut donc sembler étonnant qu'une tombe apparemment si modeste ait bénéficié d'un monument aussi imposant, mais la richesse d'une tombe n'est pas nécessairement visible dans son mobilier. Elle peut également ne pas avoir de lien direct avec le bâtiment, son installation se serait alors faite de manière opportuniste.

On connaît par ailleurs, dans certaines nécropoles, des édifices ou des enclos qui sont parfois interprétés comme des endroits servant à l'exposition du corps avant la crémation ou accueillant les repas funéraires ou diverses cérémonies rituelles, et/ou encore comme marqueur de la nécropole (Lecquoy 1987, p. 60 ; Mignon, Zugmeyer 2006 ; Loridant, Deru 2009, p. 98). L'édifice est alors érigé à l'entrée de la nécropole ou en bordure. Ici, il se trouve à l'écart des sépultures, non loin de la voie de circulation, et probablement vers l'entrée de la nécropole.

Étant donné la datation du mobilier piégé dans la couche de destruction du monument, il semble vraisemblable que celui-ci se rapporte aux premiers temps de l'utilisation de la nécropole : il serait donc à rapprocher des structures funéraires du secteur 1 (environ 8 m séparent les deux secteurs) ou du moins, d'un horizon chronologique équivalent ou légèrement plus récent. La datation du niveau de destruction donne un *terminus ante quem* de 130 après J.-C.

#### ***1.3.4 Les espaces de circulation***

Nous avons tenté de matérialiser grossièrement les espaces de circulation qui pouvaient exister au moment de l'utilisation de la nécropole (du moins pour ses phases 2 et 3), en marquant les zones vides de vestiges, créant ainsi d'éventuels chemins et places, entre les secteurs décrits précédemment (**Figure 28**).

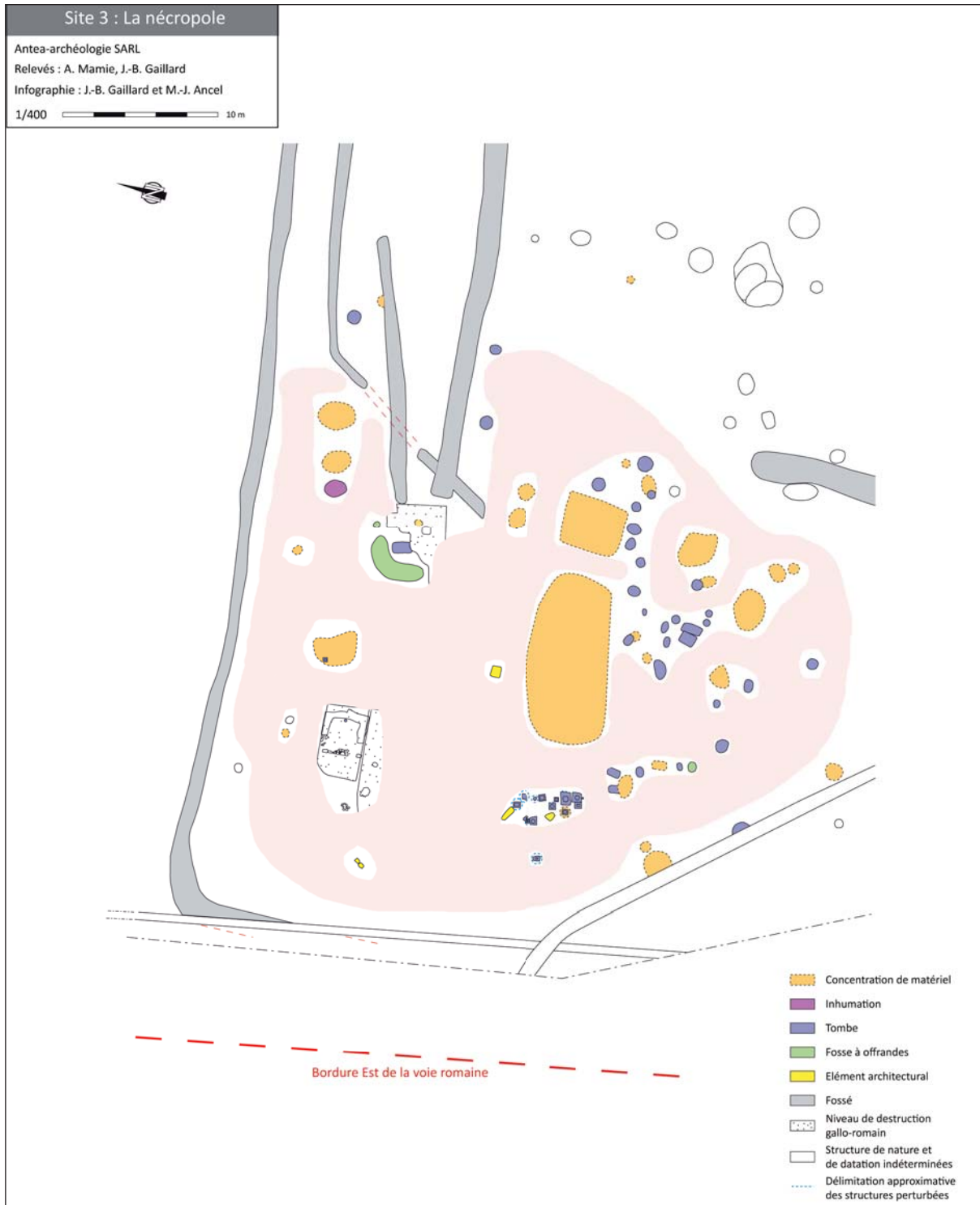
D'après la position de la nécropole par rapport à la voie, l'entrée pouvait se localiser à l'ouest. Il est alors tentant de la placer dans l'axe du « passage » situé entre les secteurs 2 et 4 (selon un axe Ouest-Est). Ce « passage » correspond à une bande vide de tout vestige - excepté le niveau de sol (St 146) - mesurant environ 20 m de long sur 7 m de large, et menant directement au secteur 1. Nous aurions alors sur la gauche une zone peu occupée (le monument et une ciste), tandis que la nécropole se développerait sur la droite, avec au premier plan la zone des cistes et au second plan, l'espace central matérialisé entre autres par la grande concentration de matériel St 42.

En l'absence de preuve concernant l'emplacement de l'entrée de la nécropole, cette proposition est à considérer prudemment, mais les espaces de circulation définis semblent cohérents d'un point de vue de l'organisation interne du site.

#### ***1.3.5 La signalisation des tombes***

La fouille du secteur des cistes a révélé la présence de neuf structures plus anciennes qui ont été perturbées par l'installation de ces coffres en pierre. La majorité des cistes ne comportait pas de matériel datant ; néanmoins, les structures qu'elles ont perturbées nous permettent de situer leur

installation entre la fin du II<sup>ème</sup> et le III<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Ces structures perturbées sont par ailleurs localisées dans la continuité des autres tombes du secteur 4 (**Figure 29**). Le fait qu'elles aient été recouvertes par les tombes en cistes laisse supposer qu'elles n'étaient pas signalées en surface et que leur emplacement n'était pas connu. Cependant, ces structures ne sont pas toutes clairement identifiées. Pour trois d'entre elles, il s'agit bien de sépultures (St 248, 280, 282). En revanche, les six autres présentent certaines caractéristiques laissant supposer qu'il puisse s'agir de tombes détruites



**Figure 28** - Mise en évidence des principaux espaces de circulation dans la nécropole de Méclevés



(esquilles osseuses, tessons de céramique, fragments de verre ou de métal), mais ces indices ne suffisent pas à établir avec certitude leur nature sépulcrale (St 279, 281, 283, 284, 285 et 286<sup>51</sup>).

Il s'agit du seul secteur de la nécropole où de telles superpositions ont été observées, seules deux autres sépultures se chevauchaient légèrement : la tombe 26 datée entre la fin du II<sup>ème</sup> et la première moitié du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C. et la tombe 202, datée de la fin du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C.

Une seule stèle funéraire (St 70) a été retrouvée en contexte, dans la zone des cistes. Elle est « *probablement tombée non loin de son emplacement d'origine, ce qui permet par la même occasion de supposer la hauteur du niveau de circulation à l'époque romaine dans cette zone funéraire.* » (Roth-Zehner 2007, p. 25). Elle se situait en effet à proximité de la ciste 245, qui pourrait donc lui être associée. « *Il s'agit d'une stèle anépigraphique en pierre calcaire provenant probablement des carrières de Jaumont (0,90 x 0,35 m). Trois des faces sont travaillées et le dos est grossièrement taillé. Le corps, de forme rectangulaire (0,26 x 0,46 m), est surmonté d'un fronton triangulaire encadré par deux acrotères (Figure 30). Le rectangle central, portant le décor principal est entouré d'une bande lisse de 0,05 m de largeur, excepté à la base (0,12 m). Le décor se compose de motifs floraux stylisés répartis en quatre registres de forme triangulaire. La partie devant normalement porter l'épigraphie est lisse (0,33 x 0,14 m). Le fronton, tout comme le corps principal de la stèle, porte un décor géométrique. Ce type de stèle, non inscrite à décor non figuré et fronton triangulaire encadré d'acrotères se retrouve de façon régulière dans toute la Gaule et date de la deuxième moitié du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C.* » (Roth-Zehner 2007, p. 25).

Une seconde stèle fragmentée (0,20 x 0,55 m) a été retrouvée en réemploi dans la sépulture 278. Il s'agit d'un bloc rectangulaire surmonté d'un fronton anépigraphique et grossièrement taillé (Figure 31). Elle fait partie de l'aménagement, constitué de pierres, entourant le dépôt à crémation effectué dans un vase ossuaire en céramique.

Une seule sépulture secondaire à crémation (St 220) présentait en surface ce qui peut être considéré comme un élément de signalisation, bien que cela ne reste qu'une hypothèse : il s'agit d'une cruche en céramique située au-dessus de la fosse. Cette dernière a probablement été scellée par une couverture en matière périssable, comme le laisse percevoir la présence d'une couche sédimentaire stérile et plane, qui sépare le remplissage charbonneux de la fosse et la cruche. Ce dépôt aurait donc été effectué directement sur la couverture (Figure 32). Il peut alors s'agir d'une simple offrande secondaire associée à la tombe et/ou d'un élément permettant de signaler la sépulture.

Hormis ces aménagements, la sépulture à inhumation (St 83) présentait une installation de fragments de *tegulae* en surface (Figure 33). D'autres fragments de *tegulae* ont été retrouvés à proximité des tombes mais sans que l'on puisse véritablement les y associer ou déterminer la nature de leur fonction.

#### 1.4 Les structures funéraires

Aucune structure ne semble pouvoir correspondre à l'emplacement d'un bûcher ni dans la zone d'emprise de la nécropole ni dans l'espace extérieur, situé au nord du fossé 75. Le secteur situé

<sup>51</sup> La structure 286 n'a pas été positionnée sur le plan de la nécropole.

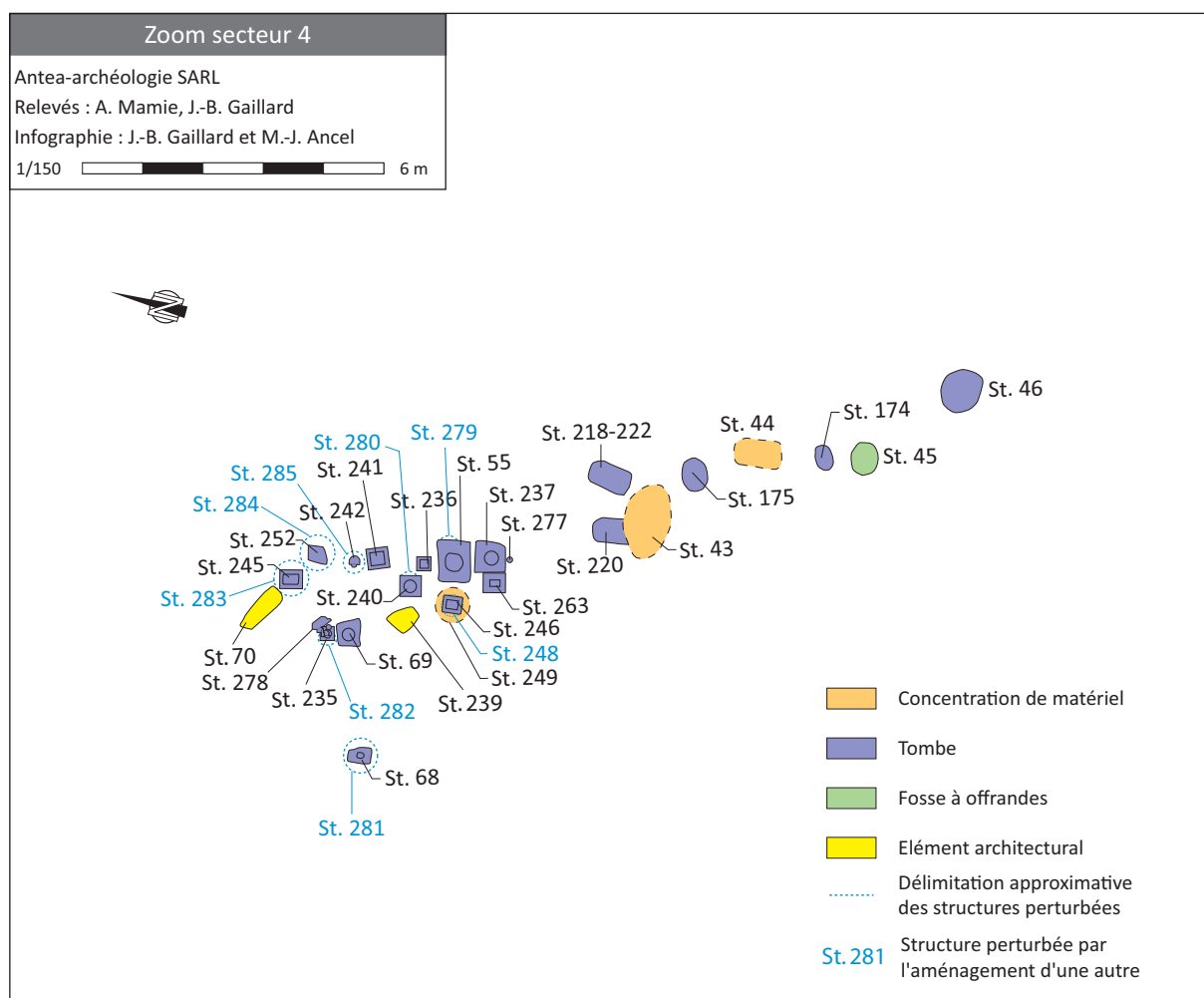


Figure 29 - Le secteur 4 de la nécropole de Mécleuves

au centre de l'emprise de la nécropole accueille en partie deux grandes zones de concentration de matériel (St 42 et 56) ainsi qu'une place vide. L'hypothèse selon laquelle il aurait pu accueillir une aire de crémation a été avancée, cependant aucun indice allant dans ce sens ne permet, à nos yeux, d'étayer cette hypothèse (Figure 34 ; Roth-Zehner 2007, p. 106).

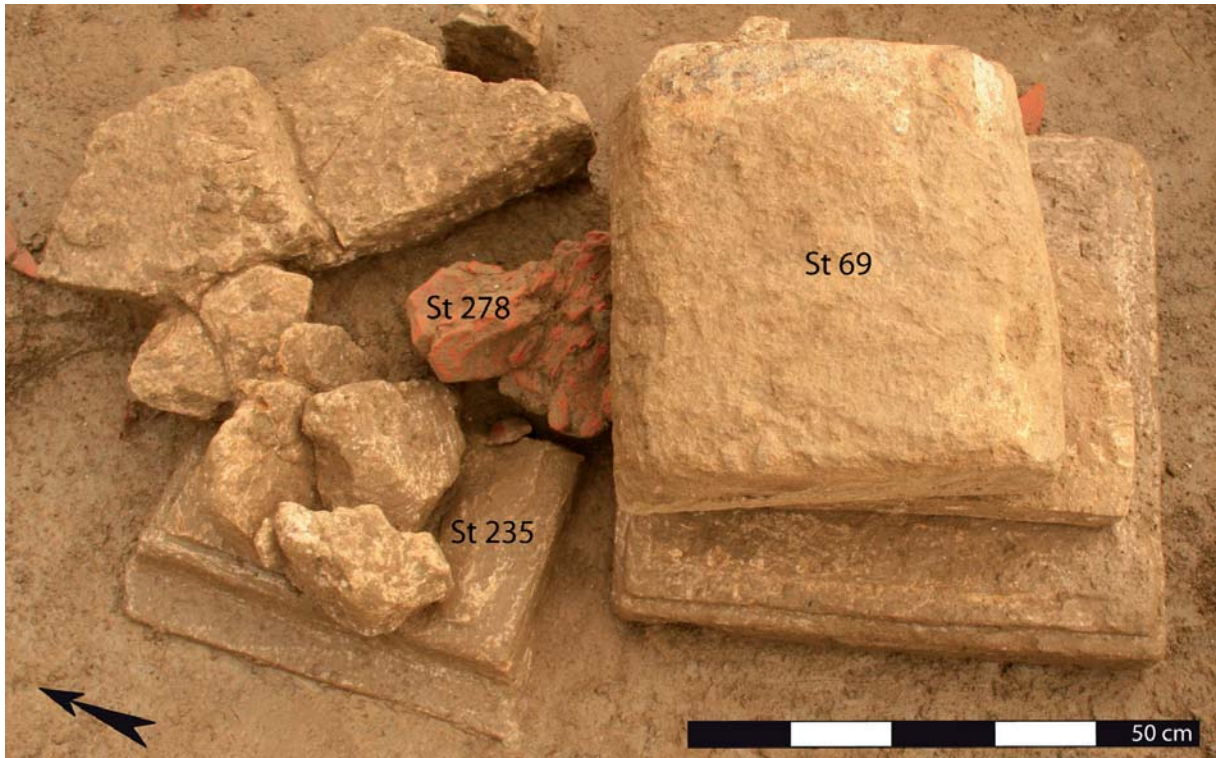
#### 1.4.1 Les sépultures secondaires à crémation

Les différents types de sépultures seront présentés d'après les termes que nous avons définis précédemment<sup>52</sup>. Cette classification est axée sur les modalités de dépôt des os dans la sépulture (terre-libre, vase ossuaire...), ainsi que sur la présence ou non de résidus de crémation accompagnant les os du défunt. Il a néanmoins été nécessaire de l'adapter quelque peu afin qu'elle reste pertinente pour cette nécropole.

Les 58 tombes se répartissent en trois principaux types (Figures 35 et 36) :

- 29 tombes à dépôt en terre-libre à ossements dispersés avec des résidus de crémation. Elles représentent la moitié des sépultures mises au jour.
- 4 tombes à dépôt en vase ossuaire en céramique sans résidus de crémation, dont deux sont

<sup>52</sup> Cf. *supra* Chap. 1, p. 88.



**Figure 31** - Stèle en réemploi au sein de la structure 278 (cliché : Antea-archéologie)

hypothétiques (St 278 et 282).

- 4 tombes à double « ossuaire » associant un vase en céramique et un dépôt en terre-libre avec ou sans résidus de crémation dans le vase.

- une tombe à dépôt en contenant rigide en matière périssable de type coffret avec résidus de crémation dans le contenant.

- 14 tombes à dépôt en ciste sans résidus de crémation.

- 6 tombes de type indéterminé du fait de leur mauvais état de conservation.

Dans l'ensemble, l'installation de ces sépultures s'échelonne sur une période chronologique allant de la deuxième moitié du II<sup>ème</sup> à la fin du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C., une seule d'entre elles étant datée du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Plusieurs phases d'occupation ont pu être déterminées, sur lesquelles nous reviendrons à la fin de ce chapitre.

Les dépôts en terre-libre se caractérisent systématiquement par la présence d'ossements brûlés mêlés aux résidus



**Figure 30** - Stèle funéraire : St 70 (cliché : Antea-archéologie)

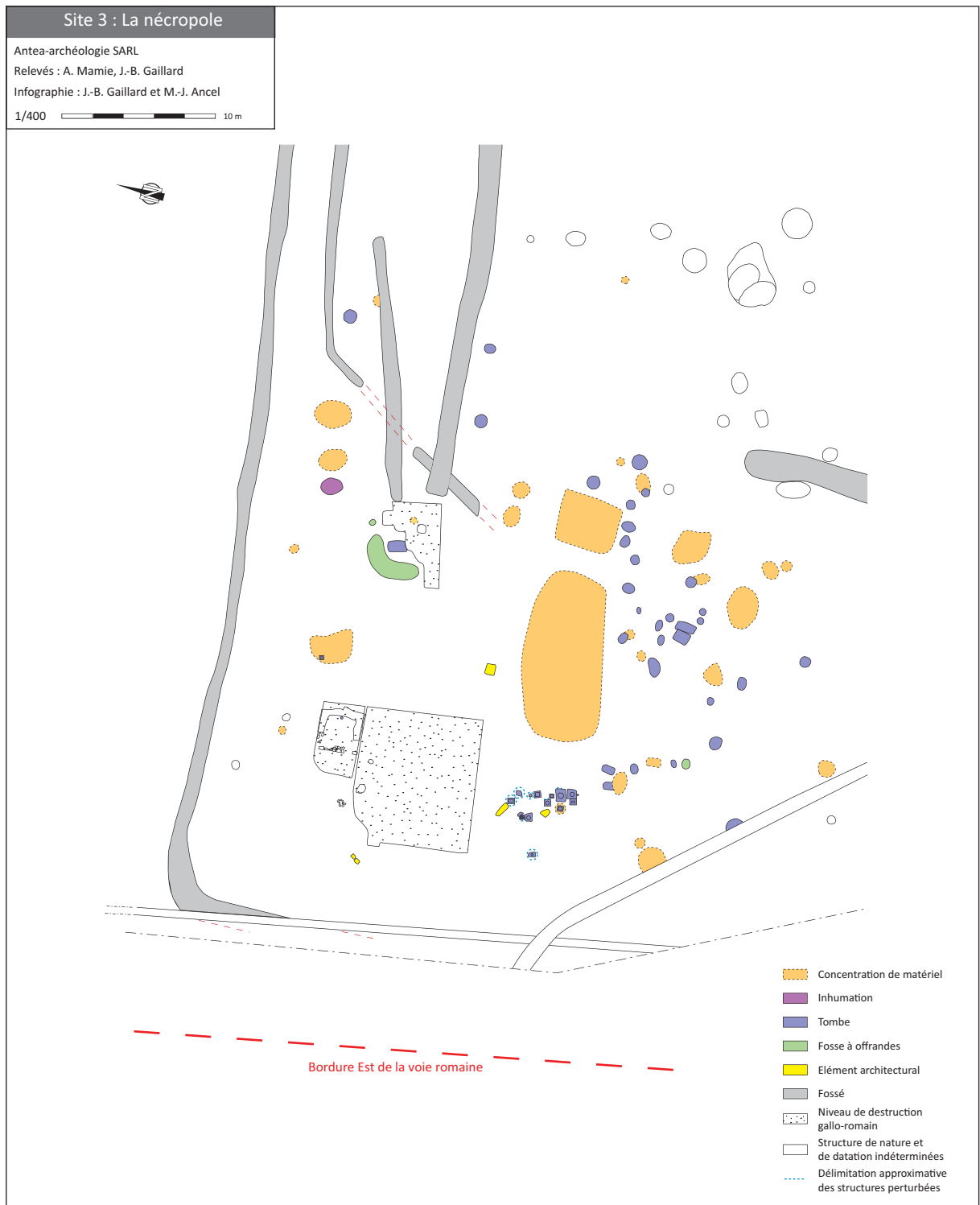




Figure 32 - St 220 : coupe est-ouest (cliché : Antea-archéologie)

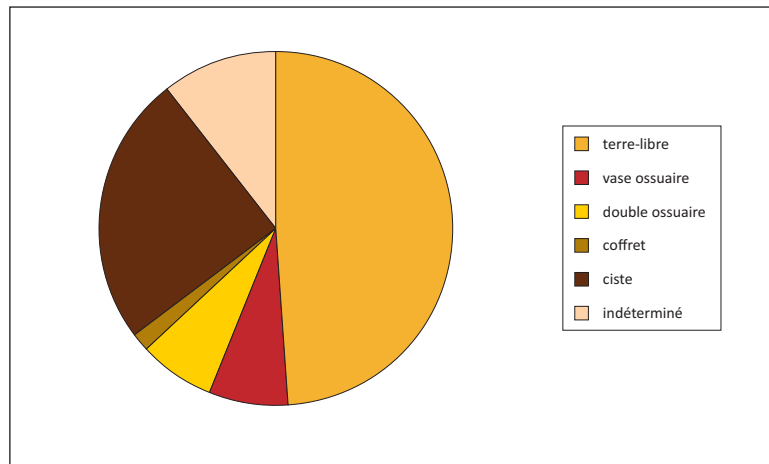


Figure 33 - St 83 : aménagement de *tegulae* en surface de la tombe (cliché : Antea-archéologie)



**Figure 34** - Répartition des structures au sein de la nécropole

**Figure 35** - Répartition des types de dépôt



de la crémation et dispersés dans la fosse sans aucune organisation spécifique. Le comblement de la fosse est charbonneux et renferme souvent de nombreux fragments de fer, de verre et de céramique. La majorité du mobilier présente des traces caractéristiques d'un passage au feu, donc probablement sur le bûcher, bien que des éléments non brûlés leur soient systématiquement associés. Les fosses sont quadrangulaires et présentent des dimensions moyennes de 45 x 55 cm de côté. Les fonds sont le plus fréquemment plats ou légèrement en cuvette (**Figure 37**). Seule la sépulture 205 se détache du lot avec des dimensions supérieures (1,20 x 0,65 m). Unique tombe datée du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., elle est associée à un dépôt à offrandes (St 77). La sépulture 163, retrouvée dans le bâtiment carré (St 268), se caractérise par l'absence de mobilier céramique, le dépôt étant uniquement composé de vestiges osseux brûlés et d'un clou.

Trois cas de figure ont pu être distingués dans la catégorie des dépôts à « double ossuaire ». Le premier concerne deux sépultures pour lesquelles la présence d'os humains brûlés, mêlés aux résidus de crémation, est attestée à la fois dans un vase en céramique et dans la fosse sépulcrale. Il a été envisagé que le remplissage du vase et celui de la fosse aient été effectués en même temps (St 13 et 220). Le vase a pu être déposé sur le fond de la fosse préalablement au déversement des résidus de crémation contenant les ossements. Cette hypothèse repose sur les observations réalisées lors de la fouille en laboratoire du vase de la sépulture 220 (celui de la sépulture 13 ayant été vidé en une seule fois) : quelques rares fragments osseux (25 g) étaient dispersés dans le comblement charbonneux, il n'y avait pas à proprement parler d'amas osseux. La présence de résidus de crémation dans la fosse recouvrant le vase en céramique ne permet pas de démontrer l'existence de deux remplissages différents. Les deux hypothèses restent donc envisageables : soit il s'agit effectivement de deux dépôts indépendants, soit le remplissage du vase intervient lors du déversement des résidus de crémation dans la fosse. En revanche, dans le cas de la sépulture 26, qui comme les précédentes, se caractérise par la présence de résidus de crémation dans la fosse et dans le vase ossuaire, le vase était situé sur la couche de résidus de crémation localisée dans la partie inférieure de la fosse, ce qui permet ici de bien différencier les deux modes de dépôts : le remplissage du vase est indépendant de celui de la fosse, le vase étant placé après. Enfin, le dernier cas concerne la sépulture 202, dans laquelle la fosse

Structure	Type de dépôt	Datation	Horizon
13	«Double ossuaire»	200-300	3
15	Terre-libre	190-250	3
16	Terre-libre	150-200	2
17	Terre-libre	150-200	2
18	Terre-libre	190-210	2
19	Terre-libre	150-200	2
21	Terre-libre	150-200	2
24	Terre-libre	190-200	2
25	Terre-libre	190-200	2
26	Double ossuaire	190-250	3
27	Terre-libre	190-210	2
28	Terre-libre	190-250	3
29	Terre-libre	150-200	2
30	Terre-libre	190-200	2
31	Terre-libre	150-180	2
33	Terre-libre	150-200	2
34	Coffret	190-250	3
37	Terre-libre	190-200	2
38	Terre-libre	Gallo-romain	ND
39	Terre-libre	150-200	2
46	Terre-libre	200-250	3
49	Terre-libre	190-250	3
55	Ciste	210-300	3
68	Ciste	200-300	3
69	Ciste	200-250	3
83	<i>Inhumation</i>	<i>Gallo-romain</i>	<i>ND</i>
85	Terre-libre	150-300	2
86	Terre-libre	170-210	2
90	Terre-libre	190-200	2

Structure	Type de dépôt	Datation	Horizon
163	Terre-libre	avant 130	1
172	Terre-libre	150-200	2
174	Terre-libre	Gallo-romain	ND
175	Terre-libre	130-180	2
202	Double ossuaire	190-210	2
205	Terre-libre	50-80	1
218-222	Terre-libre	190-250	3
220	«Double ossuaire»	190-210	3
235	Ciste	190-250	3
236	Ciste	Gallo-romain	ND
237	Ciste	150-200	2
240	Ciste	210-300	3
241	Ciste	200-300	3
242	Ciste	200-300	3
245	Ciste	150-210	2
246	Ciste	200-300	3
248	Vase ossuaire	190-250	3
252	Ciste	200-300	3
263	Ciste	Gallo-romain	ND
271	Ciste	Gallo-romain	ND
277	Vase ossuaire	190-210	2
278	Vase ossuaire	200-300	3
279	Indéterminé	190-210	2
280	Terre-libre ?	190-300	3
281	Indéterminé	150-200	2
282	Vase ossuaire ?	190-250	3
283	Indéterminé	190-250	3
284	Indéterminé	190-250	3
285	Indéterminé	170-200	2
286	Indéterminé	150-200	2

**Figure 36** - Les sépultures secondaires à crémation : type de dépôt et datation

est comblée de résidus de crémation contenant une partie des os, tandis qu'une autre partie a été déposée dans le vase, celle-ci étant débarrassée des résidus de crémation.

Les fosses sont rectangulaires et présentent des dimensions supérieures aux précédentes, la moyenne étant de 56 x 76 cm de côté. Par ailleurs, une de ces fosses a probablement été scellée par une couverture en matière périssable, sur laquelle une cruche en céramique a été déposée (St 220).

Aucune limite de fosse n'était visible pour les tombes à dépôt en contenant céramique. L'absence de remplissage charbonneux délimitant la fosse a rendu la lecture du terrain difficile. En effet, la matrice argileuse du sous-sol retenait l'eau et a gommé la plupart des contours des fosses. De plus, deux de ces tombes étaient perturbées (St 278 et 282). Les vases ossuaires contenaient uniquement des vestiges osseux, sans résidus de crémation. Dans un cas (St 277), une coupe en céramique qui accompagnait le vase ossuaire, était remplie de charbons de bois. Cette coupe présentait par ailleurs





**Figure 37** - St 15 : exemple de tombe à dépôt en terre-libre, avec fosse à fond en cuvette (clichés : Antea-archéologie)

des traces de brûlures sur sa paroi, témoignant probablement de son passage sur le bûcher.

Une seule tombe (St 34) présentait un dépôt dans un contenant en matière périssable rigide, de type coffret (**Figure 38**). Cela a pu être constaté grâce à l'observation des contours de cette fosse et par un remplissage différentiel en son centre. Celui-ci est charbonneux, tandis que le reste du comblement de la fosse ne l'est pas. En plan, nous obtenons donc l'image d'un rectangle charbonneux (environ 30 x 20 cm), contenant les os brûlés et des résidus de crémation, au centre d'une fosse subquadrangulaire plus large (45 x 39 cm). De plus, de nombreux clous et une charnière de coffret en alliage cuivreux ont été retrouvés dans la fosse. Dans ce cas précis, il a été possible de reconnaître à la fois les limites de la fosse et les limites du dépôt à crémation, mais il est probable que de tels contenants aient été utilisés à d'autres reprises sans que l'on puisse les reconnaître : certaines limites de fosses seraient-elles en réalité les limites d'un contenant de type coffret ? Si l'on compare

les dimensions du coffret de la tombe 34 avec les dimensions des fosses des autres tombes, seules trois d'entre elles sont du même ordre (**Figure 39**), mais l'une d'elles a une profondeur très faible qui semble incompatible avec la présence d'un coffret. De plus, il est possible que des coffrages de grandes dimensions aient été placés dans la fosse, préalablement au déversement des vestiges osseux et des résidus de crémation. Mais aucun indice n'a permis d'étayer cette hypothèse. La forme rectangulaire des fosses n'est pas à notre sens un élément suffisant à lui seul.

Parmi les cistes en pierre, on note la présence de trois modules principaux :

- un grand modèle rectangulaire (environ 50 x 80 cm)
- un modèle presque carré (environ 30 x 40 cm)
- un petit modèle carré (environ 25 x 25 cm)

Deux d'entre elles possédaient encore un couvercle en place (St 69 et 242). Comme pour les dépôts en contenant céramique, aucune fosse n'a été repérée. La cavité aménagée au centre du bloc de pierre et servant à accueillir les vestiges osseux peut être soit circulaire (dans six cas), soit quadrangulaire (dans sept cas), leur profondeur est variable et s'échelonne entre 5 et 12 cm. La ciste 242 se détache du lot de par sa forme et sa position. En effet, elle est de forme rectangulaire à sommet trapézoïdal et porte une croix grecque gravée sur le bloc de calcaire, au-dessus de la cavité de l'ossuaire. Cette dernière a été retrouvée en position

St	Dimensions	Profondeur
34	30 x 20 cm	17 cm
25	34 x 34 cm	14 cm
30	25 x 33 cm	24 cm
38	35 x 35 cm	6 cm

**Figure 39** - Comparaison des dimensions du coffret de la St 34 avec les dimensions similaires des fosses



**Figure 38** - St 34 : en cours de fouille (cliché : Antea-archéologie)





**Figure 40** - St 242 : ciste en place (cliché : Antea-archéologie)

verticale, avec son couvercle en place (**Figure 40**).

Six structures n'ont pas pu être identifiées précisément du fait de leur mauvaise conservation. Elles se situent dans le secteur des cistes et ont été perturbées par leur installation. Ces structures se caractérisent par la présence de matériel céramique fragmentaire, brûlé ou non, de fragments de fer, de verre et d'esquilles osseuses brûlées qui n'ont malheureusement pas fait l'objet de prélèvement sur le terrain. Dans quatre cas, des fragments d'« urne » de type Niederbieber 105 ont été retrouvés à proximité des esquilles osseuses. Les données issues de la fouille ne permettent pas d'envisager la nature de ces structures dépourvues de véritable ossuaire.

#### **1.4.2 L'inhumation (St 83)**

Une seule sépulture à inhumation a été mise au jour au nord de la nécropole, à proximité du fossé St 75 et des structures 77, 205 et 217 (**Figure 41** ; volume 2, p. 138). Elle se trouve ainsi en périphérie de la zone funéraire principale, mais relativement proche des structures fondatrices de la nécropole (seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.). La tombe renfermait le squelette d'un très jeu-

ne enfant décédé en période périnatale. « *La tombe est orientée nord-ouest / sud-est. L'enfant a été déposé dans un contenant périssable qui a été recouvert d'un lit de tegulae qui marque la sépulture. Des traces de précipitations calcaires ont figé l'emplacement du coffre sur le côté ouest de la tombe.* » (E. Cartier dans Roth-Zehner 2007, p. 64). Les *tegulae* étaient fragmentaires, mais cette fragmentation a pu intervenir par la suite. L'absence de mobilier n'a pas permis d'affiner la chronologie de cette structure au sein de l'époque gallo-romaine.

Plinie l'Ancien, dans le livre VII de son « Histoire Naturelle », décrit les « Particularités physiques » de l'homme, où nous pouvons lire « *hominem prius quam genito dente cremari mos gentium non est* » : « *L'usage général veut qu'on n'incinère pas un être humain, qui est mort avant la venue de ses dents.* » (Plinie l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 16).

Bien qu'il faille rester prudent quant à l'interprétation et l'utilisation des textes antiques, la sépulture présentée ici illustre bien cette citation parvenue jusqu'à nous, signalant la pratique de l'inhumation pour les enfants n'ayant pas encore de dents, soit entre 0 et 6 mois. Dans la nécropole de Mécleuves, une seule sépulture secondaire à crémation (St 46) accueillait les restes osseux d'un sujet immature - au sens biologique du terme -, dont l'âge au décès se situe entre 7 et 9 ans.

Cependant, à cette époque la mortalité infantile devait être relativement élevée et il reste surprenant de n'avoir découvert qu'une seule sépulture de jeune enfant sur l'ensemble de l'emprise de la nécropole. Ce dernier avait peut-être un statut privilégié ? L'absence de datation pour cette inhumation ne permet pas d'établir de lien avec les autres structures du site.

### 1.4.3 Les fosses à offrandes<sup>53</sup>

#### 1.4.3.1 Une fosse à offrandes secondaires : l'enfant et l'outil (St 45)

La fosse 45 présente une forme rectangulaire (28 x 34 cm) et un remplissage charbonneux, mais aucun élément brûlé n'a été découvert excepté 0,1 g d'esquilles osseuses indéterminées (animal



Figure 41 - La tombe à inhumation St 83 (cliché Antea-archéologie)

<sup>53</sup> Le terme « offrande » est pris ici au sens premier du mot, il se rapporte à l'action d'offrir. Cela peut s'adresser autant au défunt qu'aux divinités (cf. 3<sup>ème</sup> partie, Chap. 3, p. 321-328).





**Figure 42** - La fosse à offrandes St 45 (cliché : Antea-archéologie)

ou humain ?)<sup>54</sup>. Le mobilier déposé sur le fond de la fosse se compose d'une céramique complète (un pot de type Niederbieber 32c), de quelques tessons, d'un anneau et de deux clous en fer, d'un anneau en alliage cuivreux et d'une lame de faux (ou de faucille) en fer<sup>55</sup>. Ces éléments ne présentent aucune trace évoquant un passage sur le bûcher funéraire, il s'agit donc d'un dépôt d'offrandes secondaires (**Figure 42**).

Il est associé à la sépulture 46, située à environ 1,50 m à l'ouest (volume 2, p. 98). Des recollages entre des tessons d'une coupe en céramique de type Niederbieber 104, provenant des deux structures, ont permis d'établir cette relation. Cette structure est unique et originale à plusieurs égards. En premier lieu, la lame de faux représente le seul outil retrouvé sur la nécropole. Sa présence est donc assez singulière. Le fait que cette fosse soit rattachée à une sépulture secondaire à crémation est également un élément intéressant à prendre en compte, d'autant plus que la tombe 46

<sup>54</sup> Volume 2, p. 94.

<sup>55</sup> Identification : G. Barbet (Association Fortis), A. Specklin (doctorante Université de Tours), J. Kaurin (doctorante Université de Dijon) : informations orales.

accueillait les restes osseux d'un sujet immature. Bien que rien ne distingue sa sépulture des autres tombes, ces offrandes lui confèrent un statut particulier et unique, peut-être lié à son jeune âge.

Nous rappellerons par ailleurs que la faux est destinée « à couper l'herbe et les chaumes après la récolte des épis de blé, [et la faucille], à couper les céréales. » (Brives 2008, vol. 1, p. 133). Elles ne sont pas utilisées à d'autres fins, contrairement à certains outils qui peuvent revêtir plusieurs fonctions. Par ailleurs, le dépôt d'un ou plusieurs outils dans une tombe peut symboliser l'activité professionnelle de celui qui l'a fabriqué comme de celui qui l'a utilisé (cf. 3<sup>ème</sup> partie, Chap. 4, p. 345-348).

#### 1.4.3.2 Un ensemble funéraire à l'origine de la nécropole (St 77, 205 et 217)

Les deux autres fosses à offrandes appartiennent au groupe du secteur 1, défini précédemment, et qui correspond au noyau primitif de l'espace funéraire. Elles accompagnent une sépulture secondaire à crémation (St 205 : volume 2, p. 178). La fosse 77 borde les côtés ouest et nord de la tombe 205, tandis que la fosse 217 est située dans le prolongement de l'extrémité est de la fosse 77 (**Figure 43**).

La fosse 217 est de forme quadrangulaire (32 x 36 cm). Son comblement charbonneux contenait des fragments d'os animaux brûlés (14,5 g), des fragments de clous, d'amphores brûlées et un tesson de céramique commune non brûlé (volume 2, p. 182). Des similitudes ont été observées entre ce matériel et ceux issus de la fosse à offrandes 77 et de la tombe à crémation 205. D'une part, sur l'ensemble de la nécropole, seules deux structures renfermaient des vestiges osseux de lièvres, les fosses 217 et 77. D'autre part, des similitudes, et même des collages, ont pu être observés entre les matériels céramiques des trois structures. Enfin, cet ensemble est cohérent d'un point de vue chronologique (deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.) et spatial (secteur 1). En outre, la fosse 77 a été directement associée à la sépulture 205 grâce à des collages entre des fragments de charnières en os.

La fosse 77 est la plus spectaculaire (volume 2, p. 122). De plan en L, sa longueur côté sud est de 3,50 m, celle du côté est de 4 m et sa largeur moyenne de 2 m, pour 0,55 m de profondeur (**Figure 44**). Son comblement charbonneux contenait un peu plus de 8 kg d'os animaux brûlés, environ 7000 tessons de céramique, près de 2000 fragments d'objets en fer, plus de 1000 fragments de verre, des éléments de coffrets (tabletterie et métal) et de nombreuses graines carbonisées. La moitié des tessons de céramique était brûlée, les éléments de coffrets également ; en revanche, les fragments de verre étaient intacts.

L'importance quantitative du mobilier recueilli est conjuguée à une diversité spécifique que l'on ne retrouve pas dans les autres structures de la nécropole. En premier lieu, les ossements animaux se rapportent aux espèces habituellement reconnues en contexte funéraire : porcs (NMI : 12), poules (NMI : 2), bœuf (NMI : 1), caprinés (NMI : 2), mais également lièvres (NMI : 2), oiseau (NMI : 1) et poissons (NMI : 3)<sup>56</sup>. L'altération des surfaces osseuses a considérablement limité l'observation de traces anthropiques pouvant apporter des informations sur la présentation et l'utilisation des pièces carnées. « *Cependant, quelques traces de désossage ont été relevées sur des côtes*

<sup>56</sup> Le taux des restes indéterminés, par rapport au poids total, est de 64,1 %.





**Figure 43** - Détail du secteur du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. ; vue vers le sud (cliché : Antea-archéologie)



**Figure 44** - La fosse à offrandes St 77, vue vers le sud (cliché : Antea-archéologie)



*de caprinés et de suinés.* » (O. Putelat dans Roth-Zehner 2007, p. 75). Le bœuf est représenté en particulier par l'autopode<sup>57</sup>. Le sanglier n'a pas été identifié, les restes de suidés sont donc affectés au porc ; toutes les régions anatomiques sont représentées avec une prépondérance du pied et plus généralement du membre postérieur. La majorité des porcs a été abattue avant 30 mois. L'auteur de l'étude, O. Putelat avance l'idée « *du dépôt d'au moins un très jeune porcelet complet mais aussi de jambonneaux (radius-ulna) et de jambons (fémur, patella, tibia-fibula, éventuellement munis de leurs autopodes tarse, métatarses, phalanges) provenant d'animaux plus âgés. [...] la bonne représentation des patellas montre que la plupart des pièces de viande issues des membres postérieurs n'ont pas été désossées mais ont été déposées intactes.* » (O. Putelat dans Roth-Zehner 2007, p. 77). La majorité des restes de lièvre provient du lièvre européen ; un module plus petit a été observé, il pourrait s'agir de *lepus timidus*, lièvre variable de plus petite taille ; le lapin a pu être écarté. Les poules sont vraisemblablement d'origine domestique. Pour ces petits animaux, leur bonne représentation anatomique tend à montrer qu'ils ont été déposés entiers, comme cela a déjà pu être reconnu sur d'autres sites (Lepetz, Van Andringa 2004, p. 166). Les poissons sont représentés par dix-sept fragments de vertèbres<sup>58</sup>. Ont été identifiés le brochet<sup>59</sup> et le grondin<sup>60</sup> (le troisième taxon est indéterminé).

Seuls deux fragments de métapodes (bœuf et capriné) ne semblent pas avoir été brûlés (couleur beige).

En conclusion, O. Putelat suggère que la grande majorité de ces éléments osseux sont à mettre à l'actif d'offrandes carnées bien que l'étude n'ait pas permis de « *réfuter totalement l'existence de pratiques alimentaires (repas etc.) qui impliqueraient les vivants au cours de la (ou des) cérémonies et rites funéraires.* » (O. Putelat dans Roth-Zehner 2007, p. 81).

Les vestiges osseux ont été minutieusement triés, et il s'avère qu'aucun os humain n'a été reconnu. Cela signifie donc que les vestiges osseux animaux n'étaient pas intimement mêlés aux vestiges osseux humains, soit parce qu'ils occupaient une place spécifique sur le bûcher, soit parce qu'ils ont été sacrifiés - en partie ou en totalité - dans une autre structure de combustion.

Les éléments céramiques méritent également que l'on s'y attarde quelque peu (7190 tessons pour un NMI de 158).

D'une manière générale, le mobilier céramique de cette fosse apparaît assez fortement romanisé contrairement à celui des sépultures plus tardives de la nécropole qui se caractérise par une forte tradition indigène. Il comporte en outre des céramiques fines - exclusivement des sigillées - et des amphores de Gaule du sud. Il se compose « *principalement de formes d'un service à liquide avec 22 cruches et 53 amphores au minimum. Le fait que ce service soit sérié, permet d'envisager qu'il ait été acheté dans le seul but de la cérémonie funéraire.* » (B. Commerçon dans Roth-Zehner 2007, p. 97). Les amphores sont plus anciennes (entre le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et le premier quart du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.), elles ont probablement été conservées un temps sur le site de consommation avant d'être utilisées dans ce contexte funéraire (B. Commerçon dans Roth-Zehner 2007, p.

<sup>57</sup> Ce terme désigne le segment distal du membre (mains et pieds).

<sup>58</sup> Étude réalisée en collaboration avec Aurélie Borvon (UMR 7041).

<sup>59</sup> Poisson de rivière, de lacs et d'étangs.

<sup>60</sup> Poisson de mer.

70). Elles sont représentées par les types G7 et G9, qui sont rares et peu exportés, et « *dont on ne sait rien quant au contenu. Leur forme et leur capacité ne rappellent en rien les solides récipients utilisés traditionnellement pour le transport de l'huile.* » (Laubenheimer 1985, p. 408). L'amphore de Narbonnaise a été retrouvée uniquement dans ces structures (secteur 1), aucune autre tombe de la nécropole n'en contenait<sup>61</sup>. La céramique commune est principalement représentée par des cruches, mais également par des pots et des jattes. Enfin, des fragments de *dolium*, correspondant à au moins un individu, ont été identifiés. Une partie de ce mobilier porte des traces d'un passage au feu ne pouvant résulter, dans la plupart des cas, d'une utilisation quotidienne. L'étude céramologique a également pu mettre en évidence la pratique du « bris rituel » qui consiste à briser intentionnellement une poterie, les différentes parties résultant de ce bris pouvant être utilisées de diverses manières. Dans le cadre qui nous intéresse cela peut se traduire par le passage au feu de certains tessons tandis que d'autres sont déposés intacts dans la fosse : cette pratique peut être reconnue par la présence d'au moins deux tessons d'une même poterie dont l'un porte les stigmates du feu et l'autre non. Tous les types de céramique sont touchés par cette pratique.

Cet important sacrifice de vaisselle, en partie importée, démontre, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, le statut privilégié du défunt auquel il se rapporte. Celui-ci est accentué par la présence de nombreuses offrandes alimentaires, notamment carnées, mais également par le reste du mobilier, et en particulier les coffrets matérialisés par des éléments métalliques et des charnières en os, elles aussi brûlées. On dénombre aussi ce qui semble être un fragment de tête d'épingle en os, une fibule en alliage cuivreux, de nombreuses graines carbonisées et des fragments de verre (non brûlés) se rapportant à au moins trois récipients<sup>62</sup>. L'ensemble de ce mobilier n'est pas clairement sexué, même si l'épingle en os et les coffrets pourraient davantage faire référence à une femme. L'étude anthropologique des os découverts dans la tombe 205 n'a pas permis de proposer de diagnose sexuelle : il s'agit d'un sujet gracile de taille adulte. La gracilité des os et l'absence de reliefs musculaires marqués ne constituent pas des indices ostéologiques suffisants pour conclure à la présence d'un individu féminin : il peut également s'agir d'un sujet masculin frêle et/ou jeune.

#### 1.4.3.3 Conclusion

Le terme de fosse à offrandes s'applique particulièrement bien à la structure 45 associée à sa sépulture à crémation (St 46), puisqu'il s'agit d'une fosse aménagée à proximité de la tombe et accueillant du mobilier rentrant dans les rituels funéraires mis en place pour un défunt en particulier.

En revanche, pour les deux autres structures, la question s'est posée dans des termes plus complexes. S'il est tentant au premier abord de considérer l'ensemble de ces vestiges comme les résidus de la crémation ramassés sur le bûcher, plusieurs observations vont à l'encontre de cette interprétation. En effet, comme nous l'avons suggéré précédemment, l'absence d'os humains est problématique. La présence de matériel non brûlé pose également question, en particulier les élé-

61 Quelques unes contenaient en outre des amphores rhénanes ou mosellanes.

62 Une coupe, une fiole et une cruche.

ments en verre dans la fosse 77, qui sont très fragmentés et dispersés dans le remplissage. En outre, la stratigraphie du comblement a mis en lumière une répartition spécifique avec un remplissage inférieur très charbonneux et principalement composé des os animaux et un remplissage supérieur contenant l'essentiel des tessons de céramiques. Le reste du mobilier (métal et verre) est dispersé dans ces deux couches. D'un autre côté, la reconnaissance de liens matériels (collages) entre les fosses et la tombe à crémation, laisse supposer que les premières ont accueilli, au moins en partie, des résidus du bûcher funéraire érigé pour le défunt<sup>63</sup>. Il est donc envisageable que tout le mobilier ne provienne pas uniquement du bûcher et pourrait également résulter d'un geste symbolique visant à illustrer les reliefs d'un banquet funéraire. L'importance de la vaisselle et des vestiges osseux animaux irait dans ce sens. Les jambons, poissons, gobelets, amphores etc., auraient donc été brûlés sur un lieu distinct de celui du bûcher, et auraient ensuite été déversés dans cette fosse avec une partie des résidus issus du bûcher. Les deux « crémations » ont pu avoir lieu à proximité immédiate l'une de l'autre, ce qui pourrait également expliquer les mélanges.

L'appellation de fosse à offrandes a donc été choisie pour différencier ces structures des fosses à cendres ou fosses dépotoirs servant strictement à accueillir les résidus d'une crémation<sup>64</sup>. On notera par ailleurs, dans la fosse 77, la forte symbolique liée au repas funéraire, en particulier à travers l'important service à boisson ainsi que par la présence de viandes et de poissons. Néanmoins, au vu des résultats obtenus par les différentes études, il ne s'agit pas non plus des seuls vestiges de repas funéraire puisqu'une partie du mobilier provient du bûcher. Ces fosses illustrent donc probablement plusieurs rites funéraires : le ramassage d'éléments provenant du bûcher, le sacrifice<sup>65</sup> par le feu de certains mobiliers et animaux, et/ou le repas funéraire (effectif ou symbolique).

La taille de la fosse 217 (0,32 x 0,36 m) est nettement plus modeste que la précédente, le mobilier est assez similaire mais dans des proportions bien moins importantes. Sa fonction reste difficile à établir précisément.

Signalons également la présence dans ce secteur d'une quatrième structure (St 224) qui a été apparentée aux concentrations de matériel (cf. *infra*) malgré une profondeur conservée de 0,10 m, pour un diamètre d'environ 0,50 m. Elle contenait des tessons de céramique, des fragments de verre et trois clous. L'étude céramique a révélé la présence d'au moins quatre récipients : une cruche, une jatte, un pot et une amphore ; certains tessons présentent les stigmates d'une exposition au feu. Sa datation, identique aux autres structures du secteur, indique qu'elle a fait partie du même ensemble. Elle se distingue uniquement par l'absence d'éléments osseux.

#### **1.4.4 Les concentrations de matériel**

Ces concentrations de matériel correspondent à ce qui est habituellement nommé « épandages » dans la littérature archéologique. Néanmoins, ce terme semble impropre car il sous-entend une action volontaire d'épandre du mobilier sur le sol, ce qui, en soit, constitue déjà une interprétation.

63 Le dépôt osseux de la tombe 205 est un dépôt en terre-libre à ossements dispersés avec résidus de crémation.

64 Nous reviendrons sur ces définitions dans la 3<sup>ème</sup> partie de ce mémoire (Chap. 3).

65 Le terme de sacrifice doit être compris ici dans son sens premier et non pas nécessairement dans un contexte religieux.

Par ailleurs, les hypothèses concernant la nature de ces vestiges sont peu nombreuses voire inexistantes. Ils mériteraient davantage d'être étudiés en détail, comme toutes les structures constituant le paysage funéraire d'une nécropole.

En tout, ce sont vingt-huit structures de ce type qui ont été recensées au sein de la nécropole. Elles se définissent comme des concentrations de matériel de surface, présentant des tailles et des formes variables<sup>66</sup>. Cependant, six d'entre elles ont été classées dans cette catégorie alors qu'elles s'apparentaient à de petites dépressions ou fosses : leur profondeur varie alors entre 5 et 16 cm. S'il est possible d'admettre, en dessous de 10 cm de profondeur, qu'il s'agit de mobilier de surface, les trois structures dont la profondeur est comprise entre 10 et 16 cm mériteraient en revanche une étude approfondie. L'hypothèse de fosses à cendres pourrait être avancée, mais l'une d'elle ne contenait pas d'os humains brûlés. Les deux autres contenaient quelques esquilles osseuses (St 32 et 39) et leur profondeur conservée est respectivement de 15 cm et de 9 cm. Les deux fosses contenaient également des fragments de verre, de métal et des tessons de céramique. En plus de cela, la fosse 39 a livré une monnaie brûlée. Il est possible qu'il s'agisse de dépôts à crémation arasés.

La structure 224, entrevue précédemment, fait partie des concentrations de matériel. Elle n'a pas été interprétée comme une fosse à offrandes du fait de l'absence d'ossements et de matériel « exceptionnel ». Bien que nous ne puissions affirmer avec certitude la nature de cette structure, cet exemple met en lumière l'importance d'une étude exhaustive du mobilier contenu dans toutes les structures funéraires, quel que soit le niveau d'enfouissement des vestiges : la fosse à offrandes 217, comme la structure 224, n'était conservée que sur 10 cm de profondeur. L'absence de mobilier particulier mis au jour dans la structure 224 est-elle suffisante pour réaliser cette distinction ? Le matériel recueilli dans les deux autres concentrations « en fosse » n'a pas été étudié, ce qui ne permet donc pas d'établir de comparaisons.

Dans les autres cas, ce sont des concentrations de surface reconnues sur une faible épaisseur. La présence de charbons de bois, même en petite quantité, est récurrente. Le matériel retrouvé dans ces concentrations est caractéristique du mobilier funéraire. La présence de tessons de céramique est systématique : ils sont parfois brûlés et correspondent aux formes et aux types retrouvés dans les tombes<sup>67</sup> (**Figure 45**). On notera cependant la présence d'amphores, qui sont par ailleurs rarement représentées dans les sépultures. Dans une même concentration, l'association de tessons brûlés et non brûlés a pu être reconnue. Outre le matériel céramique, des fragments de verre, de métal, de *tegulae*, d'os humains brûlés<sup>68</sup> ou d'os animaux<sup>69</sup>, sont également retrouvés dans ces structures. La majorité du mobilier ne présente pas de traces d'exposition au feu permettant d'attester de leur présence sur le bûcher.

Ces concentrations de matériel sont dispersées au sein de la nécropole et se retrouvent parfois à proximité immédiate de tombes, voire accolées à certaines d'entre elles. Cette dernière particula-

66 Se reporter au catalogue pour plus de détails.

67 Seize structures ont fait l'objet d'une étude céramologique (Roth-Zehner 2007, p. 106-109) ou au moins d'un comptage.

68 Il pourrait s'agir ici d'une tombe arasée.

69 Il n'est pas précisé s'ils sont brûlés.

Structure	NR total	NMI total	Catégories	Formes
20	197	11	céramique fine	gobelet
			céramique commune	pot
			amphore	amphore
36	143	3	céramique commune	indéterminée
			amphore	amphore
43	226	21	céramique commune	écuelles
				pots
				cruche
			amphore	amphore
59	188	9	céramique commune	pot
				cruche
				coupe
84	120	5	sigillée	coupes
				plat
			céramique commune	écuelles
				cruche
87	297	9	sigillée	indéterminé
				céramique commune
			amphore	amphore
91	9	1	céramique fine	gobelet
158	70	4	céramique fine	pot
			céramique commune	écuelle
168	83	12	céramique commune	jatte
				écuelles
				pots
				cruches
176	6	1	céramique commune	coupe
				jatte

**Figure 45** - Echantillon du mobilier céramique découvert dans les concentrations de matériel

rité se retrouve dans cinq cas (St 16/57, St 21/59, St 31/176, St 220/43 et St 246/249). Bien que l'association n'ait pu être démontrée matériellement (aucun collage entre les tessons), dans deux cas les datations concordent et permettent d'envisager un lien entre les structures (St 21/59 et St 31/176).

Il semble donc qu'au sein de ces concentrations de matériel, il soit nécessaire de faire une distinction supplémentaire, d'après les critères suivants : la taille, l'emplacement, la quantité de mobilier et la présence ou non de matériel brûlé.

La taille imposante de deux d'entre elles, ainsi que leur situation au centre de la nécropole, laissent à penser qu'il pourrait s'agir de zones de dépotoir communes à tous les utilisateurs du cimetière. La première (St 42) présente une longueur de 9,95 m sur une largeur de 4,75 m ; la seconde, située à 1,40 m à l'est de celle-ci, est de taille plus modeste (3 m x 3,60 m). L'étude du matériel issu de ces structures n'ayant pas été réalisée, il n'est pas possible d'aller plus loin dans l'interprétation

ou de vérifier cette hypothèse.

Cependant, la présence de petites concentrations à proximité de sépultures contraste avec ces dernières. Elles correspondent davantage à des rejets propres à l'utilisation et à l'entretien d'une seule tombe. La présence de mobilier brûlé, dans certaines d'entre elles, semble attester d'une utilisation le jour ou les jours suivants la crémation et l'enterrement. Mais la présence d'objets non brûlés et systématiquement brisés, atteste d'autres pratiques funéraires lors de visites ou de cérémonies commémoratives. Dans l'une d'elles ont été retrouvés des os animaux, mais leur étude n'a malheureusement pas été réalisée.

Cinq structures contiennent très peu de mobilier (entre cinq et six fragments de céramique ou de verre).

Au vu des éléments retrouvés, l'hypothèse retenue à ce jour est celle de zones de rejets marquant l'utilisation du lieu sépulcral par la communauté des vivants, lors de la crémation mais également au fil du temps, des recueils, et des cérémonies.

### **1.5 Etude ostéologique**

Nous procéderons ici à une présentation des résultats issus des études ostéologiques, en mettant en avant certaines caractéristiques liées aux pratiques funéraires. Cependant, une analyse plus poussée - sur certains aspects - sera renvoyée au chapitre réunissant l'ensemble des données des différents sites abordés dans ce travail, la présente étude se limitant à une présentation factuelle des résultats (cf. 3<sup>ème</sup> partie, Chap. 4). Par ailleurs, et bien qu'ils représentent une catégorie d'offrandes, les résultats de l'étude ostéologique des os animaux brûlés seront présentés rapidement (étude réalisée par O. Putelat<sup>70</sup>). Ils sont en effet retrouvés mêlés aux os humains et composent le dépôt osseux, parfois dans des proportions très importantes.

Etant donné qu'une évolution chronologique a été discernée au sein de cette nécropole et qu'elle semble s'accompagner d'une variation des pratiques funéraires, il a été choisi de présenter les résultats des études ostéologiques en fonction de ces horizons chronologiques. Dans cette étude ne sont pas prises en compte les concentrations de matériel pouvant contenir des fragments osseux, ni les structures trop perturbées (état de conservation 4). Les deux tombes présentant un état de conservation au stade 3 sont comprises dans l'étude générale, mais ne sont pas prises en compte dans les représentations pondérales, car nous ne sommes pas sûre de disposer de la totalité du dépôt osseux d'origine.

#### ***1.5.1 Etat de la documentation ostéologique***

Dans l'ensemble, la gestion de la fouille et du prélèvement des dépôts osseux a été menée selon un protocole systématique et minutieux. Une grande partie des structures funéraires se présentait sous la forme de fosses charbonneuses, avec parfois la présence d'un vase ossuaire ou d'un contenant périssable déposé dans la fosse. Lors de la fouille sur le terrain, chaque fosse a été partagée en deux

---

<sup>70</sup> Archéozoologie, Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan.



moitiés, afin d'obtenir une coupe stratigraphique de la structure et chaque moitié a été fouillée par passes horizontales. Les prélèvements de ces fosses ont été effectués de manière exhaustive, ce qui permet d'être certains de disposer de l'intégralité des dépôts osseux, mais cela a également engendré un important travail de tamisage. L'ensemble des sédiments extraits de cette fouille a été estimé à environ deux tonnes. Cette phase du travail a été effectuée avec l'aide de plusieurs personnes ayant participé à la fouille de la nécropole. Cela a permis d'extraire non seulement les os, mais également les différents éléments composant le mobilier funéraire (clous, fragments de verre, graines, tessons de céramique...).

Dans certains cas les structures se sont avérées très perturbées et les vestiges osseux n'ont pas fait l'objet de prélèvement sur le terrain (St 279, 283, 284, 285, 286).

Dans le cas des vases ossuaires et lorsque leur conservation le permettait, le prélèvement en bloc a permis de réaliser une fouille fine en laboratoire. Ce fut également le cas des cistes en pierre, pour celles dont le transport s'est avéré possible.

### **1.5.2 Horizon 1 : 50-80 après J.-C.**

Cet horizon chronologique regroupe cinq structures de nature différente : une sépulture à crémation en terre-libre (St 205), une grande fosse à offrandes (St 77) ne contenant aucun ossement humain, une seconde fosse à offrandes (St 217), une petite fosse superficielle contenant des tessons de céramique (St 224) et un niveau de destruction et/ou d'occupation (St 201).

L'étude anthropologique n'a donc concerné que les vestiges osseux de la tombe 205 (**Figure 46**). Ils se rapportent à au moins un individu de taille adulte gracile, dont le sexe n'a pas pu être déterminé. Le dépôt osseux est composé pour moitié d'os animaux brûlés (165,1 g) et pour moitié d'os humains brûlés (169,8 g). Ce faible résultat nous indique clairement que l'ensemble du squelette de l'individu n'a pas été déposé dans la tombe. Les éléments de l'extrémité céphalique sont peu représentés avec 7,7 % du poids total quand une représentation dite « normale » se situerait entre 10 et 30 % (Krogman 1978 ; Duday *et al.* 2000). Ils sont également très fragmentés, avec un poids moyen des fragments de 0,1 g. La représentation du tronc est également assez faible, avec 8,5 % du poids total (représentation « normale » entre 7 et 17 %), mais les éléments manquants ont pu être comptabilisés dans les esquilles (11,8 % du dépôt total). En effet, contrairement au crâne qui est facilement reconnaissable, l'identification des vertèbres et des côtes est d'autant plus aléatoire que la fragmentation est élevée, comme ici où le poids moyen des fragments osseux du tronc est de 0,09 g. En revanche, les membres sont bien représentés, mais ils sont également moins fragmentés (0,7 g en moyenne pour les membres supérieurs, 1,7 g pour les membres inférieurs). La crémation des os est homogène, ils présentent tous une couleur blanche uniforme qui indique une température élevée et/ou une durée d'exposition au feu importante.

L'étude ostéologique des os animaux (O. Putelat dans Roth-Zehner 2007, p. 75-87) a déjà été entrevue précédemment lors de la présentation des fosses à offrandes, signalons juste que les dépôts alimentaires présentent une grande diversité des espèces animales, en particulier dans la fosse à offrandes 77 : bœuf, caprinés, porcs, poules, lièvres, oiseaux et poissons. Avec la fosse 77, seule la



fosse 217 (horizon 1) a livré des vestiges osseux de lièvres.

Structure	Type de dépôt	Datation	N.M.I.	Age au décès	Poids des os humains en g	Poids des os animaux en g
77	Dépôt d'offrandes	50-80 ap.	/	/	/	8265,1
163	Terre-libre	avant 130 ap.	1	Individu de taille adulte	66,8	0
205	Terre-libre	50-80 ap.	1	Individu de taille adulte	169,8	165,1
217	Dépôt d'offrandes	50-100 ap.	/	/	/	14,5

**Figure 46** - Les structures funéraires de l'horizon 1 : type de dépôt, population et représentation pondérale

### 1.5.3 Un horizon intermédiaire

Une tombe à crémation (St 163) a été découverte sous le niveau de destruction du monument (St 66). Cette relation stratigraphique permet de proposer un *terminus ante quem* de 130 après J.-C. Il n'est donc pas possible de la rattacher *stricto sensu* à l'horizon 1 qui se limite à une fourchette allant de 50 à 80 après J.-C. ni à l'horizon 2 qui débute en 150 après J.-C. Elle est donc présentée isolément ici : il s'agit *a priori* d'une sépulture secondaire à dépôt en terre-libre à ossements dispersés, mais les informations de terrain sont assez lacunaires et l'absence de relevé photographique rend sa description difficile. Il est possible que la destruction du monument ait légèrement endommagé la sépulture (état de conservation 2 ou 3). Le poids total des fragments osseux est faible : 66,8 g, ils se rapportent à au moins un sujet de taille adulte. Aucun os animal n'a été reconnu. Le poids moyen des fragments est de 0,6 g pour ceux qui ont été déterminés et de 0,3 g pour les indéterminés, avec un taux de détermination qui s'élève à 52,1 %. Le tronc n'est représenté que par quatre fragments de vertèbres et une grande partie du dépôt osseux est constituée d'éléments des membres (41,5 %).

### 1.5.4 Horizon 2 : 150-210 après J.-C.

L'horizon 2 regroupe majoritairement des dépôts à crémation en terre-libre (19 sur 27), ainsi qu'une tombe à double ossuaire (vase céramique et terre-libre), une tombe à dépôt en vase ossuaire, deux cistes et quatre tombes dont le type de dépôt est indéterminé (**Figure 47**). Ces dernières n'ont pas été prises en compte dans l'étude qui va suivre, car les prélèvements osseux n'ont pas pu être effectués lors de la fouille. De même, la structure 39 a été comptabilisée en tant que sépulture<sup>71</sup> bien que cette interprétation soit sujette à caution : avec seulement 2,6 g d'os, elle pourrait également s'apparenter à une fosse à cendres. Une des deux cistes (St 237) ne contenait que quelques esquilles qu'il n'a pas été possible de déterminer. Ce sont donc uniquement vingt-deux tombes qui seront présentées ici. Onze structures caractérisées par une concentration superficielle de matériel appartiennent également à cet horizon chronologique.

#### 1.5.4.1 Représentation de la population

Il s'agit exclusivement de tombes individuelles renfermant les restes osseux d'au moins un

<sup>71</sup> Dépôt en terre-libre.

Structure	Type de dépôt	Datation	N.M.I.	Age au décès	Robustesse	Poids des os humains en g	Poids des os animaux en g
16	Terre-libre	150-200	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	272,4	7,6
17	Terre-libre	150-200	1	Adulte jeune	Indéterminée	662,4	83,6
18	Terre-libre	190-210	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	221,7	15,9
19	Terre-libre	150-200	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	633,8	78,7
21	Terre-libre	150-200	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	517,3	0,4
24	Terre-libre	190-200	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	690,2	228,3
25	Terre-libre	190-200	1	Individu de taille adulte	Gracile	358,2	5,7
27	Terre-libre	190-210	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	1026,7	38,5
29	Terre-libre	150-200	1	Adulte mature ou âgé	Indéterminée	464,7	4,6
30	Terre-libre	190-200	1	Adulte jeune	Indéterminée	193,7	0,8
31	Terre-libre	150-180	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	384	1,4
33	Terre-libre	150-200	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	292,9	22,9
37	Terre-libre	190-200	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	871,7	7,5
39	Terre-libre	150-200	1	Indéterminé	Indéterminée	1,6	1
85	Terre-libre	150-300	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	773,9	106,9
86	Terre-libre	170-210	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	761,5	65,6
90	Terre-libre	190-200	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	950,7	4,6
172	Terre-libre	150-200	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	632,4	116,3
175	Terre-libre	130-180	1	Adulte jeune	Indéterminée	303,5	16,3
202	Double ossuaire	190-210	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	1189,2	NB : 1,3
237	Ciste	150-200	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminée	/	/
245	Ciste	150-210	1	Adulte mature ou âgé	Indéterminée	335,8	4,3
277	Vase ossuaire	190-210	1	Adulte mature ou âgé	Indéterminée	459,5	0,8
279	Indéterminé	190-210	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminée	/	/
281	Indéterminé	150-200	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminée	/	/
285	Indéterminé	170-200	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminée	/	/
286	Indéterminé	150-200	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminée	/	/

**Figure 47** - Les tombes de l'horizon 2 : type de dépôt, population et représentation pondérale

sujet (22 tombes). La population se compose donc d'au moins vingt-deux individus répartis comme suit : sept sujets de taille adulte, trois adultes jeunes, huit adultes jeunes ou matures, trois adultes matures ou âgés et un individu d'âge indéterminé (**Figure 47**).

Il n'a pas été possible de réaliser de diagnose sexuelle sur ces individus, faute des pièces osseuses nécessaires. Le sujet de la tombe 25 est particulièrement gracile. Deux individus présentent une légère arthrose, au niveau des vertèbres pour le sujet de la tombe 29, et au niveau du genou (sur une patella) pour celui de la tombe 277. L'individu de la St 29 présente également une carie sur une racine de monoradiculée.

#### 1.5.4.2 Données quantitatives globales : le poids total des dépôts osseux

Les poids des dépôts osseux humains varient entre 193,7 g pour le plus faible et 1189,2 g pour le plus important, la moyenne se situant à 545,3 g (**Figure 47**).

La présence d'os animaux brûlés est attestée dans toutes les tombes, dans des proportions

variables (entre 0,4 g et 228,3 g) : « *cependant, quinze structures seulement permettent de dépasser le stade de la détection de la présence animale et livrent des taxons déterminés. La poule et le porc y sont le plus souvent associés et leur nombre d'occurrences est presque identique. Les bovidés (bœuf et caprinés) sont peu représentés et ne constituent jamais d'offrandes isolées : ils sont le plus souvent combinés au binôme porc-poule.* » (O. Putelat dans Roth-Zehner 2007, p. 91). Ces restes osseux correspondent tous à des dépôts d'offrandes primaires.

#### 1.5.4.3 Quantification relative : représentation des différents segments anatomiques

Sur l'ensemble des tombes nous constatons que le crâne est normalement représenté avec un taux situé entre 10 et 30 % (**Figure 48**), excepté au sein de la tombe 245 dans laquelle il représente 41,5 % du poids total de l'amas osseux. Cette valeur, supérieure à la représentation dite « normale », pourrait refléter un choix spécifique, d'autant plus que le taux d'esquilles est très faible, de même que celui du tronc. De plus, il s'agit d'un dépôt en ciste, et comme nous le verrons plus tard, il y a fréquemment un traitement différentiel de cette région anatomique dans ce type de tombe.

Les membres sont généralement bien représentés, seule la sépulture 18 présente un déficit (35,1 %), qui peut en partie être compensé par un fort taux d'esquilles. En revanche, le tronc est constamment sous représenté. Seules les tombes 30 et 37 offrent une représentation acceptable, bien qu'encore faible, avec respectivement 8,9 % et 7,3 %. La faible présence des éléments du tronc dans ces tombes découle principalement de leur forte fragmentation qui rend plus difficile leur détermination. Aucun fragment ne dépasse les 0,4 g, et la moyenne se situe aux alentours de 0,2 g.

Structure	% crâne	% tronc	% membres	% esquilles
16	18,1	2,1	66,8	13,1
17	24,7	2	47,4	25,8
18	23,4	2,8	35,1	38,7
19	17	6	53,7	23,4
21	14	1,3	73,9	10,9
24	26,4	3,2	45,9	24,4
25	30	3,9	56,4	9,7
27	17,7	4,7	50,9	26,6
29	22,4	4,5	67,1	6,1
30	17,4	8,9	63,1	10,6
31	24,6	4	43,4	27,9
33	13,2	4,1	52	30,6
37	22,8	7,3	62,4	7,3
85	18,1	2,1	66,8	13,1
86	21,4	4,1	56,1	18,4
90	21,3	6	69,2	3,4
172	19,7	2,6	46,4	31,2
175	20,2	4,7	46,6	28,5
202	14	3,6	66,9	15,6
245	41,5	0,9	56,8	0,7
277	16,4	1,5	73,3	8,7

**Figure 48** - Horizon 2 : représentation des segments anatomiques ; en bleu : sous représentation, en rouge : sur représentation (en % par rapport au poids total)

Dans l'ensemble, toutes les régions anatomiques sont représentées au sein de la tombe, sans que cela ne sous-entende un tri particulier de la part des opérateurs à la crémation.

#### 1.5.4.4 Les modalités de dépôt

Dans le cas des dépôts en terre-libre, la fouille par passes, réalisée sur le terrain, a montré qu'il n'y avait pas d'organisation particulière à l'intérieur des fosses. Les os sont déposés avec les résidus de crémation, sans tri préalable, comme cela a été mis en avant dans le paragraphe précédent.

La ciste 245 n'a pas pu être prélevée et n'a pas fait l'objet d'une micro-fouille : les ossements ont été prélevés en une fois.

Le vase ossuaire en céramique de la tombe 202 a été prélevé en bloc avec la « fosse » charbonneuse qui l'entourait (**Figure 49**). L'ensemble a été traité en laboratoire : le vase a été fouillé en trois passes, et la tache charbonneuse en cinq passes. Comme nous pouvons le voir sur le cliché, il n'y a pas de résidus de crémation à l'intérieur du vase. Aucun agencement particulier des os n'a été observé. Seul le tronc est largement majoritaire dans la fosse : 77 % du poids total enregistré pour ce segment anatomique (volume 2, p. 175).

Le vase ossuaire en céramique de la tombe 277 a également pu être prélevé en bloc. Il a été fouillé en cinq passes. Le premier relevé ne contenait que quelques esquilles et a donc été ajouté au deuxième relevé lors de l'étude ostéologique. Les premiers fragments osseux apparaissent à environ 3 cm du col du vase, mais la véritable concentration osseuse est visible lors de la troisième passe, à environ 8 cm du col. Le crâne est principalement présent dans la partie supérieure du vase alors que



**Figure 49** - St 202 : premier niveau de démontage (cliché : M.-J. Ancel)

le fond accueille en majorité des fragments de diaphyses. Le tronc est peu présent à l'intérieur du contenant, il représente 1,5 % du poids total du dépôt osseux (volume 2, p. 236).

#### 1.5.4.5 L'aspect des fragments osseux

##### - Le poids moyen

De manière générale la fragmentation des os est importante, en conséquence de quoi les taux de détermination sont assez faibles (en moyenne 47,4 %). Les éléments du tronc sont systématiquement les plus fragmentés (en moyenne 0,2 g), viennent ensuite ceux de la tête (en moyenne 0,3 g), puis les membres supérieurs (en moyenne 0,8 g) et enfin les membres inférieurs (en moyenne 1,4 g). Le poids moyen des fragments indéterminés est de 0,2 g. Il s'agit d'un schéma type que l'on retrouve fréquemment dans les crémations et qui découle directement de la «robustesse» de chacune de ces régions anatomiques. De cette «robustesse» dépend donc leur résistance à la crémation et surtout aux différentes manipulations qu'ont pu subir les os (**Figure 50**).

Structure	Pm tête en g	Pm tronc en g	Pm mb sup en g	Pm mb inf en g	Pm indét en g	Pm total en g	Taux dét. en %
16	0,3	0,1	0,7	1,4	0,2	0,3	38,5
17	0,4	0,2	0,6	1,3	0,3	0,4	45,8
18	0,2	0,2	0,4	0,7	0,2	0,2	33,6
19	0,4	0,3	0,9	1,5	0,3	0,4	45,8
21	0,3	0,2	0,6	1,1	0,2	0,3	40,1
24	0,4	0,2	0,9	1,4	0,3	0,4	47,9
25	0,2	0,1	0,7	0,8	0,2	0,3	46,1
27	0,3	0,3	0,6	1,1	0,3	0,4	43,2
29	0,2	0,1	0,7	1,8	0,2	0,3	45,9
30	0,6	0,4	1	1,2	0,3	0,5	55,7
31	0,4	0,4	1,4	1	0,3	0,4	48,4
33	0,3	0,3	0,7	2,6	0,2	0,3	36,1
37	0,3	0,1	0,8	1,6	0,2	0,3	56,5
85	0,3	0,1	0,8	1,3	0,2	0,3	48
86	0,5	0,2	1,1	1,5	0,3	0,4	49,8
90	0,4	0,1	1,2	1,5	0,2	0,3	60,6
172	0,3	0,2	0,5	1	0,3	0,3	39,2
175	0,3	0,3	0,8	1,5	0,2	0,3	43,8
202	0,3	0,2	0,9	1,8	0,2	0,3	43,7
245	0,4	0,1	1,1	1,1	0,2	0,3	66,1
277	0,3	0,1	1	2	0,2	0,4	59,7
<b>Moyenne</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>	<b>1,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>47,4</b>

**Figure 50** - Horizon 2 : le poids moyen des fragments osseux

##### - La coloration

Dans l'ensemble, la crémation des os s'avère assez homogène et assez poussée : la majorité des os présente une couleur blanc-gris à bleu. Cependant, dans certaines tombes, des segments anatomiques se caractérisent par des colorations plus variées allant du noir-brun au blanc. Ces variations touchent principalement les extrémités et les membres : le crâne (St 25, St 37, St 85, St 245), les

membres inférieurs (St 25, St 29, St 31, St 277), les pieds (St 29, St 85), les membres supérieurs (St 31) et les mains (St 85).

En revanche, d'autres tombes se caractérisent par une crémation clairement hétérogène où la coloration varie du brun au blanc et dans lesquelles peu de fragments osseux ont une couleur uniforme (St 90, St 202).

### 1.5.5 Horizon 3 : 210-300 après J.-C.

L'horizon 3 se caractérise par une plus grande diversité des types de dépôts : trois tombes à dépôt en vase ossuaire, neuf en cistes, trois à double ossuaire (vase céramique et terre-libre), un dépôt en coffret, six dépôts en terre-libre et un dépôt d'offrandes (St 45) associé à la tombe 46 (**Figure 51**).

Une des cistes (St 246) ne contenait aucun vestige osseux. S'agit-il d'un cénotaphe ou d'une tombe préparée à l'avance mais non utilisée ? La tombe 278 (vase ossuaire perturbé) ne contenait que quelques esquilles osseuses dont le prélèvement a malheureusement été perdu. Notons également la présence de deux structures dont le type de dépôt n'a pas pu être déterminé du fait de leur mauvais état de conservation (St 283 et 284) et pour lesquelles il semble hasardeux de parler de sépultures, ainsi que quatre structures caractérisées par une concentration superficielle de matériel (St 43, 84, 91 et 168). Ces cinq «tombes» ne seront pas prises en compte dans l'étude qui va suivre.

#### 1.5.5.1 Représentation de la population

Il s'agit de dix-neuf tombes individuelles renfermant les restes osseux d'au moins un sujet, et d'une tombe double (St 220), accueillant les restes d'au moins deux individus de taille adulte, reconnus grâce à la présence de doublons et à une différence de robustesse des deux sujets (**Figure 51**). La population se compose donc d'au moins vingt et un sujets répartis comme suit : neuf individus de taille adulte, deux adultes jeunes, huit adultes jeunes ou matures, un adulte mature, et un sujet biologiquement immature appartenant à la classe d'âge *Infans II*.

L'individu immature, dont l'âge au décès se situe entre 7 et 9 ans (+/- 2 ans), est le seul enfant retrouvé au sein de la nécropole (St 46), excepté le périnatal inhumé (St 83). Cette quasi-absence d'enfants laisse à penser qu'ils devaient subir un traitement différentiel, et/ou que leurs restes étaient enterrés dans un autre secteur, voire dans une autre nécropole que celle des adultes. Par ailleurs, cette sépulture est associée à une petite fosse à offrandes (St 45) qui contenait entre autres choses une lame de faux (ou faucille ?) en fer. Trois esquilles osseuses brûlées ont également été recueillies (0,1 g), mais elles s'avèrent insuffisantes pour déterminer l'âge au décès et pour s'assurer qu'il s'agit bien d'os humains.

Il n'a pas été possible de réaliser de diagnose sexuelle sur ces individus. Certains présentaient des degrés de robustesse assez marqués, ce qui nous a permis en partie de différencier la présence des deux individus au sein du dépôt 220, l'un étant gracile et l'autre plus robuste. Cette tombe est caractérisée par un double ossuaire, les os étant présents dans le vase ossuaire mais également dans la fosse, avec dans les deux cas la présence de résidus de crémation. L'individu gracile a été reconnu



Structure	Type de dépôt	Datation	N M I	Age au décès	Robustesse	Sexe
13	Double «ossuaire»	200-300	1	Adulte jeune ou mature	Robuste	Indéterminé
15	Terre-libre	190-250	1	Adulte jeune ou mature	Robuste	Indéterminé
26	Double ossuaire	190-250	1	Adulte jeune	Gracile	Indéterminé
28	Terre-libre	190-250	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	Indéterminé
34	Coffret	190-250	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	Indéterminé
45	Dépôt d'offrandes	200-250	/	/	/	/
46	Terre-libre	200-250	1	<i>Infans II</i>		
49	Terre-libre	190-250	1	Adulte jeune ou mature	Gracile	Indéterminé
55	Ciste	210-300	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	Indéterminé
68	Ciste	200-300	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	Indéterminé
69	Ciste	200-250	1	Adulte jeune	Très robuste	Homme probable
218-222	Terre-libre	190-250	1	Individu de taille adulte	Gracile	Indéterminé
220	Double «ossuaire»	190-210	2	Individus de taille adulte	1 robuste et 1 gracile	Indéterminé
235	Ciste	190-250	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	Indéterminé
240	Ciste	210-300	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	Indéterminé
241	Ciste	200-300	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	Indéterminé
242	Ciste	200-300	1	Individu de taille adulte	Robuste	Indéterminé
246	Ciste	200-300	/	/	/	/
248	Vase ossuaire	190-250	1	Individu de taille adulte	Robuste	Indéterminé
252	Ciste	200-300	1	Individu de taille adulte	Très robuste	Homme probable
278	Vase ossuaire	200-300	Indét.	Indéterminé	/	/
280	Terre-libre ?	190-300	1	Adulte jeune ou mature	Très robuste	Homme probable
282	Vase ossuaire	190-250	1	Adulte mature	Robuste	Indéterminé
283	Indéterminé	190-250	/	Indéterminé	/	/
284	Indéterminé	190-250	/	Indéterminé	/	/

Figure 51 - Les structures funéraires de l'horizon 3 : type de dépôt et population

dans le vase ossuaire, en revanche le sujet robuste n'y a pas été identifié, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il en est absent. En revanche, ils sont tous les deux présents dans la fosse.

Dans l'ensemble, quatre individus ont pu être reconnus comme graciles et huit sujets sont robustes, dont trois pour lesquels cela est particulièrement marqué, permettant d'avancer l'hypothèse d'une probable masculinité (Figure 53).

Certains fragments de vertèbres cervicales, appartenant à l'un des individus de la tombe 220,



présentent une légère arthrose (non associables à l'un ou l'autre des sujets). L'adulte jeune de la tombe 26 présente des traces de périostite sur des fragments d'humérus. Un autre cas d'arthrose a été repéré sur le sujet de la tombe 282 (arthrose vertébrale). Avec les individus des tombes 29 et 277 (horizon 2), ce sont les seuls sujets pour lesquels nous avons constaté des éléments pathologiques. Ce type d'observation n'est pas facile à réaliser sur les os brûlés du fait de la fragmentation, de la déformation et de l'absence de certaines pièces osseuses. Cependant, l'observation des ossements recueillis dans la tombe 15 nous a permis de constater la présence d'incisions sur un fragment de fémur (**Figure 52**). La répétitivité des traces sur un si petit fragment peut, dans un premier temps, signifier que leur présence n'est pas accidentelle. Vraisemblablement, il y a donc eu des coups portés sur cette région anatomique, réalisés avec un objet contondant et dont les motifs et les conséquences nous sont inconnus (Information orale : S. Thiol, archéo-anthropologue INRAP).



**Figure 52** - Traces d'incisions sur un fragment de fémur (St 15)  
(cliché : M.-J. Ancel)

#### 1.5.5.2 Données quantitatives globales : le poids total des dépôts osseux

Sont exclues de ces observations les structures jugées trop perturbées (états de conservation 3 et 4), pour lesquelles nous ne sommes pas sûre de posséder la totalité du dépôt osseux initial (St 46, 49, 278, 280 et 282).

Concernant les tombes individuelles accueillant les restes d'individus adultes, nous obtenons un poids moyen total de 522,4 g avec un poids minimal de 91,7 g et un maximal de 1455,7 g (**Figure 53**).

Les dépôts à double ossuaire sont les plus fournis avec une moyenne de 1098,3 g (trois tombes), tandis que les dépôts en ciste enregistrent les poids les plus faibles, avec une moyenne de 358,8 g (huit tombes). Pour les dépôts en terre-libre, nous obtenons une valeur moyenne de 652,2 g (trois tombes). Les tombes 34 et 248, dans lesquelles les dépôts osseux ont été effectués respectivement dans un contenant de type coffret et dans un vase ossuaire en céramique, présentent un poids total légèrement inférieur avec 571,4 g pour la première et 479,7 g pour la seconde.

Deux tombes possèdent un dépôt osseux supérieur à un kilo, il s'agit de tombes à double ossuaire, dont la tombe double 220.

L'individu immature est faiblement représenté avec 63,4 g d'os (St 46). Comme nous l'avons déjà énoncé, si nous possédons plusieurs valeurs de références pour les sujets adultes, les données sont en revanche plus rares pour les enfants. Des observations ont été faites par M. Trotter, B.B. Hixon et R.R. Peterson, qui obtiennent une moyenne de 1225 g pour les sujets entre 3 et 13 ans (Trotter, Hixon 1974). Mais leurs résultats sont difficilement exploitables en l'état (Lenorzer 2006, p. 176). Les valeurs sont nécessairement inférieures aux poids théoriques des sujets adultes, et dans le cadre de notre étude, le poids de l'individu de la tombe 46 est faible et non représentatif de la globalité du squelette. Il reste cependant délicat d'utiliser cette valeur telle quelle, étant donné que cette tombe a été perturbée par la pelle mécanique lors du décapage, et qu'une partie du dépôt osseux initial a probablement été perdue.

La plupart des dépôts osseux (18 sur 20) contenaient également des os animaux brûlés. Les tombes en ciste 235 et 252 ne renfermaient pas d'os animaux, et la tombe en ciste 240 ne comprenait que quelques esquilles indéterminées qui ne permettent pas réellement de parler d'offrandes alimentaires. La quantité d'os animaux brûlés est assez variable et ne semble pas liée au type de dépôt<sup>72</sup>. Dans un cas, le dépôt animal est supérieur en poids au dépôt humain (St 218-222) avec respectivement 400,8 g et 278,7 g. L'étude ostéologique de ces ossements a permis de reconnaître la présence d'au moins deux porcs, deux poules et un oiseau, ce qui peut être considéré comme un dépôt de qualité supérieure par rapport à d'autres. Trois autres sépultures se caractérisent par un dépôt alimentaire pouvant être considéré comme plus riche : St 34 (porc : fragments de tête et de deux membres ; poule), St 69 (porc : fragments de deux membres ; poule), St 15 (bœuf ; porc : fragments de tête et de membres ; poule) (O. Putelat dans Roth-Zehner 2007, p. 94).

Ici encore, ce sont la poule et le porc qui sont majoritaires, le porc dominant légèrement (douze occurrences contre huit pour la poule). Le bœuf est peu représenté et les caprinés sont absents des espèces identifiées (O. Putelat dans Roth-Zehner 2007, p. 94).

Structure	Type de dépôt	Poids des os humains en g	Poids des os animaux en g
13	Double «ossuaire»	1455,7	33
15	Terre-libre	798,5	82,3
26	Double ossuaire	780,8	30,8
28	Terre-libre	600,6	B : 6,4 et NB : 2,8
34	Coffret	571,4	98,3
45	Dépôt d'offrandes	/	/
46	Terre-libre	63,4	10,3
49	Terre-libre	92,3	16,5
55	Ciste	221,1	B : 0,9 et NB : 127
68	Ciste	265,7	1,7
69	Ciste	780,9	49,2
218-222	Terre-libre	278,7	400,8
220	Double «ossuaire»	1058,5	16,7
235	Ciste	292,1	0
240	Ciste	576,7	0,1
241	Ciste	91,7	10,9
242	Ciste	121,1	7
246	Ciste	0	0
248	Vase ossuaire	479,7	19,7
252	Ciste	520,9	0
278	Vase ossuaire	/	/
280	Terre-libre ?	425,1	2,5
282	Vase ossuaire	249,2	15,1
283	Indéterminé	/	/
284	Indéterminé	/	/

Figure 53 - Horizon 3 : représentations pondérales (en grisé : tombes perturbées)

<sup>72</sup> Comme pour les os humains, la quantité d'os animaux déposée est directement liée au ramassage sur le bûcher, bien que les proportions soient généralement relatives à la quantité d'offrandes alimentaires brûlée avec le défunt.

Deux restes d'équidés non brûlés ont été reconnus. Dans la tombe 28, ce sont des fragments d'une incisive qui ont été retrouvés mêlés aux os humains brûlés, sans que l'on puisse dire si leur présence est intrusive ou volontaire. Dans le cas de la tombe 55, il s'agit d'un dépôt secondaire volontaire ; le dépôt carné a en effet été réalisé sur le dessus de la cavité ossuaire de la ciste et il s'agit d'un gros fragment d'os coxal (acétabulum et ilium) de 127 g. Ce traitement particulier réservé aux équidés connaît des comparaisons dans d'autres nécropoles. A Avenches « En Chaplix » (Suisse, Canton de Vaud), C. Olive signale que les os de chevaux, qu'ils soient présents dans les sépultures à crémation ou dans les fosses, ne sont jamais brûlés (Castella *et al.* 1999, p. 140-143) ; à Mécleuves, ce sont les deux seules tombes qui contenaient des os animaux non brûlés, ce qui confère au cheval un rôle symbolique différent.

Dans ces dépôts de l'horizon 3, O. Putelat remarque également la présence de certains fragments osseux (St 218-222) dont le degré d'ustion laisse à penser qu'il pourrait s'agir de brûlures liées à la cuisson des aliments : « *En contexte domestique, ces brûlures seraient sans hésitation, mises au compte de la cuisson des aliments à la flamme. A ce titre, la pratique d'éventuels rites funéraires, complémentaires du dépôt d'offrandes, (repas des vivants, par exemple) ne saurait donc être totalement écartée.* » (O. Putelat dans Roth-Zehner 2007, p. 95).

#### 1.5.5.3 Quantification relative : représentation des différents segments anatomiques

Sont exclus de ces observations les structures jugées trop perturbées (états de conservation 3 et 4), pour lesquelles nous ne sommes pas sûrs de posséder la totalité du dépôt osseux initial (St 46, 49, 278, 280 et 282).

Dans l'ensemble, le crâne est toujours bien représenté (**Figure 54**). Dans un cas, sa valeur est supérieure à la normale, avec 34 % du poids total du dépôt osseux. Il s'agit d'une tombe en ciste (St 55). Dans quatre cas cette valeur est comprise entre 28 et 30 %, ce qui correspond également à une part importante : St 68, 218-222, 235 et 242. Il s'agit dans trois cas de dépôts en ciste et dans un cas d'un dépôt en terre-libre.

Les membres sont également bien représentés. Dans une tombe en ciste (St 252), leur valeur est largement supérieure à la normale (81,1 %), tandis que la part du crâne y est faible (12,4 %).

Seules deux tombes ne se caractérisent pas par un réel déficit du tronc, bien que les valeurs restent faibles (St 13 et 69). Dans l'ensemble, la représentation du tronc est plus faible dans les dépôts en ciste que dans les autres tombes de l'horizon 3, mais également en comparaison avec celles de l'horizon 2, qui sont majoritairement caractérisées par des dépôts en terre-libre. Par ailleurs, la tombe 245 de l'horizon 2, pour laquelle le dépôt a été réalisé dans une ciste, était la seule à présenter une part «trop» élevée de crâne et une très faible proportion du tronc.

Ces résultats pourraient être le reflet de choix spécifiques lors du dépôt des os dans la tombe et ce, en fonction du type de contenant utilisé pour accueillir les vestiges osseux du défunt. La fouille en laboratoire de certaines cistes et vases ossuaires va permettre d'apporter des informations complémentaires.

Structure	% crâne	% tronc	% membres	% esquilles
13	21,8	7,2	58,4	12,7
15	19,6	4,5	53,8	22,4
26	25,6	4,8	58,2	11,3
28	16,6	4,6	72,1	6,8
34	23,6	1,7	46,7	34,2
45	/	/	/	/
46	28,9	6,3	49,8	15,1
49	25,6	4,8	58,2	11,3
55	34	2,4	61,7	1,9
68	29,1	3,7	47,8	19,3
69	21	8	59,9	11,2
218-222	29,6	5,6	58,1	6,7
220	/	/	/	/
235	29,4	0,7	69,9	0,03
240	15,6	3,7	71,8	8,8
241	22,1	2,9	74,3	0,7
242	28,6	0,5	64,7	6,2
246	/	/	/	/
248	25	4,8	65	5,3
252	12,4	1,3	81,1	5,1
278	/	/	/	/
280	17,5	0,8	74,1	7,6
282	21,4	1,7	74,6	2,3
283	/	/	/	/
284	/	/	/	/

**Figure 54** - Horizon 3 : représentation des segments anatomiques ; en bleu : sous représentation, en rouge : sur représentation, en grisé : tombes perturbées (en % par rapport au poids total)

#### 1.5.5.4 Les modalités de dépôt

Dans le cas des dépôts en terre-libre, la fouille par passes réalisée sur le terrain a montré l'absence d'organisation particulière à l'intérieur des fosses. Neuf structures ont pu être prélevées afin d'être fouillées en laboratoire. Seules quatre d'entre elles présentaient une organisation interne spécifique.

La cavité ossuaire de la ciste 68 a été fouillée en cinq passes. La présence de gros fragments de crâne déposés sur le fond de la cavité semble relever d'un geste volontaire (cf. photo : volume 2, p. 114). La part de la tête dans ce dernier relevé (R5) représente un plus de 50 % du poids total comptabilisé pour celui-ci. Le reste du dépôt est principalement composé de fragments de diaphyses. Le même schéma a été observé lors de la fouille de la cavité ossuaire de la ciste 240, dans laquelle la part du crâne augmente considérablement dans le dernier relevé (volume 2, p. 206).

A l'intérieur de la cavité de la ciste 252, la présence de crâne est légèrement plus importante dans le fond que dans les niveaux supérieurs, bien que cela soit moins flagrant que dans les exemples précédents : il n'y a pas de gros fragments déposés sur le fond (volume 2, p. 226). Le tronc est

quasiment absent de ce dépôt (1,3 % du poids total du dépôt osseux). Les membres supérieurs sont majoritairement représentés dans la partie inférieure de la cavité (R3 et R4), tandis que les membres inférieurs sont surtout représentés dans la partie supérieure, entre autres par la présence de deux gros fragments d'os coxaux (R2).

La tombe 248 contenait un vase ossuaire en céramique en mauvais état de conservation ; la partie supérieure du vase n'a pas pu être prélevée en bloc avec la partie inférieure. Cependant, les os prélevés sur le terrain (UP 32074) provenaient de la partie supérieure du vase et ont donc été considérés comme le premier relevé. Ici, les éléments de l'extrémité céphalique sont plus présents dans les premiers relevés (R1 à R3 : ils représentent environ 35 % du poids total obtenu pour ces relevés) qu'au fond du vase où ils ne représentent plus que 7 % (R4) et 1,8 % (R5). À l'inverse, les membres inférieurs sont mieux représentés dans les relevés 4 et 5, dans lesquels ils correspondent à 50 % et 62 % du poids total de ces prélèvements (volume 2, p. 220).

#### 1.5.5.5 L'aspect des fragments osseux

##### - Le poids moyen

Dans l'ensemble, la même configuration se retrouve dans chaque tombe, les éléments les plus fragmentés sont ceux provenant du tronc, viennent ensuite ceux de la tête, des membres supérieurs et enfin des membres inférieurs (**Figure 55**). Le taux moyen de détermination est de 56,3 %.

Concernant le poids moyen total des fragments selon le type de dépôt, une légère différence est visible, différence déjà pressentie lors de la fouille et de l'étude ostéologique. Les os présents dans les cistes et dans les vases ossuaires sont moins fragmentés (en moyenne 0,6 g pour les premiers et 0,4 g pour les seconds) que ceux recueillis dans les tombes à double ossuaire ou en terre-libre (respectivement 0,2 g et 0,3 g en moyenne). Concernant le dépôt en contenant périssable, le poids moyen est de 0,4 g.

##### - La coloration

De manière générale, nous constatons une différence selon le type de dépôt. En effet, les fragments osseux recueillis dans les cistes se caractérisent par une crémation homogène et poussée : leur couleur varie du bleu au blanc. Seule la ciste 69 présente des fragments brun-noir, localisés uniquement au niveau de l'extrémité céphalique. Concernant les autres types de tombes, les cas sont plus variés. Parfois les crémations sont assez homogènes : si l'on retrouve toujours quelques fragments moins brûlés, cela reste anecdotique, et des études récentes réalisées dans des crématoriums actuels « *montrent qu'après une heure et demi de crémation conduite (...), la couleur d'un même os n'est pas homogène, ni en surface ni en section : bien que le blanc domine, on trouve encore des zones bleues ou même noires.* » (Depierre 2008, p. 18). Dans d'autres cas, les crémations sont clairement hétérogènes et la coloration des os varie entre le brun-noir et le blanc. Il s'agit dans deux cas de tombes à dépôt en terre-libre et dans deux autres cas de dépôts à double ossuaire.

Structure	Type de dépôt	Pm tête en g	Pm tronc en g	Pm mb sup en g	Pm mb inf en g	Pm indét en g	Pm total en g	Taux dét. en %
13	«Double ossuaire»	0,4	0,2	0,9	2	0,2	0,3	57,1
15	Terre-libre	0,5	0,4	1,2	1,7	0,5	0,6	46,5
26	Double ossuaire	0,2	0,1	0,7	1,1	0,1	0,2	42,4
28	Terre-libre	0,3	0,1	0,8	1,5	0,2	0,3	47
34	Coffret	0,4	0,3	0,5	1,4	0,3	0,4	38,9
46	Terre-libre	0,2	0,1	0,8	0,6	0,2	0,2	47,5
49	Terre-libre	0,3	0,1	0,4	1	0,2	0,2	58,2
55	Ciste	0,7	0,5	0,7	2,8	0,4	0,6	71,1
68	Ciste	0,3	0,4	0,6	0,8	0,1	0,3	61,9
69	Ciste	1	0,6	1,3	1,9	0,3	0,7	65,9
218-222	Double ossuaire	0,2	0,1	0,6	0,9	0,1	0,2	48,7
220	«Double ossuaire»	0,2	0,2	0,8	1,4	0,1	0,2	60,6
235	Ciste	1,2	1,9	0,8	1,2	0,2	0,7	66,8
240	Ciste	0,4	0,4	0,8	1,5	0,2	0,4	65
241	Ciste	0,3	0,1	1	1	0,2	0,3	62,8
242	Ciste	0,3	0,1	1	1	0,2	0,5	73,8
248	Vase ossuaire	0,4	0,8	0,6	1	0,2	0,5	74,8
252	Ciste	0,7	0,5	2,2	3,2	0,2	1	80,7
280	Terre-libre ?	0,4	0,4	1,6	2,1	0,4	0,6	62,4
282	Vase ossuaire	0,3	0,2	0,9	1,6	0,2	0,3	57,3
<b>Moyenne</b>		<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>56,3</b>

Figure 55 - Horizon 3 : le poids moyen des fragments osseux

### 1.5.6 Les tombes non datées

Vingt-cinq structures n'ont pas pu être datées précisément, dont l'inhumation de périnatal, cinq sépultures à crémation et douze structures caractérisées par une concentration superficielle de matériel. Pour les cinq sépultures à crémation, il s'agit de trois cistes, dont l'une a été prélevée lors du diagnostic et pour laquelle nous n'avons pas les données ostéologiques et pondérales, et de deux tombes à dépôt en terre-libre (**Figure 56**).

#### 1.5.6.1 Représentation de la population

Il s'agit de tombes individuelles, la population se compose donc d'au moins quatre sujets répartis comme suit : trois individus de taille adulte et un adulte jeune ou mature. L'individu de la tombe 38 se démarque des autres par sa forte robustesse.

#### 1.5.6.2 Données quantitatives globales : le poids total des dépôts osseux

Le poids total moyen est de 411,4 g, avec un minimum de 43,3 g et un maximum de 736 g (**Figure 56**). Aucun os animal n'a été reconnu dans ces tombes.



Structure	Type de dépôt	Datation	N M I	Age au décès	Poids des os humains en g	Poids des os animaux en g
38	Terre-libre	GR	1	Adulte jeune ou mature	687,3	0
83	Inhumation	GR	1	Périnatal		/
174	Terre-libre	GR	1	Individu de taille adulte	43,3	0
236	Ciste	GR	1	Individu de taille adulte	736	0
263	Ciste	GR	1	Individu de taille adulte	179,1	0
271	Ciste	GR	/	/	/	/

**Figure 56** - Les tombes non datées : type de dépôt, population et représentation pondérale (GR : gallo-romain ; en gris : tombe perturbée)

#### 1.5.6.3 Quantification relative : représentation des différents segments anatomiques

La part du crâne est assez faible pour la tombe 236, tandis qu'elle est sur représentée dans le cas de la tombe 38 et ce, au détriment des membres (**Figure 57**). Le tronc est systématiquement et largement sous représenté, avec une part située entre 2 et 5 % alors que la valeur moyenne de référence est de 17 %.

Structure	Type de dépôt	% crâne	% tronc	% membres	% esquilles
38	Terre-libre	46,6	3,2	29,2	21
174	Terre-libre	25,6	4,8	58,2	11,3
236	Ciste	12,8	3,2	67,4	16,7
263	Ciste	22,7	2	45,6	29,8

**Figure 57** - Tombes non datées : représentation des segments anatomiques ; en bleu : sous représentation, en rouge : sur représentation, en gris : tombes perturbées (en % par rapport au poids total)

#### 1.5.6.4 Les modalités de dépôt

Dans le cas des dépôts en terre-libre, la fouille par passes a montré l'absence d'organisation particulière à l'intérieur des fosses.

Les deux cistes ont pu faire l'objet d'un prélèvement et d'une fouille en laboratoire. La cavité ossuaire de la ciste 236 a été fouillée en huit passes. Les os sont présents dès l'ouverture, et ici encore de gros fragments de crâne, accompagnés d'une charnière en fer, ont été déposés sur le fond de la cavité (**Figure 58** et volume 2, p. 200). La fouille de la ciste 263 a été réalisée en quatre passes. Le remplissage était assez lâche, les os étaient un peu plus concentrés dans le dernier relevé.

#### 1.5.6.5 L'aspect des fragments osseux

- Le poids moyen

Une fois de plus, nous constatons les mêmes différences entre les degrés de fragmentation des différents secteurs anatomiques, avec dans l'ordre croissant des plus fragmentés aux moins fragmentés : les os du tronc, de l'extrémité céphalique, des membres supérieurs et inférieurs (**Figure 59**). Le



**Figure 58** - Ciste 236 : dernière passe de fouille et détail de la charnière en fer (cliché : M.-J. Ancel)

Structure	Pm tête en g	Pm tronc en g	Pm mb sup en g	Pm mb inf en g	Pm indét en g	Pm total en g	Taux dét. en %
38	0,9	0,4	0,5	1,6	0,3	0,7	59
174	0,2	0,1	1,2	1	0,2	0,2	36,3
236	0,3	0,2	0,7	1,2	0,1	0,2	41,9
263	0,2	0,2	1,5	1,7	0,2	0,3	43,9
Moyenne	0,4	0,2	1	1,4	0,2	0,3	45,3

**Figure 59** - Tombes non datées : le poids moyen des fragments osseux

taux moyen de détermination est de 45,3 %.

#### - La coloration

Trois tombes offrent la vision d'une crémation homogène avec des fragments osseux de couleur blanc-bleu, et deux tombes (dépôts en terre-libre) présentent une crémation également assez homogène, à l'exception de quelques fragments osseux localisés au niveau des membres inférieurs présentant une couleur brun-noir.

### 1.6 Synthèse

La nécropole médiomatrique de Mécleuves se situe le long de la voie antique reliant *Argentorata* à *Divodurum*. Elle est probablement en relation avec les structures d'habitat découvertes de l'autre côté de cette voie, du moins pour la période allant de la fin du I<sup>er</sup> à la fin du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C.

Bien que les limites matérielles de la nécropole n'aient pas été reconnues avec certitude, l'emprise de la fouille a vraisemblablement permis de mettre au jour l'ensemble des structures de la nécropole. Hormis la découverte de deux stèles funéraires, dont l'une d'elles est potentiellement

en place, aucun élément de signalisation, clairement avéré, n'a été découvert. L'édifice mis au jour dans la partie nord-ouest de la nécropole peut dans une moindre mesure être considéré comme tel, bien que la relation avec la sépulture retrouvée à l'intérieur n'ait pu être attestée. Cependant, peu de recoupements ont été observés. Seules les cistes en pierre, qui sont principalement datées et caractéristiques du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C., ont été installées sur des tombes et des structures déjà existantes.

Cette nécropole se caractérise par la présence de divers types de structures : des sépultures secondaires à crémation qui peuvent être de simples fosses ou des structures plus « monumentales » telles que les cistes en pierre ; des fosses à offrandes, dont l'une d'elle est particulièrement spectaculaire de par ses dimensions ainsi que par la quantité et la qualité de son mobilier ; une inhumation de périnatal ; un édifice carré « associé » à une tombe ; enfin, diverses concentrations superficielles de matériel. Ces différentes structures s'organisent par groupes, en fonction de leurs caractéristiques et de l'évolution chronologique qui marque l'occupation de la nécropole. En effet, l'étude du mobilier a permis de reconnaître trois phases d'occupation : l'horizon 1 correspond à la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. ; l'horizon 2 correspond à la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle et le début du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C. ; l'horizon 3 correspond au III<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Un hiatus chronologique est observable entre les horizons 1 et 2.

Au total, ce sont cinquante-quatre sépultures secondaires à crémation qui ont été découvertes<sup>73</sup>, et une sépulture à inhumation. L'étude anthropologique a pu être réalisée pour quarante-huit d'entre elles. La population enterrée ici s'élève donc à au moins cinquante individus, dont deux sujets immatures. Seule une tombe contenait les vestiges osseux de deux individus, toutes les autres sépultures sont à caractère individuel. L'horizon 1 n'étant illustré que par une seule sépulture, les autres se répartissent sur 150 ans, ce qui représente en moyenne un décès tous les trois ans. Ce résultat est cependant très relatif, car une grande partie de la population n'est pas représentée : en particulier les enfants.

L'approche ostéologique des sépultures par horizon chronologique a permis de constater que certains aspects des pratiques funéraires évoluaient, en particulier au niveau des types de dépôts et des contenants. Ainsi, l'horizon 2 se caractérise principalement par des sépultures pour lesquelles le dépôt est effectué en terre-libre, les os étant dispersés dans le comblement charbonneux de la fosse (résidus de crémation), tandis que l'horizon 3 voit une utilisation plus développée des cistes en pierre, les os sont alors débarassés des résidus de crémation avant d'être déposés dans la cavité de la ciste. Cela s'accompagne également d'une distinction dans le choix des pièces osseuses : les modalités de ramassage et de dépôt évoluent probablement en fonction du mode de dépôt choisi. Dans tous les cas, les données pondérales obtenues pour chaque ossuaire tend à prouver qu'une partie seulement des os du défunt est portée jusque dans la tombe. Par ailleurs, une différence a été observée en fonction du type de dépôt. Dans un premier temps, notons que trois tombes ont un poids total d'os brûlés supérieur à un kilo : il s'agit dans deux cas de tombes associant la présence d'un vase et d'un dépôt en terre-libre avec résidus de crémation (St 13 et 202) et dans un cas d'un

<sup>73</sup> Et quatre autres potentielles.

dépôt en terre-libre à ossements dispersés (St 27). Concernant les cistes, la moyenne du poids total des dépôts osseux humains (374,7 g) est un peu plus faible que celle des vases en céramique sans résidus de crémation (469,6 g). La moyenne des dépôts osseux des tombes de type « en terre-libre à ossements dispersés » est plus élevée avec 525,6 g, et celle des tombes en vase avec résidus de bûcher est encore supérieure avec 1141,9 g. Les cavités des cistes sont souvent peu profondes et rarement remplies entièrement, même si les cistes sont de taille imposante. Il existe donc des variations dans la masse d'os déposée dans les tombes selon le type de contenant.

Lorsque les os ne sont pas séparés des résidus de crémation, qui se retrouvent également dans la sépulture, l'étude a démontré que cela résultait probablement d'un ramassage aléatoire sur le bûcher, ce qui explique en partie que les fragments osseux soient plus petits. En effet, lorsque les os sont triés et séparés des résidus de crémation, ils sont généralement moins fragmentés : on choisit davantage des fragments osseux « volumineux ». Cela a plus particulièrement été mis en évidence dans les cas de dépôts dans des cistes en pierre. Un certain ordre pouvait alors apparaître dans le rangement des pièces osseuses au sein du contenant, et plus particulièrement au niveau des fragments crâniens. Dans le cas des sépultures associant un vase ossuaire en céramique et un dépôt en terre-libre à ossements dispersés - les deux contenant des résidus de crémation - la fouille des vases en laboratoire a permis de voir que les os étaient dispersés dans la matrice sédimentaire, et qu'il n'y avait pas véritablement d'amas osseux comme c'est souvent le cas dans ce type de sépulture : le comblement de la fosse et le comblement du vase sont similaires (St 13, 26, et 220). Il est alors possible d'envisager que le vase ait été déposé vide dans la fosse sépulcrale et qu'il ait été rempli au moment du déversement des vestiges de la crémation dans la fosse. Son rôle de contenant cinéraire serait alors partiellement remis en cause : il est effectivement rempli - indirectement - au moment de la mise en terre, mais par sa présence même il permet de distinguer ces sépultures de celles où aucun vase entier n'a été déposé. Il s'agit par ailleurs toujours du même type de vase - Niederbieber 105 - utilisé comme vase ossuaire dans d'autres sépultures (St 202, 248, 277, et probablement St 278 et 282).

Ces différentes observations ne se confirment pas pour toutes les sépultures, et bien que certaines grandes tendances semblent se dégager, ces schémas ne sont pas généralisables. Ils permettent néanmoins de mieux approcher la diversité et la richesse de la gestuelle funéraire liée à la crémation.

Le croisement des données ostéologiques, avec le type de mobilier, le type de tombe ou encore son organisation, n'a pas permis d'établir de liens. Cependant, l'absence de diagnose sexuelle fiable et la quasi-absence de sujets immatures empêchent toute réflexion poussée concernant les comparaisons envisagées sur une approche plus sociologique des défunts. Excepté la sépulture à crémation du I<sup>er</sup> siècle (St 205) et les tombes d'enfants (St 46 et 83), aucune autre ne dénote de l'ensemble. Le mobilier funéraire est assez modeste et l'ensemble offre une image homogène au sein de la population. Si l'utilisation de cistes en pierre, de taille parfois imposante, peut renvoyer à un coût plus important, notamment en termes d'effort, cela n'a pas de répercussion au niveau du mobilier funéraire, quasi absent de ces tombes en ciste.

D'une manière générale, cette nécropole renvoie à l'image d'une population rurale «modeste», il n'y a pas d'extravagances ni dans l'aménagement de la tombe, ni dans le mobilier constitué d'éléments de la vie quotidienne, produits localement et principalement représentés par la céramique. Il faut cependant garder à l'esprit que la richesse ou le statut social ne s'exprimaient pas nécessairement dans la tombe telle qu'elle nous est parvenue. D'autres moments des funérailles nous échappent inévitablement.

## 2. Une nécropole atrébate à Loison-sous-Lens, « Les Oiseaux » (Pas-de-Calais)

Préalablement à l'aménagement d'un parc d'activités économiques sur la commune de Loison-sous-Lens, un diagnostic archéologique mené par l'INRAP, puis une fouille de sauvetage menée par la société Archéopole (sous la responsabilité de R. Pouriel), ont été réalisés au lieu-dit « Les Oiseaux » en 2005 et 2006. Différentes périodes d'occupation ont pu être mises au jour, allant de La Tène moyenne au II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. La nécropole gallo-romaine n'avait pas été perçue lors du diagnostic. Des vestiges d'époque moderne, entre autres de la Première Guerre Mondiale ont également été découverts. Les nombreux impacts d'obus et la présence d'une tranchée ont par ailleurs endommagé une partie des vestiges antiques. Nous avons été chargée de la fouille en laboratoire et de l'étude ostéologique des structures à crémation gallo-romaines (volume 2, p. 269 à 338).

### 2.1 Le contexte archéologique

L'environnement archéologique du site est riche et donne l'image d'une occupation gallo-romaine rurale assez dense. Plusieurs établissements ruraux, villas et sites funéraires sont connus - par les fouilles ou par les prospections aériennes et pédestres - dans le secteur de Lens (Delmaire 1994, p. 390-395). Une voie secondaire antique, suivant un axe Nord-Sud, reliait les capitales de cité atrébate et ménape. Son tracé passe actuellement par la ville de Lens. Une autre voie dont le tracé reste hypothétique, est envisagée au nord-est de la ville actuelle. Elle passerait alors à moins de 500 m de la nécropole « Les Oiseaux ».

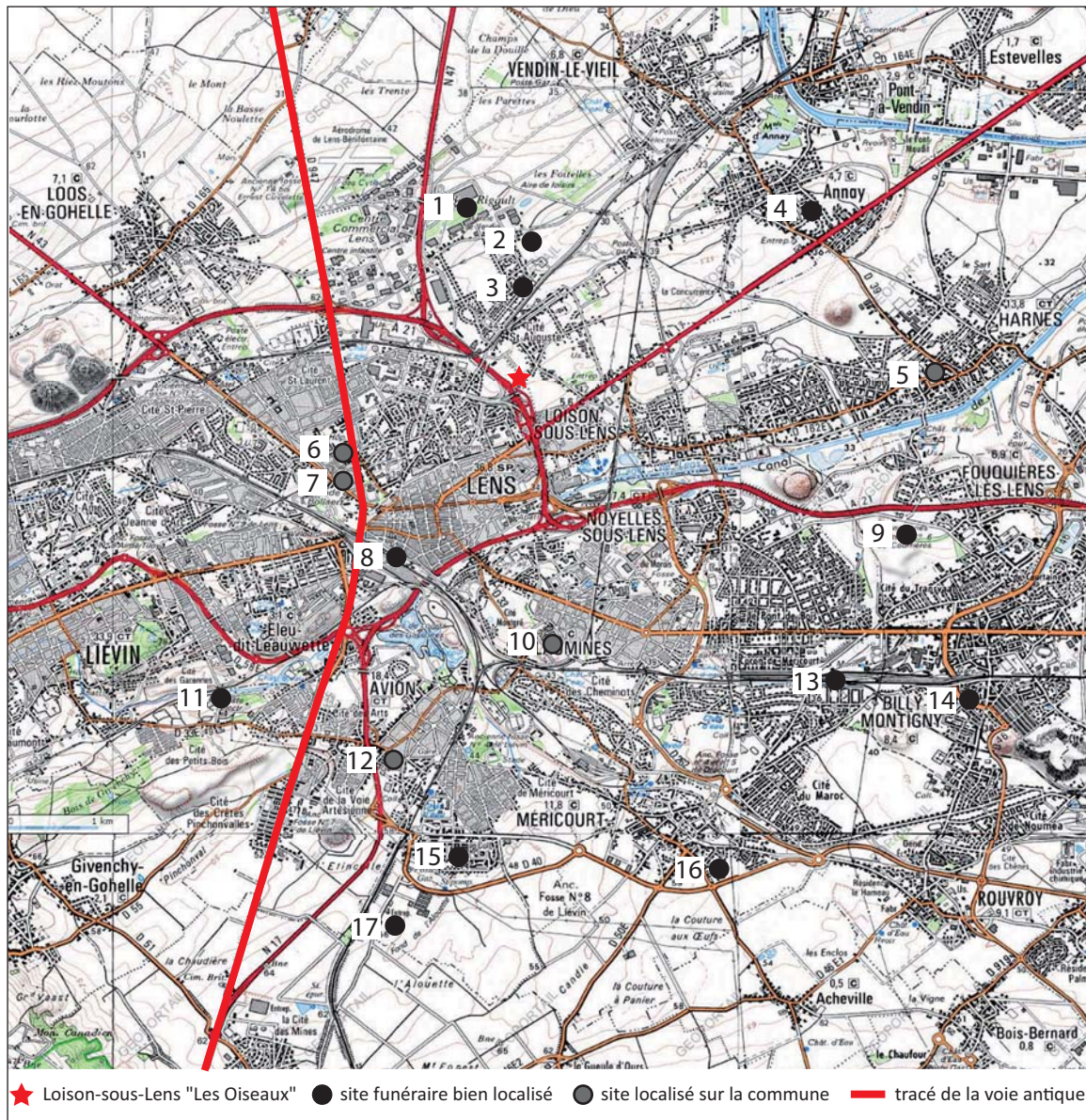
Le site a livré une première occupation datée de La Tène moyenne et finale caractérisée par la présence de fossés. Un second réseau de fossés, plus important, prendra place à une période de transition entre La Tène finale et le début de l'époque gallo-romaine, il est alors vraisemblablement accompagné d'un bâtiment sur poteaux situé au sein d'un enclos fossoyé (ferme indigène). Leur utilisation semble être extrêmement courte puisque les fossés seront rebouchés et un établissement rural gallo-romain sera implanté dès le I<sup>er</sup> siècle après J.-C. (Pouriel 2007).

#### 2.1.1 Les sites funéraires

Dans un rayon de 5 km autour du site de Loison-sous-Lens, nous avons comptabilisé dix-sept sites funéraires gallo-romains<sup>74</sup> (**Figure 60**), dont quatre sont uniquement constitués d'une tombe isolée (n° 3, 6, 7 et 10). A Sallaumines (n° 10), la sépulture à crémation était accompagnée d'une

<sup>74</sup> Se référer à l'inventaire pour une description détaillée (volume 2, p. 401-486).





**Figure 60** - Localisation des sites funéraires aux alentours de Loison-sous-Lens (carte IGN : géoportail : 1- Vendin-le-Vieil/Bois Rigault, 2- Vendin-le-Vieil/Quincailler, 3- Vendin-le-Vieil/Rue Courbet, 4- Annay, 5- Harnes/ Les Marnières, 6- Lens, 7- Lens, 8- Lens/Gare, 9- Fouquières-lès-Lens/Fosse 6, 10- Sallaumines, 11- Liévin/Usine à pierres, 12- Avion/Le Fossé à Leu, 13- Billy-Montigny, 14- Billy-Montigny, 15- Avion/Cité de la République, 16- Méricourt/Les Fossés Sainte-Barbe, 17- Avion/Les Quatorze

tombe à inhumation, toutes deux datées des II<sup>ème</sup> - III<sup>ème</sup> siècles après J.-C. Dans quatre cas (n° 1, 2, 12 et 16), les tombes peuvent être rattachées, de manière plus ou moins certaine, à un habitat rural.

Le site de Harnes « Les Marnières » (n° 5) a livré des tombes à crémation et ce qui semble devoir être interprété comme un bûcher funéraire. Cette découverte est malheureusement peu renseignée car elle a eu lieu de manière fortuite vers 1938, et n'a pas fait l'objet d'une véritable fouille. Un autre bûcher - ou tombe-bûcher - est suspecté à Avion « Les Quatorze » (n° 17) : il s'agit d'une fosse rectangulaire de 2,10 m sur 1,60 m caractérisée par un comblement charbonneux. Un petit sondage a été effectué dans l'angle sud-est et a permis de découvrir une monnaie, des clous et une

patella (rotule) humaine brûlée. En l'absence de temps et de personnes sensibilisées à la fouille de ce type de structure, elle a été laissée en l'état dans l'attente d'une éventuelle prise en charge selon le protocole adéquat.

Le site d'Avion « Le Fossé à Leu » (n° 12) a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 2007 (G. Prilaux : INRAP), qui a permis la mise au jour des vestiges d'un établissement agricole se développant de l'époque protohistorique à l'époque gallo-romaine, ainsi que d'une nécropole composée de trente tombes à crémation datées entre le milieu du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Cette nécropole atrébate semble à première vue présenter des caractéristiques communes avec celle de Loison-sous-Lens. En effet, deux grands types de tombes se distinguent : le premier rassemble des sépultures constituées d'un vase ossuaire en céramique accompagné d'une écuelle ou d'un petit bol, tandis que les autres s'illustrent par leur dimension, leur architecture et la qualité du mobilier d'accompagnement. Le type de mobilier est également assez semblable (céramiques, offrandes alimentaires...). Le rapport de fouille étant actuellement indisponible, il ne nous est pas permis d'aller plus loin dans cette comparaison. D'autres sites présentent des caractères communs, notamment à Billy-Montigny (n° 13) et à Avion « Cité de la République » (n° 15).

Les sites funéraires sont donc relativement nombreux sur ce petit périmètre, et bien que la documentation concernant chacun d'eux soit inégale et ne permette pas une réflexion poussée, ces découvertes offrent une première image des pratiques funéraires en cours à cette époque.

### 2.1.2 L'établissement rural « Les Oiseaux »

La fouille et l'étude céramologique de ce site ont permis de mettre en évidence deux phases d'occupation continues. Cet établissement rural - et sa nécropole - offre au contraire l'image d'un site en pleine évolution, avec une réorganisation de l'habitat et des activités agricoles et artisanales (**Figure 61**). La première phase prend place au début du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et la seconde correspond à la fin du I<sup>er</sup> et à la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Des bâtiments sur poteaux en matériaux légers feront place à des bâtiments construits en dur, tandis qu'un lieu destiné à l'artisanat se mettra en place.

#### 2.1.2.1 La première phase

La première occupation gallo-romaine prend elle-même place sur un site occupé de manière ponctuelle à La Tène ancienne (une fosse isolée), puis de manière plus représentative à La Tène moyenne et finale avec l'implantation d'un habitat et d'un réseau fossoyé (Pouriel 2007, p. 57-74). Elle se caractérise par la présence de deux bâtiments principaux et au moins quatre annexes, ainsi que par un réseau structuré de fossés délimitant des parcelles. Les premières sépultures sont associées à cette occupation (**Figure 62**).

Le bâtiment 5 présente un plan quadrangulaire régulier de 7,50 m sur 7 m environ (soit une surface de 52,50 m<sup>2</sup>) avec une avancée au nord-est de 2,50 m environ de large. Le bâtiment 6 présente quant à lui un plan rectangulaire avec au sud-est une avancée ou une paroi en abside. Ses dimensions sont de 7 m sur 4 m, soit une surface de 28 m<sup>2</sup>. Aucun mobilier ne permet de dater ces



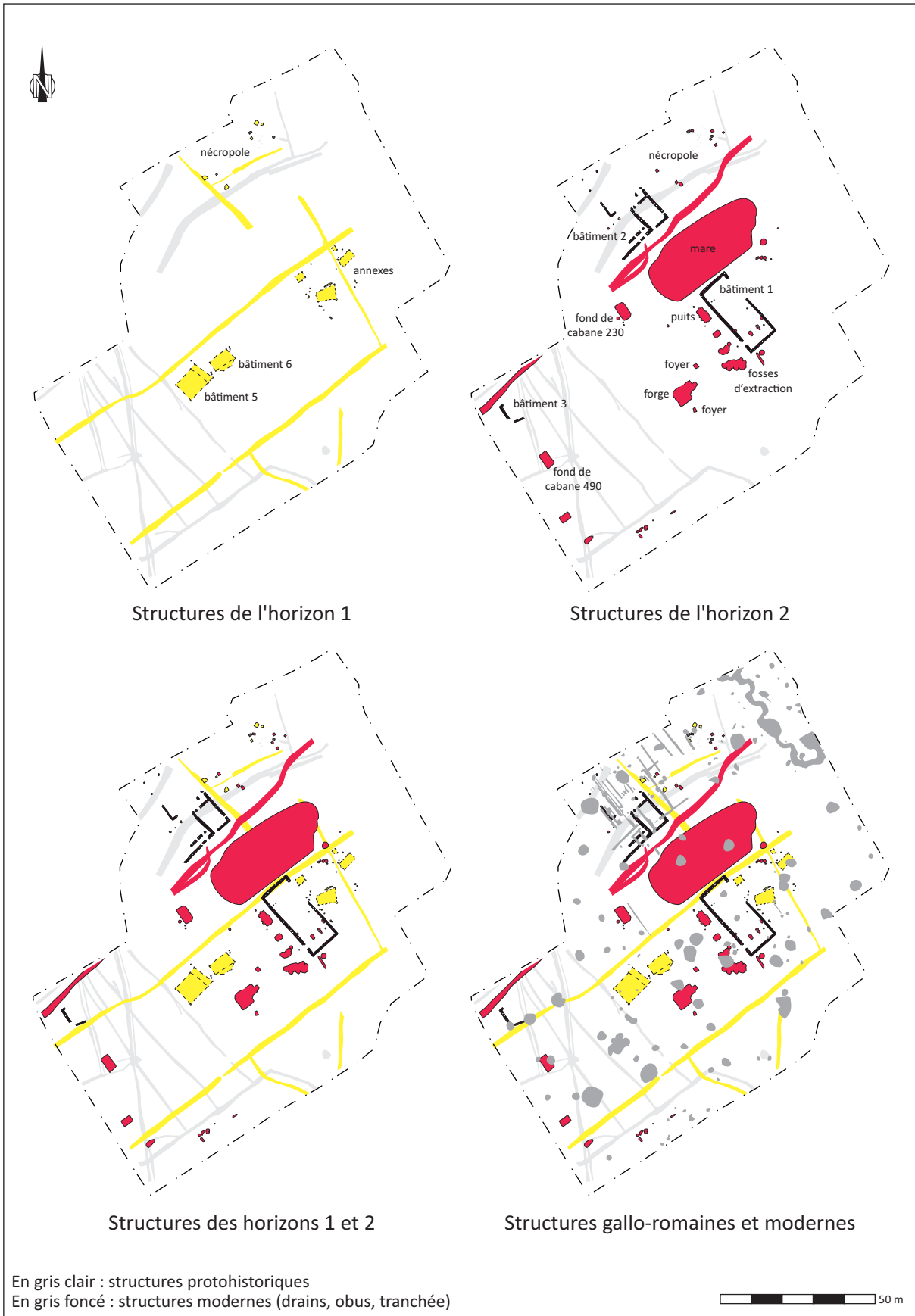


Figure 61 - Evolution de l'occupation du site en fonction des horizons chronologiques

bâtiments, mais ils sont cependant rattachés aux structures du début du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. de part leur orientation et leur situation (Pouriel 2007, p. 81). Ils ont certainement servi d'habitations. Plusieurs annexes, situées à environ 30 m au nord-est, les accompagnent : plusieurs ensembles constitués de trous de poteaux permettent d'identifier, plus ou moins clairement, différents bâtiments dont au moins deux petits greniers. Trois grands fossés forment un enclos autour des bâtiments d'habitation et de deux annexes. Celui situé au sud montre une interruption pouvant correspondre à l'entrée de l'établissement.

### 2.1.2.2 La seconde phase

A la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., des bâtiments en dur remplacent les habitations existantes qui semblent alors abandonnées, laissant un espace vide pouvant servir de cour entre une zone d'artisanat située à l'ouest et la zone d'habitat situé à l'est (**Figure 63**).

Dans la partie nord du site, le bâtiment 2 apparaît quelque peu isolé, séparé des autres structures par un fossé et une mare. Il a été endommagé par les impacts d'obus et l'installation de structures plus récentes, ce qui rend son interprétation délicate (**Figures 63 et 64**). « *Seule une pièce complète rectangulaire de 8,50 m sur 6,50 m (soit une surface d'un peu plus de 55 m<sup>2</sup>) a été observée.* » (Pouriel 2007, p. 129). Il est cependant possible que ce bâtiment ait servi d'habitation, à moins que sa fonction ne soit en relation avec la nécropole installée à proximité immédiate. Aucun mobilier datant n'a été mis au jour, cependant les deux fossés associés, qui ont sans doute servi de zone de rejets durant l'occupation du bâtiment, ont livré du matériel permettant de proposer un comblement entre le milieu du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C.

La mare « *s'étend sur une longueur de 42 m pour une largeur maximale d'environ 18 m soit une surface d'environ 750 m<sup>2</sup>.* » (Pouriel 2007, p. 117). Le mobilier recueilli se compose de quelques fragments d'os animaux, de *tegulae* et de céramiques permettant de la dater du Haut-Empire. Elle permet, avec le puits, une bonne gestion de l'eau nécessaire à une activité agricole.

Un puits (St 252), ainsi que diverses fosses, a en effet été découvert à proximité du bâtiment 1. Il a été installé au centre d'une structure rectangulaire de type fond de cabane (St 251). Le seul mobilier découvert, qui provient de la structure 251, est daté du Haut-Empire. Les fosses, situées au sud du bâtiment, contenaient du mobilier des I<sup>er</sup> et II<sup>ème</sup> siècles après J.-C. Il s'agit probablement de fosses d'extraction d'argile pour la fabrication du torchis (Pouriel 2007, p. 115).

Le bâtiment 1 (**Figure 65**) est « *de forme rectangulaire pour une largeur d'environ 11 m et une longueur d'environ 25,50 m. Les murs, très arasés, sont constitués d'un cailloutis de calcaire damé. Leurs largeurs varient de 0,50 m à 0,75 m pour une épaisseur conservée moyenne maximale de 0,20 m environ [...]. Ils délimitent ainsi un espace intérieur d'environ 24 m sur 10 m soit une surface de 240 m<sup>2</sup>.* » (Pouriel 2007, p. 107). Concernant la restitution de l'élévation, deux hypothèses ont été avancées : soit la fondation soutient un simple mur bahut et le reste de l'élévation est en bois et torchis, soit toute l'élévation est en pierre. La présence d'une couverture en tuiles semble attestée par la découverte de nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices* sur l'ensemble du site. Quatre trous de poteau ont été découverts à l'intérieur du bâtiment ; ils constituent probablement les traces de dispositions



Figure 62 - Plan du site : établissement rural et nécropole





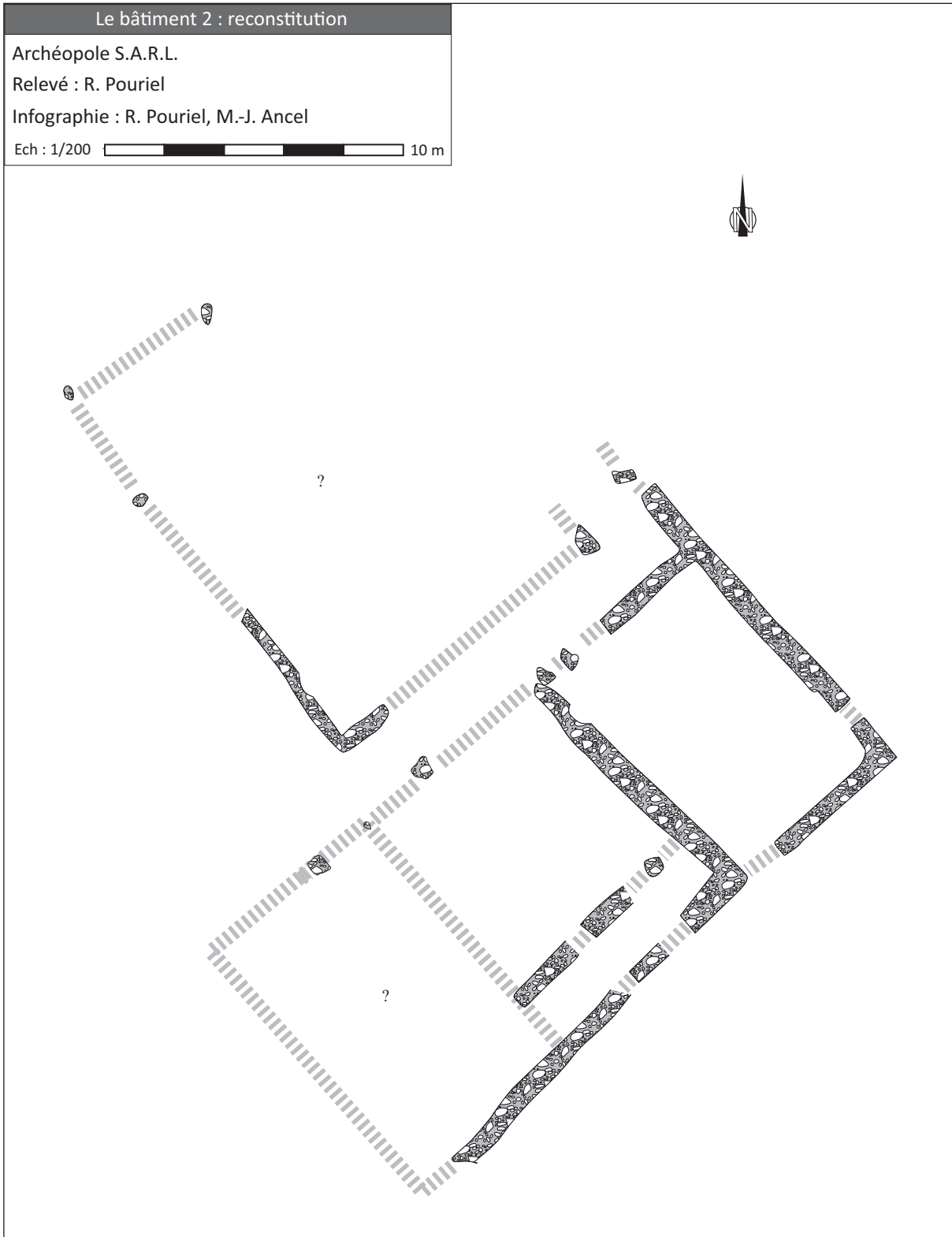
**Figure 63** - Vue aérienne du bâtiment 2 (cliché : Archéopole)

intérieures, comme des cloisons en matériaux légers (Pouriel 2007, p. 107 et 270). Sa datation n'est pas assurée : quelques tessons du Haut-Empire y ont été recueillis et une monnaie trévière en bronze de *Germanus* frappée entre 30 et 10 avant J.-C. donne un *terminus post-quem*. Ce bâtiment est interprété comme une grange.

Le bâtiment 3 est très mal conservé. Il se situe à l'extrémité ouest du site. Son plan restitué est un carré de 6,50 m de côté environ pour une surface de 42 m<sup>2</sup> environ. Les fondations sont constituées d'un blocage de petits blocs calcaires damés (Pouriel 2007, p. 117).

Deux fonds de cabanes ont également été mis au jour, l'un situé au sud du bâtiment 3 (St 490) et le second plus au nord à proximité de la mare (St 230). « *Le mobilier du fond de cabane 230 est assez conséquent : des ossements d'animaux en mauvais état, des clous, des coquillages, des fragments de tegulae, des scories et du torchis rubéfié. La céramique (jattes, assiette, couvercle et pot à col tronconique) retrouvée permet de dater le comblement entre le milieu du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C.* » (Pouriel 2007, p. 121). Le mobilier du fond de cabane 490, qui se compose de fragments de *tegulae*, d'une fibule en bronze, de scories et de fragments de céramique (pot miniature, pot à col droit, jatte), est daté entre le milieu du I<sup>er</sup> et le II<sup>ème</sup> siècle après J.-C.

Cet établissement se caractérise, outre par son activité agricole, par une activité artisanale liée à la métallurgie et matérialisée par la présence d'une forge domestique. Celle-ci se situe au sud-ouest du bâtiment 1 : « *C'est une structure globalement rectangulaire de 8,50 m sur 5,80 m pour une profondeur maximale de 0,40 m. Trois trous de poteau, un surcreusement et une pierre plate pourraient constituer les bases d'une construction en matériaux légers.* » (Pouriel 2007, p. 124). Quatre foyers distincts ont été repérés : deux à l'intérieur de la structure et deux en dehors. Le mobilier retrouvé indique clairement qu'il s'agit d'une forge domestique destinée à l'entretien quotidien des outils ainsi qu'à





**Figure 65** - Vue aérienne du bâtiment 1 (cliché : Archéopole)

la fabrication de petits objets (notamment des clous). Le mobilier céramique permet d'obtenir une datation située entre le milieu du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C.

Cet établissement rural est abandonné au cours de la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Cette fin semble intervenir assez tôt et peut peut-être s'expliquer par le rayonnement important des villas alentours : « *l'abandon du site « Les Oiseaux » ne résulterait pas d'un changement d'occupation mais plutôt d'un échec de transformation.* » (Pouriel 2007, p. 278).

## 2.2 Le phasage chronologique

L'étude céramologique a permis de dater assez précisément la plupart des structures funéraires et de définir deux horizons, voire également un horizon intermédiaire : le premier correspond à la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et le second à la deuxième moitié, correspondant globalement aux horizons définis pour l'habitat (**Figure 66**).

Deux structures funéraires n'ont pas pu être datées précisément : la première est une fosse charbonneuse (St 160) et la seconde est une sépulture secondaire à crémation en grande partie détruite (St 169). Certains types céramiques de l'horizon 1 sont déjà présents à La Tène finale et au début de l'épo-

Horizon 1	Etape intermédiaire	Horizon 2	Non daté
St 20		St 122 St 123	
St 124	St 15	St 126 St 140	St 160
St 125	St 211	St 159 St 209	St 169
St 128		St 213 St 214	

**Figure 66** - Répartition chronologique des structures funéraires par horizon

que augustéenne, mais les assemblages permettent de les placer plus tardivement. Le passage entre les deux horizons se caractérise par un changement dans le choix des céramiques déposées dans la tombe : la *terra rubra* - majoritaire dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle - disparaît dans l'horizon 2, au profit de la *terra nigra* ; le même changement s'opère entre la céramique modelée et la rugueuse sombre (Pouriel 2007, p. 162). L'horizon 2 voit également l'apparition de bouteilles (*terra nigra*), tandis que la cruche en céramique commune claire est associée aux deux horizons. Deux sépultures datées du milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. peuvent correspondre à une étape transitoire car elles associent de la céramique modelée et de la rugueuse sombre et ne contiennent pas de *terra rubra*, élément caractéristique du début du siècle. Cette distinction se reflète également dans le type de récipients déposés dans la tombe : vaisselle de table ou vaisselle culinaire. Cette dernière est en effet représentée par la céramique rugueuse et modelée tandis que la céramique gallo-belge est réservée à la vaisselle de table (assiettes, coupes, pots tonnelets, bouteilles). L'utilisation du pot à cuire en rugueuse sombre - notamment comme vase ossuaire - est donc exclusivement rencontrée dans les tombes de l'horizon 2.

Les tombes des deux horizons se répartissent indifféremment sur les deux secteurs, ce qui fait penser que cette dualité spatiale doit avoir une autre signification et qu'il n'y a pas d'interruption dans l'utilisation du lieu sépulcral (**Figure 67**).

Ces deux horizons correspondent globalement à ceux reconnus pour l'habitat. Cependant, l'absence de céramique en *terra rubra* dans les structures d'habitat, a amené L. Alonso<sup>75</sup> à émettre l'hypothèse que la nécropole ait pu marquer le début de l'occupation du site (Pouriel 2007, p. 182), quoique cela puisse également signifier que cette catégorie de céramiques était utilisée spécifiquement dans la sphère funéraire. En revanche, l'horizon 2 se caractérise dans les deux contextes par la prépondérance de la céramique rugueuse sombre : elle représente en moyenne 75 % du mobilier céramique découvert sur les zones d'habitat et presque 100 % de la vaisselle culinaire (Pouriel 2007, p. 182). Monde des vivants et monde des morts évoluent donc parallèlement.

### 2.3 Organisation spatiale de la nécropole

Cette petite nécropole se compose de quatorze sépultures secondaires à crémation et de deux fosses charbonneuses : il s'agit d'un ensemble funéraire rural utilisé au premier siècle de notre ère et lié à l'occupation humaine décrite précédemment. Elle s'installe à proximité immédiate d'un bâtiment très arasé, dont l'utilisation est datée du milieu du I<sup>er</sup> au début du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C., mais néanmoins séparée de ce dernier par un fossé comblé dans le courant du I<sup>er</sup> siècle. Malgré une distinction chronologique établie d'après les faciès céramiques, la nécropole sera présentée comme une seule entité, afin d'obtenir une vision également axée sur son organisation spatiale et son utilisation par une même communauté. Elle a en effet fonctionné sans discontinuer tout au long du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., comme l'a montré l'étude céramologique.

Au Nord, la limite d'emprise de la fouille se situe à une dizaine de mètres des structures les plus proches. Si les deux secteurs, définis ci-après, ont pu être fouillés exhaustivement, nous ne

<sup>75</sup> Céramologue, Archéopole SARL.

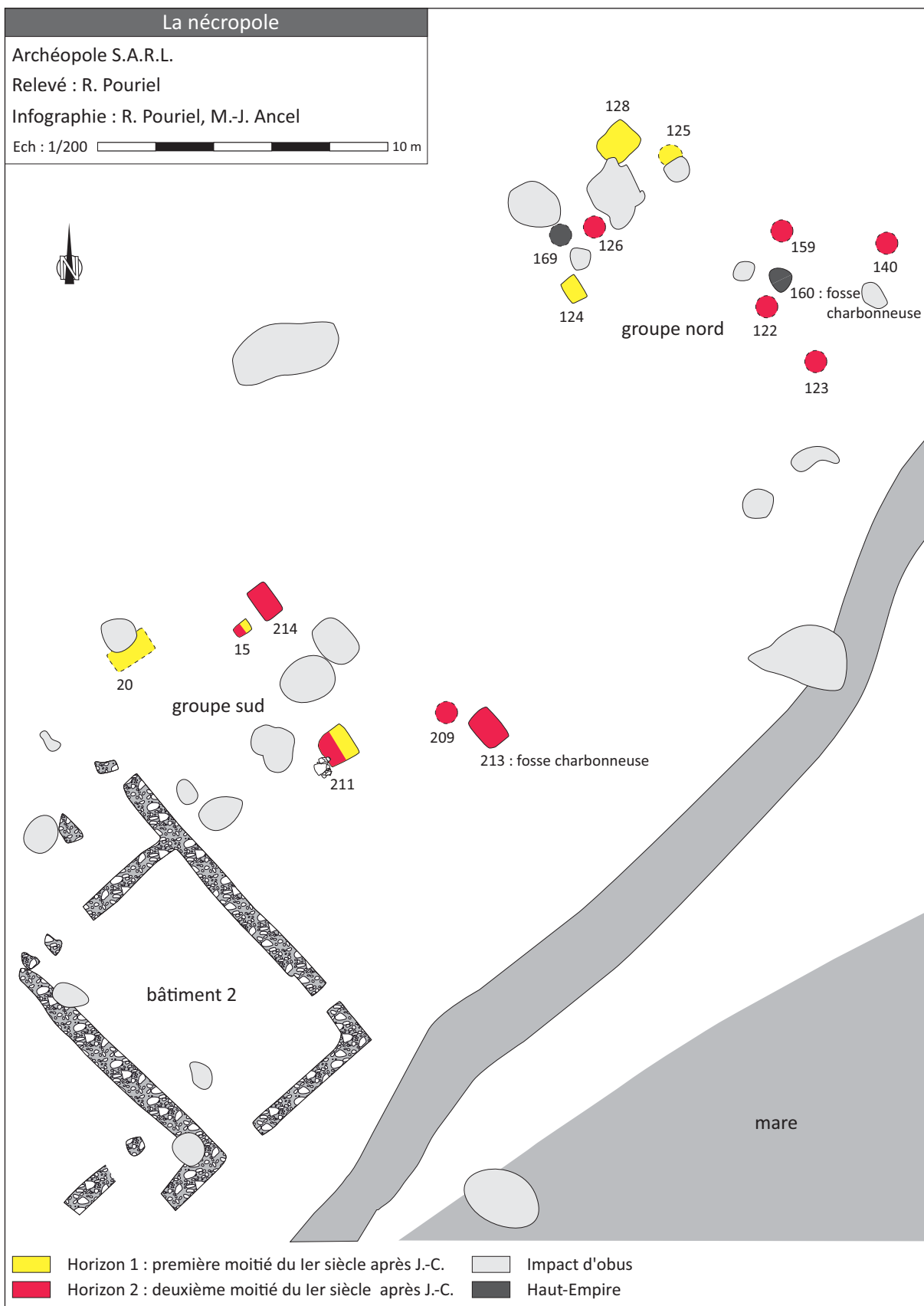


Figure 67 - Plan de la nécropole de Loison-sous-Lens «Les Oiseaux»



pouvons pas totalement écarter la possibilité d'un autre groupe de tombes situé plus au nord, en dehors de la zone fouillée.

### **2.3.1 La répartition des tombes : deux secteurs**

La nécropole se divise en deux secteurs séparés d'une quinzaine de mètres (**Figure 67**). L'espace central est vide de tout vestige archéologique, mais a pu cependant accueillir des structures non pérennes qui n'ont pas laissé de traces visibles. Aucun élément particulier ne semble structurer l'ensemble, et aucune limite n'a été reconnue, excepté peut-être le fossé mentionné précédemment qui sépare le bâtiment 2 de la nécropole. D'autres fossés ont pris place dans ce secteur à différentes périodes. Il est possible que certains d'entre eux aient marqué le paysage funéraire à un moment donné sans qu'il soit possible de les reconnaître aujourd'hui.

Le premier groupe, au sud, se situe à proximité immédiate du bâtiment 2 séparé d'environ 5 m de la tombe la plus proche ; il regroupe cinq sépultures secondaires à crémation et une « fosse charbonneuse » (St 213). Le second situé plus au nord, apparaît plus isolé ; il regroupe neuf sépultures secondaires à crémation ainsi qu'une « fosse charbonneuse » (St 160). Le fait que chaque secteur possède une de ces fosses charbonneuses est une caractéristique intéressante d'un point de vue des pratiques funéraires sur laquelle nous reviendrons.

### **2.3.2 La signalisation des tombes**

Le site funéraire a été installé à proximité du quartier d'habitation, les tombes sont dispersées de manière assez lâche, et aucun recoupement n'a été observé. Deux tombes présentaient un aménagement pouvant marquer l'emplacement de la sépulture. Dans le cas de la tombe 211 (horizon 1/2), il s'agit d'un aménagement de pierres, installé en partie sur le comblement de la fosse et visible en surface. Tandis que pour la sépulture 159 (horizon 2), un gros fragment de *dolium* a été déposé, voire « planté » en bordure de la fosse. Il ne repose pas sur le fond de la fosse mais semble protéger le vase ossuaire. Il est probable qu'il dépassait du sol pouvant alors servir de marqueur à la sépulture.

Le petit nombre de tombes et la courte durée d'utilisation de la nécropole ne nécessitaient pas, à première vue, une gestion rigoureuse de l'espace funéraire.

## **2.4 Présentation des structures**

Aucune structure ayant pu servir d'aire de crémation ou de bûcher n'a été découverte sur le site. Cette étape du processus funéraire ne peut donc être abordée que partiellement grâce à l'approche archéo-anthropologique des sépultures secondaires. Néanmoins, deux fosses charbonneuses ne semblent pas pouvoir être interprétées comme des tombes et matérialiseraient alors un autre moment ou du moins un autre geste funéraire.

### **2.4.1 Les sépultures secondaires à crémation**

La typologie générale des tombes est communément réalisée à partir du type de dépôt des os au sein de la sépulture. En partant de ce critère, nous allons tenter de voir si des relations peuvent

être mises en évidence en croisant toutes les données dont nous disposons : le type de dépôt des os, l'individu (sexe, âge), le type et la quantité d'offrandes déposées dans la tombe, la datation et l'organisation spatiale des sépultures au sein de l'espace funéraire.

Les quatorze sépultures se répartissent comme suit (**Figure 68**) :

- 5 sépultures à dépôt en vase ossuaire en céramique sans résidus de crémation.
- 2 tombes à dépôt en terre-libre à concentration d'ossements sans résidus de crémation.
- 1 tombe à dépôt en contenant souple en matière périssable sans résidus de crémation.
- 2 tombes à dépôt en coffret sans résidus de crémation.
- 4 tombes de type indéterminé. La présence systématique de fragments de céramique laisse à

penser qu'il pourrait s'agir de vases ossuaires détruits. Le type de céramique est par ailleurs compatible avec celui des vases ossuaires attestés dans les autres tombes.

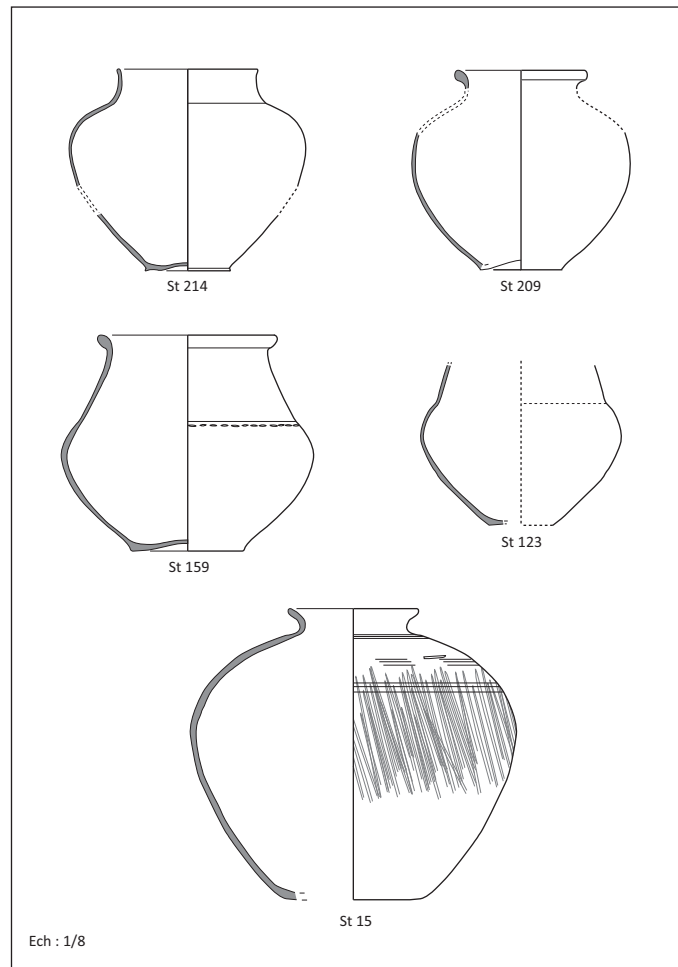
Il s'agit donc majoritairement de dépôts en contenant, quel qu'il soit, et dans tous les cas les os sont séparés des résidus de crémation. Ces derniers ne sont pas déposés dans la tombe : ni dans le contenant cinéraire, ni dans le comblement de la fosse.

D'un point de vue chronologique, les sépultures de l'horizon 2 sont toutes caractérisées par un dépôt dans un vase en céramique (trois d'entre elles sont néanmoins trop perturbées pour pouvoir l'affirmer), tandis que les tombes de l'horizon 1 et 1/2 offrent une plus grande diversité : dépôt sous la forme d'un amas avec la possibilité d'un contenant périssable souple, ou en coffret. Les deux sépultures « intermédiaires » présentent un dépôt en coffret et un en vase ossuaire. Cette différence peut correspondre à une évolution des pratiques funéraires, également perceptible à d'autres niveaux.

Cinq tombes contenaient des vases ossuaires en céramique. Il s'agit à chaque fois de gros pots globulaires réalisés en *terra nigra*, en rugueuse sombre, ou en céramique modelée (**Figure 69**). Au niveau ostéologique, rien ne semble distinguer ces dépôts en vase ossuaire des autres types de dépôt, et ils ne semblent pas réservés à une catégorie de personne en particulier. De la même manière, le mobilier d'accompagnement choisi ne semble pas spécifique à ce type de dépôt, mais il est toutefois relativement restreint : il se compose d'une ou deux céramiques d'accompagnement, une seule tombe contenait des fibules et un coffret en bois (St 214), et trois contenaient des vestiges animaux non brûlés. Il s'agit de fragments de coquilles de mollusques placés dans une cruche (St 123), et dans deux cas, d'os animaux non identifiés (St 209 et 214). La sépulture 214 se rapproche, par certains aspects, des tombes où le dépôt a été effectué en contenant périssable rigide, bien qu'elle n'appartienne pas au même horizon. En effet, le « coffret » est également présent, mais sous la forme d'offrande secondaire (et non pas de contenant). Il était accompagné de deux fibules associées aux restes osseux du défunt, et d'un dépôt alimentaire carné.

Sépulture	Type de dépôt	Datation
20	Terre-libre	Horizon 1
124	Contenant souple	Horizon 1
125	Terre-libre	Horizon 1
128	Coffret	Horizon 1
15	Vase ossuaire	Horizon 1/2
211	Coffret	Horizon 1/2
122	Indéterminé	Horizon 2
123	Vase ossuaire	Horizon 2
126	Indéterminé	Horizon 2
140	Indéterminé	Horizon 2
159	Vase ossuaire	Horizon 2
209	Vase ossuaire	Horizon 2
214	Vase ossuaire	Horizon 2
169	Indéterminé	Haut-Empire

**Figure 68** - Les sépultures secondaires à crémation : type de dépôt et datation



**Figure 69** - Les vases ossuaires de la nécropole de Loison-sous-Lens

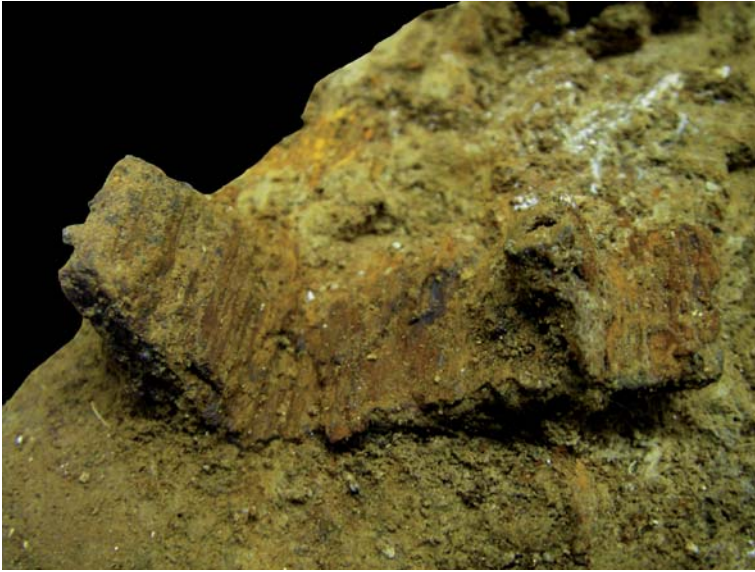
L'individu concerné est de taille adulte et gracile, comme ceux des deux tombes en « coffret » (St 128 et 211).

La présence d'un contenant de type coffret en bois dans deux tombes (St 128 et 211), a été envisagée grâce à la forme rectangulaire des dépôts osseux, et à la présence de clous et d'éléments de ferrures utilisés dans la confection des coffrets (**Figure 70**). Des traces de bois ont notamment été observées au bord de l'amas osseux de la tombe 211 (**Figure 71**). Ces deux sépultures se caractérisent également par la taille imposante de leur fosse : avec plus d'un mètre de côté, ce sont les plus grandes de la nécropole<sup>76</sup>. Le creusement de la fosse a pu être restitué pour six sépultures : il s'avère exclusivement quadrangulaire, à parois droites et fond plat.

Les tombes 128 et 211 sont par ailleurs toutes deux datées de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Avec la tombe 20 - également datée de l'horizon 1 -, ce sont celles qui contiennent le mobilier le plus important : neuf céramiques, deux fibules et un couteau en bronze pour la tombe 128 ; huit céramiques, deux fibules et une plaque en fer de nature indéterminée pour la tombe 211 ; neuf céramiques et un fragment de lame en fer pour la tombe 20. Dans les trois cas, on note la présence d'offrandes alimentaires non brûlées de porc : un animal entier ou quasi entier (**Figure 72**) et des mâchoires (St 20 et 128)<sup>77</sup>. La quantité d'offrandes déposées dans la tombe diminue au cours

<sup>76</sup> Le creusement de la fosse a pu être restitué pour six sépultures.

<sup>77</sup> Les os animaux n'ont malheureusement pas été étudiés.



**Figure 70** - Ferrure métallique : St 128  
(cliché : M.-J. Ancel)



**Figure 71** - Traces de bois : St 211 (cliché : M.-J. Ancel)



**Figure 72** - Crâne du porc de la St 211  
(cliché M.-J. Ancel)





**Figure 73** - Délimitation du contenant souple : St 124 (cliché : M.-J. Ancel)

du temps. Comme le souligne L. Alonso, cet appauvrissement apparent du mobilier funéraire ne va pas de paire avec un appauvrissement économique subi par la population : en effet, du mobilier d'importation (sigillée du centre et du sud de la Gaule, amphores de Bétique et de Narbonnaise) retrouvé sur le site permet de constater la présence d'échanges commerciaux, signes d'une relative prospérité (Pouriel 2007, p. 165). Parallèlement, elle constate une évolution - somme toute relative - dans le choix des offrandes alimentaires : les dépôts alimentaires carnés (porcs) sont caractéristiques de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., tandis que certaines sépultures de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle comportait des macrorestes (six graines d'orge vêtue), pouvant correspondre à des offrandes alimentaires végétales. Trois autres tombes contenaient des graines, mais leur nature reste indéterminée. Il y aurait donc un changement dans les pratiques funéraires, vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle. Cependant, la tombe 209 datée de l'horizon 2 présentait également un dépôt alimentaire carné, mais son mauvais état de conservation n'a pas permis de le prélever et d'identifier l'espèce.

Des clous, retrouvés au-dessus de l'amas osseux de la tombe 20, laissent à penser qu'il a pu être contenu dans un coffret du même type que les deux tombes précédentes, mais cette sépulture a subi des perturbations et les informations recueillies doivent être prises avec précaution. Si tel était le cas, cela renforcerait l'idée que le contenant rigide correspond à un certain type d'offrandes, voire d'individu. Néanmoins, cette sépulture renfermait les os d'un sujet immature d'environ 5 ans, alors que les deux autres accueillait les vestiges d'individus adultes graciles.

En l'absence de preuve plus formelle, cette sépulture est classée dans les dépôts en terre-libre à concentration d'ossements, avec la tombe 125. Cette dernière contenait un mobilier d'accompagnement peu important (deux vases en céramique). Excepté le mode de dépôt - qui reste néanmoins hypothétique - rien ne semble rapprocher ces deux tombes.

Un seul dépôt (St 124) semble avoir été réalisé dans un contenant en matière périssable souple. Cette hypothèse a été formulée au moment de la fouille en laboratoire, où une différence de sédiment a permis de supposer la présence d'un tel contenant (**Figure 73** ; volume 2, p. 286). Cette



sépulture ne semble pas se distinguer par des critères particuliers.

Enfin, quatre tombes étaient trop perturbées pour que l'on puisse restituer l'aspect initial du dépôt : St 122, 126, 140 et 169. On soupçonne cependant l'existence d'un vase ossuaire pour les tombes 122, 126 et 140 : dans les trois cas le mobilier céramique découvert se limite à un vase fragmentaire et la répartition des fragments et des os permet d'envisager une corrélation entre les deux. De plus, il peut être tentant de les rapprocher, par analogie, des autres tombes datées de la même période : l'horizon 2 semble en effet se caractériser par l'utilisation de vases en céramique comme contenant cinéraires, voire plus précisément de pots en céramique rugueuse sombre. En revanche, dans la sépulture 169, l'étude céramologique a révélé la présence de différentes poteries, associées à quelques fragments de faune. Son mauvais état de conservation n'a pas permis de proposer de datation précise. Ces quatre tombes sont localisées dans le groupe nord de la nécropole. Il s'agit dans trois cas de sépultures d'adulte de sexe indéterminé et dans un cas d'une tombe d'enfant (St 140).

Hormis les deux grandes structures St 128 et 211, toutes les fosses présentent des dimensions réduites et contiennent peu de mobilier (**Figure 74**). La taille semble donc liée en partie avec la quantité d'objets déposés dans la tombe, bien qu'une partie de la fosse soit systématiquement inoccupée. Ce vide se localise le plus souvent dans un angle, et correspond probablement à l'emplacement d'un objet en matière périssable ou d'un élément végétal : bouquet de fleurs, offrandes alimentaires non carnées, panier en osier, trousse en cuir, objet en bois... Dans la tombe 15, ce vide apparent était en réalité occupé par des petits clous pouvant provenir d'une semelle de chaussure<sup>78</sup> ou d'un objet en bois. Dans les autres fosses, aucun indice ne permet d'envisager une hypothèse plutôt qu'une autre.

Ces différents éléments permettent de se rendre compte qu'il y a véritablement une continuité entre les tombes de l'horizon 1 et 2, néanmoins marquée par une évolution de certains aspects des pratiques funéraires : continuité spatiale avec l'utilisation du même lieu funéraire et ce malgré une bipartition de l'espace et la place disponible aux alentours, évolution dans le choix du contenant et dans la quantité et la qualité des objets accompagnant le défunt.

En revanche, l'étude des ossements - malgré de bons résultats dus à une faible fragmentation -, n'a pas révélé de distinctions liées à l'âge ou au sexe des défunts<sup>79</sup>. Les vestiges osseux de la seule personne identifiée comme pouvant être de sexe féminin étaient placés dans un vase ossuaire en céramique accompagné d'un autre petit pot et, chose unique dans la nécropole, des fragments osseux animaux brûlés et non brûlés<sup>80</sup> ont été retrouvés au sein du vase ossuaire ; la fosse était par ailleurs signalée par un fragment de *dolium* (St 159 : horizon 2). Les deux sépultures probablement masculines se caractérisent également par un dépôt dans un vase en céramique. Celui de la tombe

Sépulture	Dimensions de la fosse
15	45 x 64 cm
124	60 x 90 cm
128	135 x 160 cm
159	70 x 80 cm
211	110 x 120 cm
214	65 x 85 cm

**Figure 74** - Les dimensions des fosses sépulcrales

<sup>78</sup> Nous ne connaissons pas la quantité exacte de clous.

<sup>79</sup> Voir l'étude ostéologique *infra*, p. 160.

<sup>80</sup> Pour ces derniers et en l'absence d'étude approfondie, la possibilité qu'il s'agisse d'éléments intrusifs reste envisageable.

15 (horizon 1/2) était accompagné d'une cruche et d'une jatte, ainsi que d'une perle en verre retrouvée avec les os et de clous provenant peut-être d'une chaussure. La tombe 209 (horizon 2) contenait quant à elle un pot en *terra nigra*, une assiette et un gros fragment de *tegula*. Rien ne semble donc rapprocher ou distinguer ces tombes les unes des autres ; le faible échantillon d'individus sexués rend cette approche délicate. Concernant l'âge au décès, trois sépultures d'enfant ont pu être identifiées : l'une est datée de l'horizon 1 (St 20), et les deux autres de l'horizon 2. Dans un cas le mode de dépôt n'a pas pu être reconnu (St 140), et dans les autres tombes il s'agit d'un vase ossuaire (St 123) et d'un dépôt à concentration d'ossements (St 20). Cette dernière était particulièrement bien dotée - neuf céramiques et une mandibule de porc -, ce qui permet de dire que l'enfant pouvait bénéficier des mêmes offrandes que les adultes. Dans la tombe 123, le vase ossuaire est simplement accompagné d'une cruche. Et enfin la sépulture 140 a été trop perturbée pour pouvoir en tirer des informations pertinentes.

Chaque sépulture a donc sa petite particularité, mais chaque individu semble pouvoir bénéficier des mêmes égards lors de son passage dans l'autre monde.

#### 2.4.2 Des fosses charbonneuses

Deux fosses de dimensions semblables (St 160 : 0,85 x 1 m ; St 213 : 0,90 x 1,30 m) se caractérisent par un remplissage charbonneux, alors qu'aucune tombe ne contenait de résidus de crémation ou plus simplement de charbons de bois.

La première, St 160, est de forme ovoïde et présente une profondeur conservée sur 0,30 m ; son comblement comportait des inclusions charbonneuses, quelques esquilles osseuses brûlées (6,3 g) et un tesson de céramique (volume 2, p. 314). Les vestiges osseux se rapportent à au moins un individu de taille adulte, même si la faible quantité d'os ne permet pas nécessairement de s'assurer de la présence d'un autre sujet. Elle se situe dans la zone nord de la nécropole, à proximité des tombes 122 et 159. L'absence de mobilier datant ne permet pas de la rattacher à l'un ou l'autre des horizons chronologiques.

La seconde, St 213, est de forme rectangulaire et présente une profondeur conservée de 0,50 m (volume 2, p. 332). Bien qu'elle possède un comblement en partie identique à la précédente, elle s'en distingue par un dépôt ou un « aménagement » composé de deux *tegulae* posées côte à côte contre la paroi sud-est de la fosse. Le comblement de la fosse a été effectué en plusieurs temps après le dépôt des tuiles : une première couche de limon comportant quelques charbons et tessons est recouverte d'une couche de limon très charbonneuse contenant des esquilles osseuses brûlées et du mobilier céramique fragmenté et brûlé ; enfin la dernière couche présente les mêmes caractéristiques que la première. Les prélèvements ayant été perdus, il n'est pas possible de proposer de quantité précise ni de description des ossements. Cette fosse se situait dans la partie sud de la nécropole, à proximité immédiate de la sépulture 209 ; la présence de céramique rugueuse sombre a permis de la rattacher à l'horizon 2.

Bien que l'on ne puisse écarter totalement la possibilité qu'il s'agisse de sépultures, cela semble toutefois peu probable en comparaison avec les autres tombes de la nécropole. Elles s'en

distinguent en particulier par la présence de résidus charbonneux systématiquement absents des tombes. La découverte d'os humains brûlés dans ces fosses - même en très petite quantité -, les lient directement avec le processus de crémation, mais quel rôle exact ont-elles joué ?

Une des hypothèses qui s'impose à l'esprit est celle de fosses servant à recueillir les restes du bûcher après la crémation : soit les fosses dépotoirs à caractère collectif, soit les fosses à cendres à caractère individuel. L'idée de fosses dépotoirs servant à recueillir les vestiges des crémations les unes après les autres pourrait coïncider avec leur répartition : une pour le secteur sud et une pour le secteur nord. La distinction pouvait néanmoins être d'ordre chronologique, une d'elle n'a pu être datée mais peut-être ont-elles fonctionné l'une après l'autre. Cependant l'hypothèse de fosses dépotoirs semble incompatible avec la faible quantité - voire l'absence - de matériel découvert dans le comblement<sup>81</sup>. Même si elles accueillent une partie seulement des résidus de crémation, cela semble encore très faible. Les fosses dépotoirs sont généralement de grandes dimensions (parfois jusqu'à 6 m de long) et contiennent un important mobilier hétéroclite (Polfer 2001, p. 150) ; l'étude ostéologique doit « normalement » permettre de reconnaître la présence de plusieurs individus.

Cette quasi-absence de mobilier - brûlé de surcroît - ne joue pas non plus en faveur de l'hypothèse de fosses à cendres, mais la quantité de mobilier correspond mieux au caractère individuel de la structure. Seuls les vestiges osseux de la fosse 160 ont été étudiés, et ont permis de reconnaître la présence d'au moins un individu. L'absence de doublons ou d'incompatibilité au sein des fragments osseux peut dans une moindre mesure être un indice allant dans le sens d'une structure individuelle. Par ailleurs, si chacune est située dans un secteur de la nécropole, elles sont également placées à environ un mètre d'une sépulture secondaire (fosse 160 : sépulture 122 et fosse 213 : sépulture 209). Il existe donc peut-être un lien entre la tombe et la fosse, comme cela a pu être entr'aperçu dans la nécropole de Mécleuves. Aucun collage n'a été possible, ni avec le mobilier céramique ni avec le matériel osseux ; ce dernier est cependant compatible au niveau de l'âge et de la robustesse (pour la fosse 160). La sépulture 122 a été fortement perturbée, ce qui limite également les observations. En revanche, concernant la fosse 213 et la sépulture 209, deux éléments peuvent permettre de faire le lien : la datation dans l'horizon 2 et la *tegula*. En effet, la tombe 209 renfermait outre un vase ossuaire et deux céramiques d'accompagnement, un fragment de *tegula* posé à la verticale, probablement contre la paroi de la fosse (les limites n'ont pas été perçues à la fouille) ; tandis que dans la fosse 213 ce sont deux fragments qui ont été retrouvés dans la même position. Cette particularité et la proximité spatiale des deux structures permet d'établir un lien dont la valeur reste toutefois relative. Il est regrettable que les os n'aient pas été conservés afin qu'ils puissent être comparés avec ceux retrouvés dans la tombe. Cette dernière contenait par ailleurs un fragment osseux incompatible avec le sujet principal représenté dans le vase ossuaire. Sa présence sans doute involontaire peut provenir d'une pollution lors du ramassage des os sur l'aire de crémation, d'autant plus si plusieurs bûchers y ont été édifiés. Ce type d'observation peut effectivement être mis en relation avec l'utilisation d'une aire de crémation collective.

Leur identification reste donc hypothétique : faut-il effectivement les associer à ces sépultu-

81 Un tesson de céramique a été découvert dans la fosse 160 et quelques tessons dans la fosse 213 (NMI : 2).

res ? Si tel est le cas, on peut alors s'interroger sur le fait que seules celles-ci aient possédé de telles fosses et de fait sur leur utilité. L'utilisation d'aire de crémation collective pourrait expliquer la nécessité d'un nettoyage et d'un rejet - partiel ici - des résidus de crémation.

Ce type de structure pose fréquemment problème car on ne sait pas toujours quel rôle leur allouer dans le long processus des funérailles. Néanmoins, certaines caractéristiques ressortent de leur étude, qui comme on le voit ici nécessite une collecte et une analyse précise des données.

## 2.5 Etude ostéologique

### 2.5.1 *Etat de la documentation ostéologique*

Les vestiges osseux contenus dans les tombes de la nécropole de Loison-sous-Lens ont fourni des informations assez précises comparées à ce que l'on obtient le plus souvent en contexte de crémation. En effet, la forte fragmentation et la déformation que subissent les os brûlés nous limitent souvent dans l'étude anthropologique proprement dite. Or ici, les fragments osseux sont volumineux et nous ont permis quelques observations intéressantes, entre autres en ce qui concerne la détermination du sexe...

Cinq sépultures ont été fortement perturbées et ont subi une perte d'une partie du dépôt osseux initialement déposé dans la tombe ; elles ne sont donc pas prises en compte dans les moyennes pondérales.

### 2.5.2 *Représentation de la population*

#### 2.5.2.1 *Le dénombrement des sujets*

La population inhumée ici se compose d'au moins quinze individus<sup>82</sup> (**Figure 75**). Dans ce résultat, nous prenons en compte l'individu résiduel retrouvé dans la tombe 209. Ce dernier ne semble représenté que par un fragment d'acétabulum (partie de l'os coxal), qui est incompatible avec les autres fragments qui sont plus robustes, et qui constitue un doublon, étant donné que l'individu principal possède des os coxaux quasi complets, et en particulier au niveau des acétabulums.

La présence de cet os ne permet pas de déduire qu'il s'agit d'une tombe double, car il est isolé et résiduel. Sa présence peut provenir d'une pollution qui a pu avoir lieu lors du ramassage sur le bûcher, si celui-ci est à caractère collectif. Dans certaines nécropoles, ce phénomène a déjà été rencontré, mais ce dépôt pouvait prendre une valeur symbolique<sup>83</sup> du fait qu'il touchait des sujets adultes résiduels dans des tombes d'immaturs<sup>84</sup>, ou inversement<sup>85</sup>. Dans le cas présent rien ne nous permet d'envisager cette possibilité, d'autant que ce phénomène ne concerne qu'une seule tombe. L'ensemble de la nécropole présente des tombes individuelles, renfermant les restes osseux d'au

---

82 Pour 14 sépultures.

83 Sans forcément que les auteurs privilégient l'une ou l'autre des hypothèses.

84 « La Citadelle » à Chalon-sur-Saône (Depierre 1995), « Koenigshoffen » à Strasbourg (Boës *et al.* 2004), « La Fâche des Près Aulnoys » à Bavay (Ancel, Barrand 2009).

85 « Les Ribières » à Bessines (Lintz 1991), « Les Charmes d'Amont » à Tavaux (Ancel *et al.* 2005).

Sépulture	N.M.I.	Age au décès	Robustesse	Sexe
15	1	Adulte jeune ou mature	Très robuste	Homme probable
20	1	<i>Infans I</i>	/	Indéterminé
122	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	Indéterminé
123	1	<i>Infans II</i>	/	Indéterminé
124	1	Adulte jeune ou mature	Indéterminée	Indéterminé
125	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	Indéterminé
126	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	Indéterminé
128	1	Adulte jeune ou mature	Gracile	Indéterminé
140	1	<i>Infans I</i> ou <i>Infans II</i>	/	Indéterminé
159	1	Adulte jeune ou mature	Gracile	Femme probable
169	1	Individu de taille adulte	Indéterminée	Indéterminé
209	2	1 : Individu de taille adulte ; 2 : Idem	1 : Robuste ; 2 : Indét.	1 : Homme probable ; 2 : Indét.
211	1	Adulte mature ou âgé	Gracile	Indéterminé
214	1	Individu de taille adulte	Gracile	Indéterminé

Figure 75 - La population de la nécropole (en italique : sépultures perturbées)

moins un sujet<sup>86</sup>.

#### 2.5.2.2 L'âge au décès

Concernant l'âge au décès, il n'a pas été possible de le préciser pour six individus de taille adulte, qui ne présentaient aucun élément caractéristique. En revanche, quatre sujets sont probablement des adultes jeunes ou matures, et un autre un adulte mature ou âgé. Ces classes d'âge sont volontairement assez larges, car nous nous appuyons sur le degré de synostose des sutures crâniennes, qui constitue une méthode peu fiable en crémation. Les individus immatures sont au nombre de trois, dont un d'environ 5 ans (plus ou moins 16 mois) dans la tombe 20, un d'environ 10-12 ans dans la tombe 123 et un dernier dont il n'a pas été possible de préciser l'âge au décès, mais qui appartient vraisemblablement à l'une des catégories *Infans I* ou *Infans II*, présent dans la tombe 140.

#### 2.5.2.3 La diagnose sexuelle

Il a été possible de proposer une diagnose sexuelle pour trois individus, en s'appuyant sur les critères associés aux os coxaux et principalement au niveau de la grande échancrure ischiatique. Au total, deux hommes (St 15 et 209) et une femme (St 159) ont été identifiés avec plus ou moins d'assurance. Ces déterminations s'accompagnent à chaque fois d'une observation de la robustesse des individus qui va dans le sens des résultats obtenus, puisque les deux hommes probables sont particulièrement robustes, alors que la femme probable est gracile. Les indices de robustesse ne permettent pas de réaliser des diagnoses sexuelles, mais associés à une détermination par les os coxaux, ils permettent de confirmer cette impression.

<sup>86</sup> Il est possible que la présence de plusieurs individus n'ait pas été reconnue du fait d'une compatibilité parfaite ou de l'absence de doublon.



Comme nous l'avons vu précédemment, concernant le type de dépôt et le mobilier, il ne semble pas qu'il y ait des particularités propres selon qu'il s'agisse d'un enfant, d'un adulte, d'une femme ou d'un homme. Les seuls points remarquables, bien que peu significatifs, concernent la tombe 15 et les tombes 20 et 128. Dans la première, le défunt a été reconnu comme un homme probable, bien qu'une perle en pâte de verre lui fût associée : ce type d'objet est en effet plus traditionnellement affilié à la panoplie féminine. Le mobilier funéraire comportait également de clous provenant probablement de la semelle d'une chaussure. Dans les secondes ont notamment été retrouvés un petit couteau en bronze associé à un adulte jeune ou mature gracile, et un fragment de lame en fer associé à un enfant (*Infans I*). Le caractère masculin du couteau ne ressort pas nécessairement de ces observations bien que les deux personnes puissent, en théorie, être des garçons.

#### 2.5.2.4 *L'état sanitaire de la population*

Les vestiges osseux portaient peu de traces pathologiques. Ces populations anciennes sont souvent touchées par des pathologies dégénératives telle que l'arthrose<sup>87</sup>, mais ici, et malgré le fait que les corps vertébraux soient souvent entiers, un seul sujet présentait une légère arthrose sur un fragment de vertèbre thoracique (**Figure 76**) et sur le calcaneum droit (St 15). Ce même individu présentait une ovalisation des acétabulums (os coxaux), et une légère déformation du ligament rond de la tête fémorale droite (**Figure 76**). La coxarthrose peut provoquer ce type de déformation, mais ici nous n'avons repéré aucun signe d'arthrose sur ces trois segments osseux.

Un seul cas de pathologie infectieuse a été recensé. Il s'agit d'une périostite généralisée à la plupart des os longs (humérus, ulna, tibia...) de l'individu de la tombe 214 (**Figure 76**). La périostite est une inflammation du périoste (membrane conjonctive et fibreuse qui constitue l'enveloppe des os), qui se traduit par de grandes lignes creusées sur la corticale des os et un gonflement de la partie externe de l'os compact.

Les caractères événementiels, qui peuvent être héréditaires, carentiels ou fonctionnels, sont regroupés sous le terme plus général de caractères discrets. Ici, un seul cas a pu être repéré : il s'agit d'un os surnuméraire, et plus précisément d'un os wormien (localisé sur la calotte crânienne), sur un adulte jeune ou mature (St 124).

Cette population semble donc relativement saine et peu touchée par des problèmes articulaires. Il est possible également qu'il s'agisse d'une population relativement jeune : l'étude ostéologique a permis de reconnaître quatre sujets « adulte jeune ou mature » et peu d'éléments caractéristiques de la vieillesse (entre autres les pathologies dégénératives).

#### 2.5.3 *Données quantitatives globales : le poids total des dépôts osseux*

La moyenne du poids total des ossements humains est de 932 g, et s'élève à 1134,3 g si l'on considère uniquement les sujets de taille adulte (**Figure 77**)<sup>88</sup>. L'amplitude des variations est com-

87 « Altération chronique de diverses articulations, sorte de vieillissement, souvent prématuré, des cartilages articulaires. » (Le Petit Robert 2000, p. 145).

88 Les sépultures perturbées n'ont pas été prises en compte, elles sont cependant signalées, à titre indicatif, en gris dans le tableau récapitulatif.



Périostite localisée sur un fragment d'humérus (St 214)



Déformation du ligament rond sur la tête fémorale droite (St 15)



Arthrose sur un fragment de vertèbre thoracique (St 15)

**Figure 76** - Exemples de pathologies identifiées sur les vestiges osseux de la nécropole de Loison-sous-Lens

Sépulture	Type de dépôt	Age au décès	Poids total en g
15	Vase ossuaire	Adulte jeune ou mature, robuste	1240,7
20	Terre-libre	Infans I	231,3
122	Indéterminé	Taille adulte	79
123	Vase ossuaire	Infans II	216,6
124	Contenant souple	Adulte jeune ou mature	1471,3
125	Terre-libre	Taille adulte	516,6
126	Indéterminé	Taille adulte	538,1
128	Coffret	Adulte jeune ou mature, gracile	1125,4
140	Indéterminé	Infans I ou Infans II	20,1
159	Vase ossuaire	Adulte jeune ou mature, gracile	1149,1
169	Indéterminé	Taille adulte	106,9
209	Vase ossuaire	Taille adulte, robuste	948,4
211	Coffret	Adulte mature ou âgé, gracile	1245,4
214	Vase ossuaire	Taille adulte, gracile	760,1

**Figure 77** - Les poids totaux (en grisé : sépultures perturbées)

prise entre 216,6 g pour l'immature de la tombe 123, et 1471,3 g pour l'adulte de la tombe 124.

Certains ossuaires du corpus se rapprochent des résultats enregistrés dans les crématoriums actuels (cf. *supra*), et laissent supposer un dépôt quasi exhaustif du squelette dans la tombe.

De façon générale, ces résultats sont relativement élevés comparés à ceux obtenus dans d'autres nécropoles (pour les tombes contenant les restes osseux d'un individu de taille adulte) : Saint-Paul-Trois-Châteaux avec une moyenne de 400,5 g (Bel 2002) ; Tavaux avec 127,7 g (Ancel *et al.* 2005) ; Bavay avec 448,2 g (Ancel, Barrand 2009) ; Metz avec 431,9 g (Barrand 2008) ; ou encore Avenches avec 222 g (Castella 1999)... nous pourrions multiplier les exemples tant il est vrai que nous sommes ici dans un cas assez particulier, car assez rare, où l'individu est bien représenté dans la tombe.

La moyenne chute de manière significative lorsqu'elle est calculée avec les poids des immatures. « *Dans les séries archéologiques les poids observés pour les enfants sont toujours bien inférieurs à ceux des adultes, sans que l'on ne possède d'éléments de comparaison.* » (Lenorzer 2006, p. 176). Les deux tombes d'immature - l'un âgé d'environ 5 ans et le second d'environ 10-12 ans - contenaient chacune environ 200 g d'os brûlés, tandis que pour les enfants âgés entre 3 et 13 ans la moyenne théorique du poids total est estimée à 1225 g (Trotter, Hixon 1974 ; Lenorzer 2006, p. 177).

Pour comparaison, la moyenne du poids total des tombes d'immatures dans la nécropole de Metz est de 72,1 g (Barrand 2008), et dans celle de Bavay de 57,7 g (Ancel, Barrand 2009). Bien que faibles par rapport à la valeur de référence proposée par M. Trotter et B. B. Hixon, les deux dépôts osseux de Loison sont néanmoins significatifs en comparaison avec les résultats obtenus dans d'autres nécropoles gallo-romaines.

L'échantillon de tombes est trop faible et les variations sont trop peu marquées pour pouvoir discuter sur la relation entre la quantité d'os et le contenant servant à les accueillir : la sépulture la plus fournie est celle à contenant souple en matière périssable (1471 g), puis celles en coffret (1125 g et 1245 g), vient ensuite la moyenne des quatre sépultures à dépôt en vase ossuaire (1024 g) ; la capacité de contenance des vases ossuaires n'est pas nécessairement proportionnelle à la quantité

d'os qui y est déposée, certains n'étant que faiblement remplis.

#### Adultes

Sépulture	Tête en %	Tronc en %	Membres en %	Esquilles en %
15	8,9	13,8	70,3	7
122	9,1	9,6	76,5	4,8
124	16,1	9,1	57,5	17,3
125	14	0,6	54,4	31
126	10,8	3,8	63,2	22,2
128	15,1	9,3	60	15,6
159	19,4	12,1	55,6	12,9
169	6,4	0,1	92,7	0,8
209	4	18,5	65,9	11,6
211	18,9	16,9	52,9	11,3
214	7,7	5,2	77,8	9,3

#### Immatures

Sépulture	Tête en %	Tronc en %	Membres en %	Esquilles en %
20	19,7	5,1	41	34,2
123	31,4	3,7	39,9	25
140	39,8	1,5	49,8	9

**Figure 78** - Représentations pondérales des différents secteurs anatomiques (en bleu : sous représentation, en rouge : sur représentation, en grisé : sépultures perturbées)

### 2.5.4 Quantification relative : représentation des différents segments anatomiques

Ici encore il est nécessaire de distinguer les ossements adultes et enfants : les indices pondéraux diffèrent en fonction de l'âge<sup>89</sup>. Ils peuvent nous permettre de reconnaître un traitement différentiel des os selon leur appartenance anatomique, ce qui constitue un geste funéraire intervenant après la crémation, au moment du ramassage sur le bûcher.

#### 2.5.4.1 Représentation pondérale du crâne

Dans les sépultures d'adultes, l'indice pondéral crânien a une valeur moyenne de 12,8 % (**Figure 78**). Ce résultat est assez faible bien qu'il soit toujours situé dans la fourchette de poids jugée comme reflétant une représentation « normale »<sup>90</sup> du crâne (comprise entre 10 % et 30 %). Ce dernier est en revanche largement sous représenté dans certaines tombes (St 15, 209 et 214). Dans la tombe 214, sa sous-représentation se fait au bénéfice des membres, qui semblent avoir été privilégiés. Dans les sépultures 15 et 209, le crâne semble avoir été volontairement « exclu » puisque le tronc et les membres sont tous les deux bien représentés.

Dans les deux sépultures d'enfants les taux d'esquilles sont plus importants et influent donc de manière plus marquée sur les résultats qui sont difficilement exploitables. Cependant, dans un

<sup>89</sup> Les sépultures perturbées n'ont pas été prises en compte, elles sont cependant signalées, à titre indicatif, en gris dans le tableau récapitulatif.

<sup>90</sup> Duda *et al.* 2000, p. 21-22.

cas la part de la tête est compatible avec les valeurs de référence (St 123) ; et dans l'autre sa représentation est inférieure aux valeurs attendues (St 20).

De manière générale nous pouvons dire que la tête est normalement ou peu représentée, elle n'est en tout cas pas privilégiée lors du ramassage sur le bûcher et/ou du dépôt dans la tombe.

#### 2.5.4.2 Représentation pondérale du tronc

Dans les sépultures d'adultes, l'indice pondéral moyen du tronc est de 12,1 %. Par rapport au poids théorique de Krogman (17 %) et à l'intervalle reflétant une représentation « normale », ces tombes présentent globalement une bonne représentation (**Figure 78**).

Trois d'entre elles<sup>91</sup> seulement possèdent un dépôt osseux au sein duquel le tronc est sous représenté, et dans deux cas leur part est de 9 %, tandis qu'une représentation normale du tronc doit être comprise entre 10 % et 24 % : la différence est donc assez minime. La part la plus faible (5,2 %) correspond à la sépulture 214, pour laquelle le dépôt est composé en majeure partie d'éléments des membres.

Cette relative bonne représentation des éléments osseux du tronc semble en partie pouvoir être une conséquence de la faible fragmentation de ces os : des corps vertébraux entiers et des fragments de côtes souvent très volumineux ont été retrouvés.

Dans les sépultures d'immatrices en revanche, ce secteur anatomique est faiblement représenté - 5,1 et 3,7 % - alors que sa part devrait avoisiner les 20 %. Ces résultats sont-ils le fruit d'un tri spécifique ou cela peut-il être mis sur le compte d'une moins bonne conservation de ces os lors du processus de crémation ?

Ce phénomène de sous représentation du tronc est récurrent dans une majorité de nécropoles antiques (mais également de nécropoles de l'âge du Bronze), et a été interprété par certains chercheurs<sup>92</sup> comme une conséquence directe de la plus ou moins bonne conservation des vertèbres lors du processus de crémation (le tronc est en effet principalement représenté par les vertèbres). Ce phénomène peut également être interprété comme une conséquence directe de la conduite du bûcher ou de la manipulation des os lorsqu'ils sont encore chauds et donc fragiles, ce qui va conduire à une fragmentation plus importante des ossements<sup>93</sup>, d'où peut-être également un taux d'esquilles important dans ces sépultures.

Le fait que cela soit particulièrement visible chez les enfants pourrait constituer un indice allant dans ce sens : lors de la crémation, les os immatures sont plus fragiles que les os d'adultes, et notamment les vertèbres et les côtes. Leur absence est donc peut-être due à l'action destructrice du bûcher, plus qu'à une véritable volonté de les exclure de la tombe. Cette remarque peut dans une moindre mesure s'appliquer à certains squelettes adultes.

#### 2.5.4.3 Représentation pondérale des membres

La moyenne de l'indice pondéral des membres dans les sépultures d'adulte est de 62,8 %.

<sup>91</sup> Excepté celles qui sont perturbées.

<sup>92</sup> Duday *et al.* 2000, p. 22.

<sup>93</sup> Le poids moyen des fragments osseux des tombes d'enfant varie entre 0,1 et 0,2 g.



## Adultes

Sépulture	Taux de détermination en %	Pm déterminés en g	Pm indéterminés en g	Pm total en g
15	83,3	2,2	0,2	1,2
122	72	0,8	0,3	0,5
124	52,9	0,5	0,2	0,4
125	25,4	0,3	0,2	0,2
126	42,9	0,6	0,3	0,4
128	56,5	0,5	0,3	0,4
159	63,9	0,8	0,3	0,5
169	63,9	1,5	0,4	0,9
209	77,3	1,6	0,3	1
211	62,9	0,8	0,3	0,6
214	60,3	1,3	0,4	0,8

## Immatures

Sépulture	Taux de détermination en %	Pm déterminés en g	Pm indéterminés en g	Pm total en g
20	32,7	0,1	0,1	0,1
123	45,2	0,3	0,2	0,2
140	41,3	0,2	0,3	0,2

**Figure 79** - Poids moyens des fragments osseux (en gris : sépultures perturbées)

Ce résultat correspond parfaitement à la valeur moyenne enregistrée par E. W. Lowrance et H. B. Latimer (62,6 %). Aucun dépôt osseux ne présente de déficit en membres (**Figure 78**). De manière générale, ils sont bien représentés, en partie car ils intègrent les membres déterminés et indéterminés, et que ces derniers englobent également les os courts et une partie des os plats (cf. *supra*, Chap. 1, p. 83). Mais ici, cela reflète également un choix. Dans trois tombes (St 122, 169 et 214), la quasi-totalité du dépôt est constitué d'éléments osseux provenant des membres ; dans la tombe 169, leur part atteint même 92 %. Cette tombe, ainsi que la St 122, est cependant perturbée et le dépôt osseux est incomplet. Si ces résultats sont donc difficilement exploitables, il est néanmoins possible de remarquer que ces os sont systématiquement bien représentés, contrairement aux autres pour lesquels les variations sont plus fréquentes.

Dans les sépultures d'immatures les membres sont également bien représentés, malgré de fort taux d'esquilles pour les deux tombes non perturbées. Les esquilles semblent donc bien plus représentées par les éléments du tronc, voire du crâne.

### 2.5.5 L'aspect des fragments osseux

#### 2.5.5.1 Le poids moyen

Sur l'ensemble des tombes renfermant des sujets adultes, le poids moyen des fragments osseux est de 1,1 g pour les os déterminés et de 0,3 g pour les os indéterminés, avec un taux de détermination moyen de 65,3 % (**Figure 79**)<sup>94</sup>. Ces résultats reflètent une faible fragmentation<sup>95</sup>, il n'est

<sup>94</sup> Les sépultures perturbées n'ont pas été prises en compte dans le calcul des moyennes, elles sont cependant signalées, à titre indicatif, en gris dans le tableau récapitulatif.

<sup>95</sup> Celle-ci étant par ailleurs sensiblement accentuée lors de la fouille.

en effet pas rare d'obtenir, dans d'autres nécropoles, des résultats plus proches de 0,2 g ou 0,5 g pour les os déterminés (par exemple à Mécleuves). Trois tombes se détachent de ce groupe, avec un poids moyen des os déterminés supérieur à 1 g (St 15, 209 et 214). Certains fragments osseux sont particulièrement volumineux (**Figure 80**). Il s'agit dans les trois cas de sépultures datées des horizons 1/2 ou 2 et caractérisées par un dépôt dans un vase en céramique. Les tombes d'individus immatures présentent un poids moyen plus faible car leurs os sont plus minces et plus fragiles : 0,2 g pour les os déterminés et 0,15 g pour les os indéterminés, et un faible taux de détermination avec une moyenne de 39 %.

Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux poids moyens des différents segments anatomiques dans les sépultures d'adultes (**Figure 81**), nous remarquons que les éléments des membres supérieurs et inférieurs sont moins fragmentés (valeurs moyennes respectives : 2 g et 2,8 g) que les os du tronc et du crâne dont les valeurs moyennes respectives sont assez proches (0,5 g et 0,6 g). L'épaisseur de la corticale des os des membres étant beaucoup plus importante que celle des os du crâne et du tronc, la différence de fragmentation entre ces segments semble logique. En revanche, le tronc est généralement plus fragmenté que le crâne, ce qui n'est pas le cas ici. Cette faible fragmentation peut avoir des causes liées à une faible manipulation du squelette. Le même phénomène est visible chez les enfants malgré une plus forte fragmentation.

#### 2.5.5.2 La coloration

L'observation des os de notre échantillon permet de constater que dans tous les dépôts osseux les os sont majoritairement de couleur blanche, signe d'une crémation homogène. Cependant, dans certaines tombes, quelques fragments osseux présentent encore un aspect bleuté (**Figure 82**), voire noir ou jaune, mais cela reste anecdotique.

Une crémation homogène est souvent associée à ce que l'on pourrait qualifier de « bonne » crémation, au sens où le corps entier a bien brûlé sur l'ensemble des secteurs anatomiques, ce qui amène à penser que la température a été assez élevée et/ou que la crémation a été longue, ou bien encore que le bûcher a été conduit de manière à permettre une bonne circulation du feu et de la chaleur sur toutes les parties du corps. Cependant, la conduite du bûcher a souvent pour conséquence une plus grande fragmentation des ossements rendus fragiles par leur exposition au feu, ce qui n'est pas le cas ici.

## 2.6 Les modalités de dépôts

La plupart des ossuaires<sup>96</sup>, qu'ils soient déposés dans un vase ou non, ont pu être prélevés en blocs et fouillés en laboratoire, permettant ainsi d'étudier précisément l'organisation interne des ossuaires.

<sup>96</sup> Neuf sur seize.



Hémi-mandibule gauche (St 214)



Axis (St 211)



1ère vertèbre sacrée (St 209)



Fragment de côte (St 209)



Extrémité proximale d'ulna (St 209)



Patella droite (St 209)



Fragments d'os coxaux (St 15)

**Figure 80** - Exemples de fragments osseux volumineux (cliché : M.-J. Ancel)

**Adultes**

Sépulture	Pm tête en g	Pm tronc en g	Pm membres supérieurs en g	Pm membres inférieurs en g
15	0,9	0,9	3,2	5,5
122	0,3	0,3	0,6	2,6
124	0,6	0,2	1,3	1,7
125	0,2	0,1	1,5	1,5
126	0,3	0,2	1,6	3,1
128	0,4	0,2	1,6	2,1
159	0,6	0,3	1,7	2,4
169	0,5	0,1	1,7	2,1
209	0,6	0,9	2,5	3
211	0,6	0,5	1,6	2,4
214	0,6	0,4	2	2,5

**Immatures**

Sépulture	Pm tête en g	Pm tronc en g	Pm membres supérieurs en g	Pm membres inférieurs en g
20	0,1	0,1	0,9	0,7
123	0,2	0,1	0,5	0,8
140	0,2	0,1	/	/

**Figure 81** - Le poids moyen des fragments osseux par secteurs anatomiques (en grisé : sépultures perturbées)



**Figure 82** - Rocher droit montrant une coloration blanche et bleutée : St 159 (cliché M.-J. Ancel)

### 2.6.1 Les modalités de dépôt à l'intérieur des amas osseux

Quatre amas osseux sur six ont pu être fouillés en laboratoire (St 124, 126, 128 et 211). Aucune organisation particulière ne semble se dessiner au sein des ossuaires. Seul l'amas osseux 124 se démarque, du fait d'une concentration de dents (une molaire supérieure, deux molaires inférieures et six fragments indéterminés), et d'un condyle mandibulaire gauche dans le premier relevé ; ainsi qu'une importante concentration de fragments de crâne dans le fond de l'amas osseux (volume 2, p. 286). La micro-fouille des ossuaires a cependant permis de reconnaître dans trois cas la présence de contenant en matière périssable.

### 2.6.2 Les modalités de dépôt à l'intérieur des vases ossuaires

Les cinq vases ossuaires ont livré une image plus organisée des dépôts osseux (St 15, 123, 159, 209 et 214). Il s'agit dans certains cas d'une organisation verticale visible grâce aux différents relevés stratigraphiques, et dans d'autres cas d'une organisation horizontale caractérisée par des regroupements d'os.

#### 2.6.2.1 Une organisation verticale

De manière générale, les éléments de l'extrémité céphalique sont souvent bien représentés dans les premiers relevés, alors que les membres inférieurs semblent privilégiés dans les fonds des vases. Pour ces derniers, il s'agit souvent des fragments les plus volumineux. Il semble donc qu'il y ait une volonté de placer en premier lieu ces gros fragments.

C'est le cas dans la tombe 15, où le crâne représente 2,4 % du poids total des os contenus dans le dernier relevé (R4), alors que les membres inférieurs y représentent 66,7 % (volume 2, p. 270). Ceux-ci sont représentés principalement par des fragments d'os coxaux et de fémurs. De plus, on note la présence des deux extrémités proximales des fémurs (tiers proximal) dans le fond du vase, en parallèle avec les deux extrémités distales trouvées dans le premier relevé, sans toutefois pouvoir dire s'il s'agit d'un choix volontaire.

Dans la tombe 159, les éléments de l'extrémité céphalique sont très présents dans le 1<sup>er</sup> relevé, moindres dans les relevés 2 et 3 et diminuent fortement dans le fond du vase (volume 2, p. 308). La courbe des membres inférieurs présente l'effet inverse : ils sont peu présents dans le 1<sup>er</sup> relevé, et en quantité plus importante dans le 4<sup>ème</sup>.

Dans la tombe 209, le crâne est peu présent mais son taux reste à peu près stable sur toute la hauteur du dépôt (volume 2, p. 318). Le fond du vase est principalement occupé par les membres inférieurs, tandis que le centre et le dessus se caractérisent par un bon équilibre entre les membres et le tronc, ce dernier étant surtout présent dans le second relevé. Les fragments sont de plus en plus volumineux au fur et à mesure que l'on s'approche du fond du vase.

Enfin, la tombe 214 présente également une répartition inversée des membres supérieurs par rapport aux membres inférieurs (bien que la part des membres indéterminés soit assez conséquente). Ces derniers augmentent considérablement entre le premier et le second relevé, alors que les membres supérieurs diminuent fortement, et croissent légèrement dans le troisième relevé.

#### 2.6.2.2 Une organisation horizontale

Concernant ce type d'organisation, il ne semble pas y avoir de règle générale, mais des cas particuliers à chaque tombe : regroupement d'os, disposition en cercle ou le long des parois du vase...

Dans le premier relevé de la tombe 15, les os sont plutôt disposés le long des parois et non pas au centre du récipient. Cela peut correspondre à un choix de la part des préposés au dépôt des os dans le vase, ou bien à l'emplacement d'un dépôt en matière périssable déposé en dernier lieu : en effet, ce phénomène ne se répercute pas sur toute la hauteur du vase mais seulement sur le dessus.



Un corps vertébral, placé à la limite, semble par ailleurs dans une position instable : il reposait peut-être sur cet objet et a conservé cette position en « équilibre » (**Figure 83**).

Le remplissage du vase ossuaire de la tombe 123 est également assez particulier : les os semblent disposés en cercle, et les fragments de crâne sont en partie concentrés dans une zone contre la paroi du vase (volume 2, p. 282). Le vide laissé au centre peut aussi correspondre à la présence d'un dépôt en matière périssable. Dans l'ensemble le remplissage apparaît lâche et inégal (**Figure 84**).

Le vase ossuaire de la tombe 209 a été fouillé en cinq passes (**Figure 85**), les deux premiers relevés sont peu fournis comparés aux suivants, et les os sont concentrés le long des parois. Le troisième relevé se caractérise également par une organisation particulière des fragments osseux les plus volumineux (vertèbres, coxaux, épiphyses...), qui sont situés contre les parois du vase, alors que le centre est plutôt occupé par des diaphyses et des côtes. Une petite zone se caractérise par l'absence d'ossements. Le relevé 4 présente un remplissage très dense, cependant qu'une petite zone circulaire reste vide : la position des os révèle des effets de parois. On perçoit également la présence d'un « tas » de vertèbres et de fragments de sacrum qui s'oppose à un « tas » de diaphyses. Enfin, le cinquième relevé présente lui aussi un remplissage dense, avec de gros fragments osseux. Ces observations permettent d'approcher la manière dont est rempli le vase ossuaire : les plus gros fragments sont déposés en premier, le remplissage se fait ensuite selon le type d'os (vertèbres / diaphyses) et des dépôts en matière périssable semblent avoir pris place dans le contenant. Le remplissage plus lâche dans les deux premiers relevés peut correspondre à une organisation choisie, étant donné que ce sont les derniers fragments osseux déposés dans le vase.

Le troisième relevé du vase ossuaire 214 se caractérise par une forte densité des fragments osseux qui occupent tout l'espace du contenant, contrairement aux deux premiers relevés qui se caractérisent par la présence de quelques fragments osseux et le dépôt de deux fibules (volume 2, p. 334). Le vase a cependant mal résisté au prélèvement, il s'avère très fragmentaire et cela a pu avoir une incidence sur l'organisation interne du dépôt osseux.

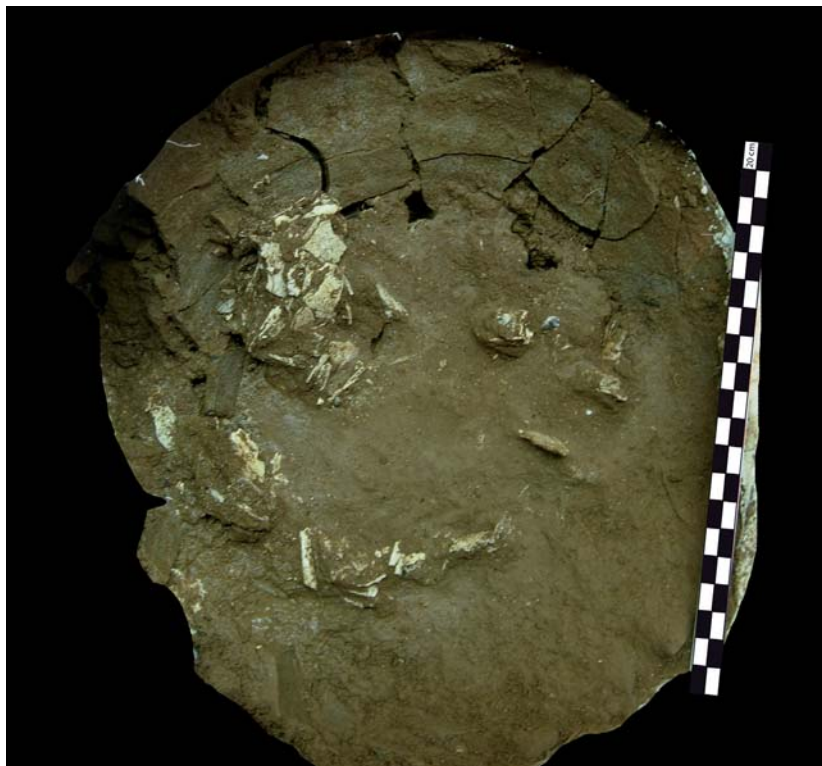
Ces différentes observations permettent de constater le soin qui peut être apporté au remplissage du contenant cinéraire : les fragments sont choisis selon leur taille, voire leur forme (association diaphyses et côtes par exemple), et des objets en matière périssable ou des végétaux sont très probablement déposés à différents moments du remplissage. Cette pratique n'a pas été observée dans les dépôts osseux en amas ou en coffret, mais semble bien caractéristique des dépôts en vase datés de l'horizon 2.

## 2.7 Synthèse

Cette petite nécropole atrébate a pris place au tout début du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. dans un environnement archéologique assez riche constitué de nombreux établissements ruraux de plus ou moins grande taille et de plusieurs sites funéraires du Haut-Empire, dont certains présentent des caractéristiques communes en termes de pratiques funéraires. Son implantation se fait parallèlement à l'installation d'un établissement rural caractérisé par la présence de bâtiments sur poteaux



**Figure 83** - Premier relevé dans le vase ossuaire de la tombe 15 (cliché M.-J. Ancel)



**Figure 84** - Remplissage du vase ossuaire de la tombe 123 (cliché M.-J. Ancel)

(habitation et annexes) et de fossés structurant l'espace. Elle évolue, tout comme l'établissement, au cours du I<sup>er</sup> siècle : les pratiques funéraires changent - au niveau du mobilier notamment -, les bâtiments sont construits en dur et une zone d'artisanat métallurgique est installée. Le site est abandonné au cours de la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C.

Bien que la nécropole soit localisée un peu à l'écart au nord du site, elle n'en reste pas moins très proche des habitations et son emprise ne semble pas délimitée, bien que la présence d'une enceinte non pérenne soit envisageable. Les sépultures se répartissent en deux groupes séparés d'environ 15 m par un emplacement vide (aucun trou de poteau, aucun vestige de construction). Nous l'avons vu, cette distinction ne repose pas sur l'évolution chronologique des tombes, ni sur une distinction homme/femme ou adulte/enfant, ou encore sur le type de dépôt ou le mobilier. Ce dernier diminue au cours du temps, et pourrait témoigner d'un changement de statut social de la population, idée cependant réfutée en partie par l'étude céramologique puisque des importations ont été découvertes sur les secteurs d'habitat de la seconde moitié du I<sup>er</sup> et du début du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. (horizon 2). Il semble alors que la réponse soit plus à chercher du côté d'un regroupement communautaire, de type familial par exemple. Cela pourrait coïncider avec la présence d'adultes et d'enfants dans les deux groupes, mais également avec la présence de sépultures - dans chaque groupe - appartenant aux deux horizons chronologiques définis lors de l'étude. En outre, l'étude des bâtiments - bien que certains soient en très mauvais état de conservation - tend à montrer l'existence de deux « maisons » appartenant à l'horizon 1 et d'au moins une maison rattachée à l'horizon 2. Les deux autres bâtiments découverts pour cette période sont identifiés dans un cas comme une grange, tandis qu'aucune interprétation n'a pu être proposée pour le second, faute de vestiges suffisants. Dans le cas d'une grande villa, il aurait été possible d'envisager que cette bipartition corresponde à une distinction entre les propriétaires et les travailleurs, mais ici la fouille a livré un établissement modeste et cette interprétation ne reposerait sur rien de concret, aucune différence n'étant perceptible dans les sépultures (agencement, mobilier...).

Deux types de structures funéraires ont été mis au jour : les sépultures secondaires à crémation et les fosses charbonneuses dont la fonction est encore mal définie. Les quatorze tombes présentent des aménagements assez variés et ne sont pas toutes édifiées selon un même protocole : outre les grandes évolutions perceptibles au cours du temps (la taille des fosses, le nombre et le type d'offrandes, le type de contenant cinéraire), certaines sépultures possèdent un marquage en surface (un fragment de *dolium* et un aménagement de pierres). Par ailleurs, deux d'entre elles sont hypothétiquement liées aux fosses charbonneuses citées précédemment. Enfin, la fouille et l'étude des amas osseux ont permis de distinguer des gestes différents dans l'organisation interne des dépôts osseux.

La population se compose de quinze individus, dont trois enfants, deux hommes et une femme probable. On peut s'étonner de l'absence d'enfants en bas-âge (périnatal ou nourrisson), bien que cette catégorie soit souvent peu représentée dans les nécropoles gallo-romaines : ces personnes pouvant bénéficier d'un traitement et/ou d'un lieu funéraire spécifique. Le squelette du défunt est globalement bien représenté ce qui induit un ramassage quasi-exhaustif des vestiges du



Relevé 1



Relevé 2



Relevé 3



Relevé 4



Relevé 5

**Figure 85** - Remplissage du vase ossuaire de la sépulture 209 (clichés : M.-J. Ancel)

bûcher, qui pouvait être facilité par la faible fragmentation des os. L'absence de résidus de crémation montre également le soin apporté au prélèvement des os qui sont débarrassés des impuretés, et principalement du charbon de bois. Cette propreté peut venir d'un lavage volontaire des os, comme cela est indiqué dans certains textes antiques, ou d'un lavage « accidentel » pouvant survenir lors de l'extinction du bûcher par un important apport d'eau, comme cela a pu être observé lors de crémations actuelles au Népal (Grévin 2005). Un prélèvement méthodique et soigné des fragments osseux peut aussi probablement renvoyer cette image de propreté, sans qu'il n'y ait nécessairement un apport d'eau (ou de vin).

### 3. Un site funéraire leuque au « Grand Hachu » à Contrexéville (Vosges)

*« Il est fréquent que l'archéologue, soucieux de bien comprendre son site, doive se contenter de présomptions pour parier que ce site est bien une sépulture, et le fouiller comme tel. C'est seulement à un stade avancé de l'étude qu'il saura si ce pari était justifié. »* (Leclerc 1990, p. 13). Ces quelques mots s'appliquent particulièrement bien au site funéraire du « Grand Hachu », dont la nature s'avéra quelque peu différente entre les résultats bruts issus de la fouille et ceux révélés ensuite par l'étude. Ce site particulier permettra d'aborder plus spécifiquement les structures non sépulcrales, certaines ayant déjà été entr'aperçues dans les nécropoles précédentes.

Suite à un diagnostic positif, réalisé préalablement à la construction d'une route reliant Vittel à l'autoroute A31, le site a fait l'objet d'une fouille de sauvetage, en 2002, sous la direction de K. Boulanger (INRAP ; **Figure 86**). La fouille a livré outre un ensemble funéraire gallo-romain, les vestiges d'une voie antique et quelques fossés d'époque moderne (Boulanger 2005). Les structures funéraires ont été abordées sur le terrain au cas par cas : les dépôts simples ont été fouillés sur place, tandis que les dépôts plus complexes ont fait l'objet d'un prélèvement plâtré afin de réaliser une fouille fine en laboratoire. Le contenu osseux de ces fosses nous a été confié pour étude.

De plus, un second secteur de fouille, également localisé sur le tracé de la liaison routière, a livré une occupation gallo-romaine matérialisée par la présence de trois bâtiments associés à diverses structures (fosses, fossés, annexe, puits), et de deux chemins empierrés situés plus au nord et attribués à l'époque gallo-romaine, correspondant probablement à une voie d'accès desservant le site.

#### 3.1 Le contexte archéologique

Le site du « Grand Hachu » s'inscrit dans un territoire rural relativement bien occupé : dans un rayon de 8 km autour de Contrexéville, K. Boulanger fait état de trente sites révélant des traces d'occupation gallo-romaine, et de neuf sites d'habitat attestés dont trois villas<sup>97</sup>. Par ailleurs, quelques découvertes fortuites témoignent de l'existence d'une petite agglomération antique à Vittel, qui était vraisemblablement déjà connue pour ses sources d'eau : divers vestiges archéologiques y ont été découverts (aqueduc, mosaïque, hypocauste...), ainsi qu'un temple dédié à une divinité de l'eau (Boulanger 2005, p. 2). Le passage de deux grandes voies de circulation est également attesté à

<sup>97</sup> A Dombrot-le-Sec, Contrexéville « Halichard » et Contrexéville « Chêne de la Vierge ».



proximité de Contrexéville : la voie reliant *Andemantunnum* (Langres) à *Argentorate* (Strasbourg) selon un axe Nord-Est/Sud-Ouest, et celle reliant Corre (Haute-Saône) et *Solimariaca* (Soulosse) selon un axe Nord-Sud. Les deux itinéraires se croisent à environ 7 km au sud de Contrexéville. Les fouilles menées par K. Boulanger ont permis de découvrir un troisième axe de circulation au nord de la ville.

### 3.1.1 La voie antique

Des tronçons d'une voie romaine ont été localisés dans différents sondages situés entre « Le Grand Hachu » et « Remivaux Est », distants de 700 m environ. Elle possède une largeur quasi constante de dix pieds romains (3 m). Cinq secteurs de fouille ont ainsi été délimités, dont l'un se situe sur le site du « Grand Hachu », à proximité des structures funéraires (secteur 4). La chaussée est constituée d'une unique assise de pierres calcaires, et cet empierrement est creusé par des ornières dont l'écartement « *semble correspondre à une largeur d'essieux de trois pieds romains (0,90 m).* » (Boulanger 2005, p. 42). La voie est par ailleurs longée par un fossé de drainage. L'étude du mobilier atteste d'une fréquentation au moins jusqu'au milieu du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C., ce qui concorde avec l'utilisation du lieu funéraire. Celui-ci est situé à environ 20 m au sud de la voie.

Cette découverte a pu être associée à d'autres tronçons de voie, permettant ainsi de restituer son tracé sur quatre kilomètres suivant un axe est-ouest approximatif.

### 3.1.2 Les sites funéraires

Dans un rayon de 8 km autour du site du Grand Hachu, seuls deux sites funéraires sont recensés. Le premier est situé sur la commune de Vittel « Tête de Mort », au bord de la voie romaine reliant *Andemantunnum* (Langres) à *Argentorate* (Strasbourg). La découverte isolée d'une structure, liée à la crémation - probablement une fosse de rejet de bûcher - datée du milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., laisse présager l'existence d'une nécropole gallo-romaine à proximité, peut-être associée à l'agglomération antique de Vittel. Le second se situe à They-sous-Montfort, au lieu-dit « Maximois ». Il s'agit de nouveau d'une structure funéraire isolée : une ciste en pierre découverte au XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette dernière était vide d'ossements, mais comme précédemment sa présence laisse supposer l'existence d'un lieu funéraire.

### 3.1.3 L'habitat rural du « Petit Hachu »

On accédait probablement à cet établissement rural par un chemin empierré, dont les vestiges ont été retrouvés dans la partie nord du site (**Figure 87**). Trois bâtiments ont été mis au jour, ainsi qu'une construction sur poteaux de bois et diverses structures liées aux activités agricoles ou artisanales, et au système de drainage de la zone d'habitat (fosses, fossés, canalisations, puits, puisards). Les trois bâtiments sont orientés de la même manière, leur technique de construction est semblable, ainsi que leur plan, ce qui plaide en faveur d'une utilisation contemporaine. Un grand fossé situé à l'est des bâtiments pourrait délimiter l'emprise de l'occupation rurale du site (Boulanger 2005, p. 107).



Figure 86 - Situation du site de Contrexéville « Le Grand Hachu » (fond de carte : B. Bonaventure)

Dans son premier état, le bâtiment 1 possédait une cave de plan carré (2,30 m de côté) adjointe d'une excroissance d'1,50 m sur 0,70 m et d'une canalisation servant à l'évacuation des eaux d'infiltration (Boulanger 2005, p. 13). Le plan du bâtiment - en structures légères - n'a en revanche pas pu être restitué. Suite à l'abandon de la cave puis du bâtiment, une seconde construction, en dur, prend place au même endroit (16,50 x 10,50 m). Puis, après un laps de temps inconnu, une petite extension est réalisée contre le mur nord du bâtiment (Boulanger 2005, p. 39-40).

Le bâtiment 2 a également connu des réaménagements : en premier lieu, on note la présence d'une structure excavée de plan rectangulaire (1,98 x 1,65 m) dont le fond est recouvert d'un dallage de pierres calcaires. Une meule complète en connexion (*meta* et *catillus*) y a été découverte ; l'hypothèse d'une activité de mouture en contexte humide a donc été avancée (Boulanger 2005, p. 46). Une vaste construction rectangulaire prend place au même endroit : elle mesure au moins 13,50 m de long, pour une largeur de 11,50 m. Deux extensions successives seront accolées au mur nord du bâtiment, agrandissant la surface d'environ 50 m<sup>2</sup>. Il n'a pas été possible de déterminer si ces différentes phases correspondaient à une même étape de construction ou à une évolution progressive (Boulanger 2005, p. 45-52). La distance séparant ces deux premiers bâtiments est de 24 m ; une construction sur poteaux, dont l'élévation était probablement construite en matériaux légers, se

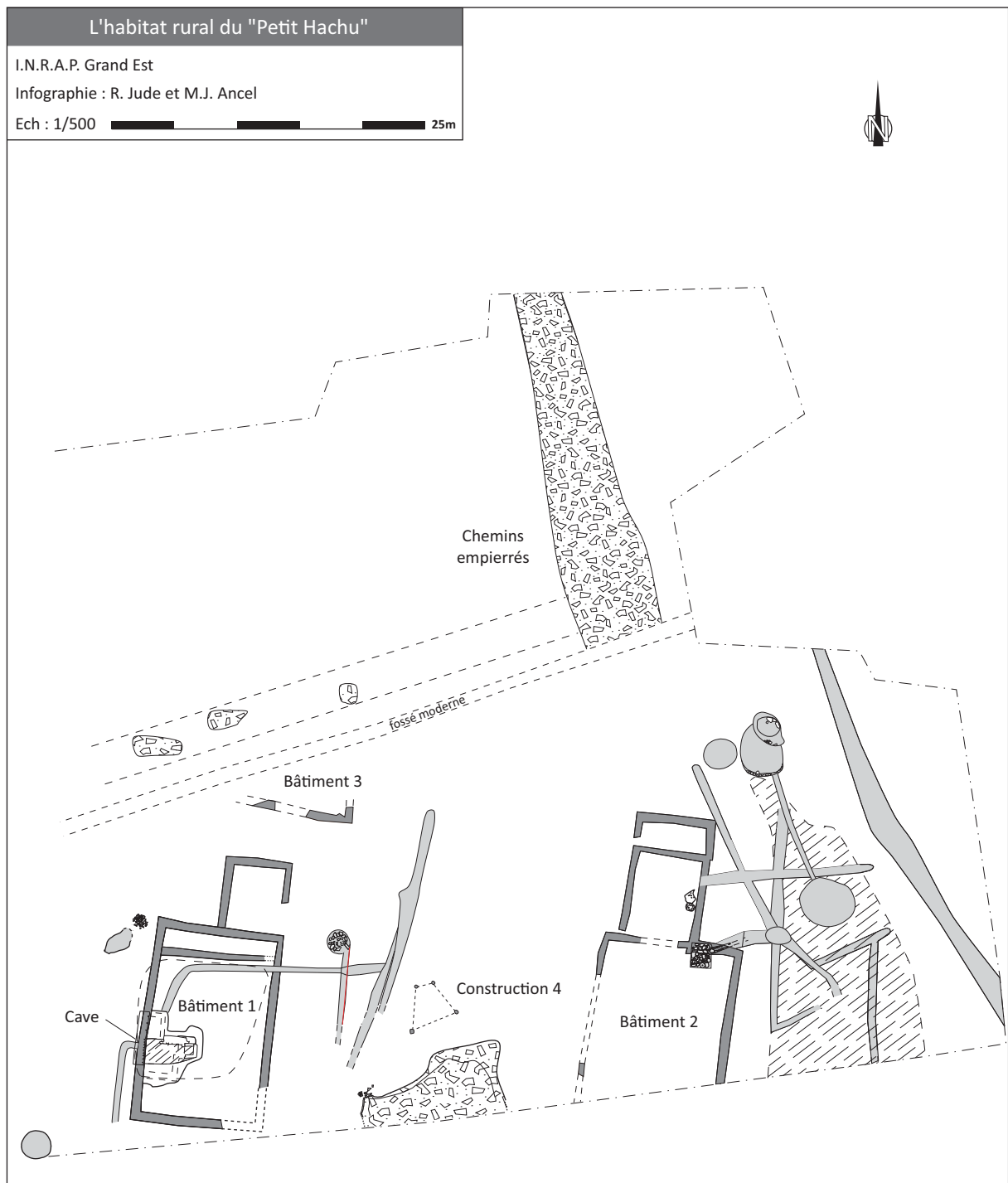


Figure 87 - Plan du site d'habitat du « Petit Hachu »

trouvait à mi-chemin.

Enfin, le bâtiment 3 n'a été que partiellement fouillé : seules les fondations de pierres de deux murs formant un angle droit ont été mises au jour. Il se situe à 3,75 m au nord du bâtiment 1.

L'ensemble du site n'a pu être appréhendé, la fouille étant limitée par la zone diagnostiquée : les structures mises au jour peuvent soit former un petit établissement rural, soit correspondre à la *pars rustica* d'une grande villa. Son occupation couvre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et le II<sup>ème</sup> siècle après

J.-C., mais les différentes phases de reconstruction n'ont pas pu être datées précisément. Il est donc contemporain de la nécropole du « Grand Hachu ».

### 3.2 L'organisation spatiale

L'ensemble funéraire du « Grand Hachu » rassemble dix structures liées au domaine funéraire et plus probablement à la crémation (St 1001 à 1010). Son utilisation est datée de la fin du I<sup>er</sup> et du premier tiers du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Le site a vraisemblablement été mis au jour dans sa globalité : les limites de l'emprise de la fouille étant assez larges<sup>98</sup> (**Figure 88**). Son emprise au sol couvre une superficie d'environ 27 m<sup>2</sup> ; une onzième « fosse » est située à l'écart, à environ 4 m au sud-est (St 1011), mais il semble s'agir davantage d'une dépression naturelle ayant piégé du mobilier que d'une véritable structure. Rien ne semble limiter cette zone funéraire, ni murets, ni palissade, en revanche d'autres marqueurs n'ayant pas laissé de traces dans le paysage, ont pu être utilisés à l'époque romaine.

Deux schémas d'organisation peuvent être proposés (Boulanger 2005, p. 105). Le premier serait structuré selon trois alignements parallèles d'axes approximativement Sud-Ouest/Nord-Est<sup>99</sup>, l'alignement central étant composé - d'ouest en est - des structures 1004, 1003, 1005, 1007 et 1008 (**Figure 89**). Il est alors possible de tracer deux parallèles passant grossièrement par les deux structures au nord et au sud de cet alignement. La seconde organisation possible serait concentrée autour d'une structure centrale (St 1005) entourée d'une ceinture d'autres fosses. Dans ce cas les structures 1001 et 1004 se retrouvent isolées. L'étude et la détermination de la fonction de ces structures permettront par la suite d'aborder la question sous un autre angle.

Les différentes fosses sont régulièrement espacées les unes des autres d'un mètre ou deux, aucun recoupement n'a été observé. L'une d'elles (St 1007 : volume 2, p. 354) était surmonté d'un bloc de grès semble-t-il enfoncé dans le sol mais dépassant probablement en surface (Boulanger 2005, p. 105).

### 3.3 Présentation des structures funéraires

Les structures funéraires du « Grand Hachu » se présentent globalement sous la forme de fosses peu profondes, circulaires ou ovales, excepté la structure 1001 qui est de plan subrectangulaire<sup>100</sup>. Trois modules peuvent être distingués (**Figure 90**) : le grand module (1,15 x 1,28 m), le module moyen (entre 0,50 et 0,90 m de diamètre), et le petit module (diamètre maximal 0,35 m). Ce dernier module s'apparenterait peut-être dans certains cas à des trous de poteaux : des pierres pouvant faire penser à un calage de poteau ont été retrouvées dans la structure 1010 ; et les trois fosses (St 1002, 1008, 1010) concernées sont peu profondes et ne contenaient pas ou peu d'ossements, ce qui les différencie en partie des autres structures. Cependant, leur implantation ne semble pas cohérente. La structure 1009 correspond quant à elle à une concentration diffuse de charbons, contenant quelques tessons de céramique et pouvant fonctionner avec cet ensemble ou

<sup>98</sup> La fouille n'a livré aucun autre vestige archéologique sur l'emprise du décapage (300 m<sup>2</sup>).

<sup>99</sup> La même orientation que la voie antique située plus au nord.

<sup>100</sup> Se référer au volume 2 pour une description détaillée de chaque structure (p. 339 à 359).

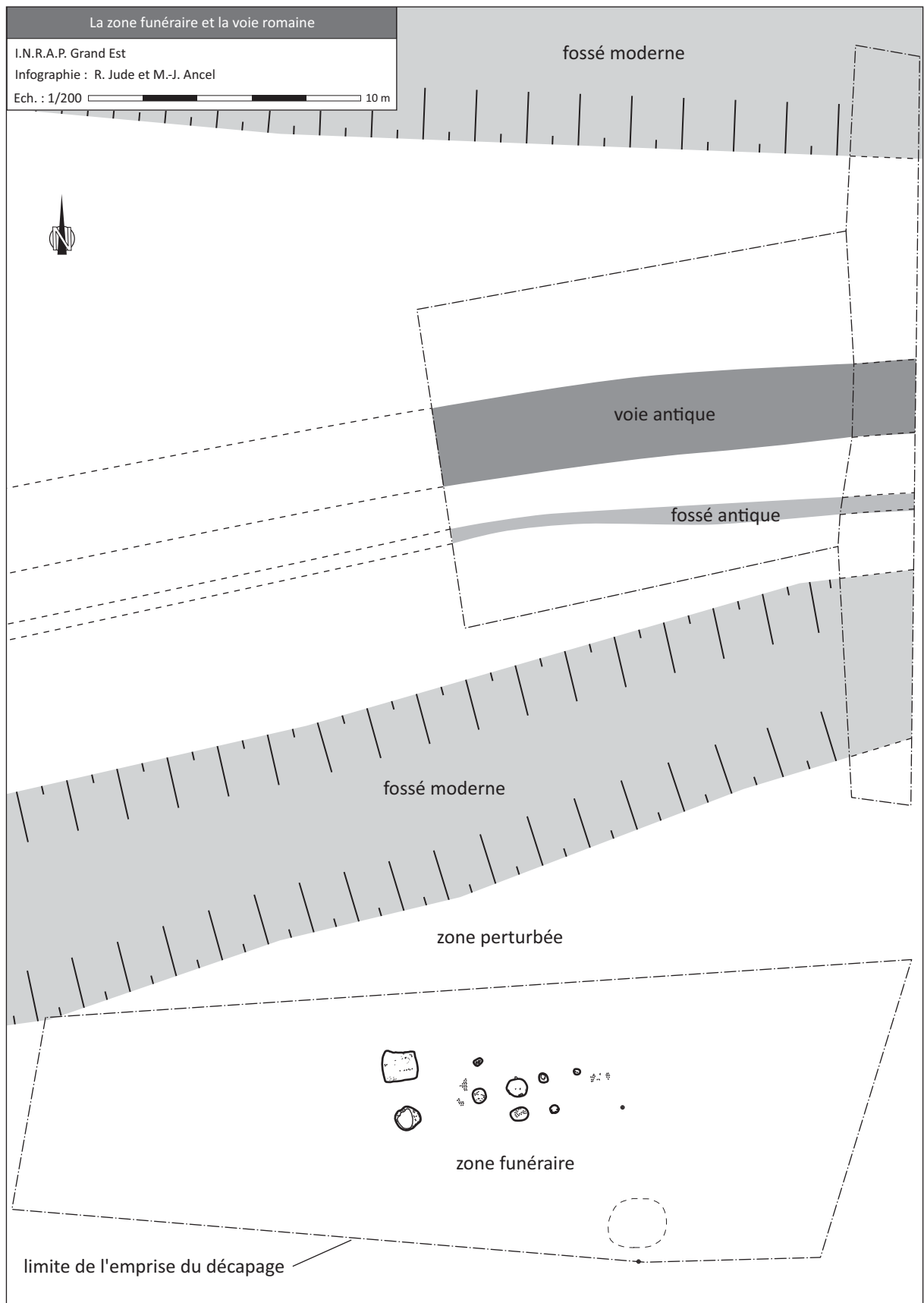


Figure 88 - Situation de la zone funéraire par rapport à la voie antique



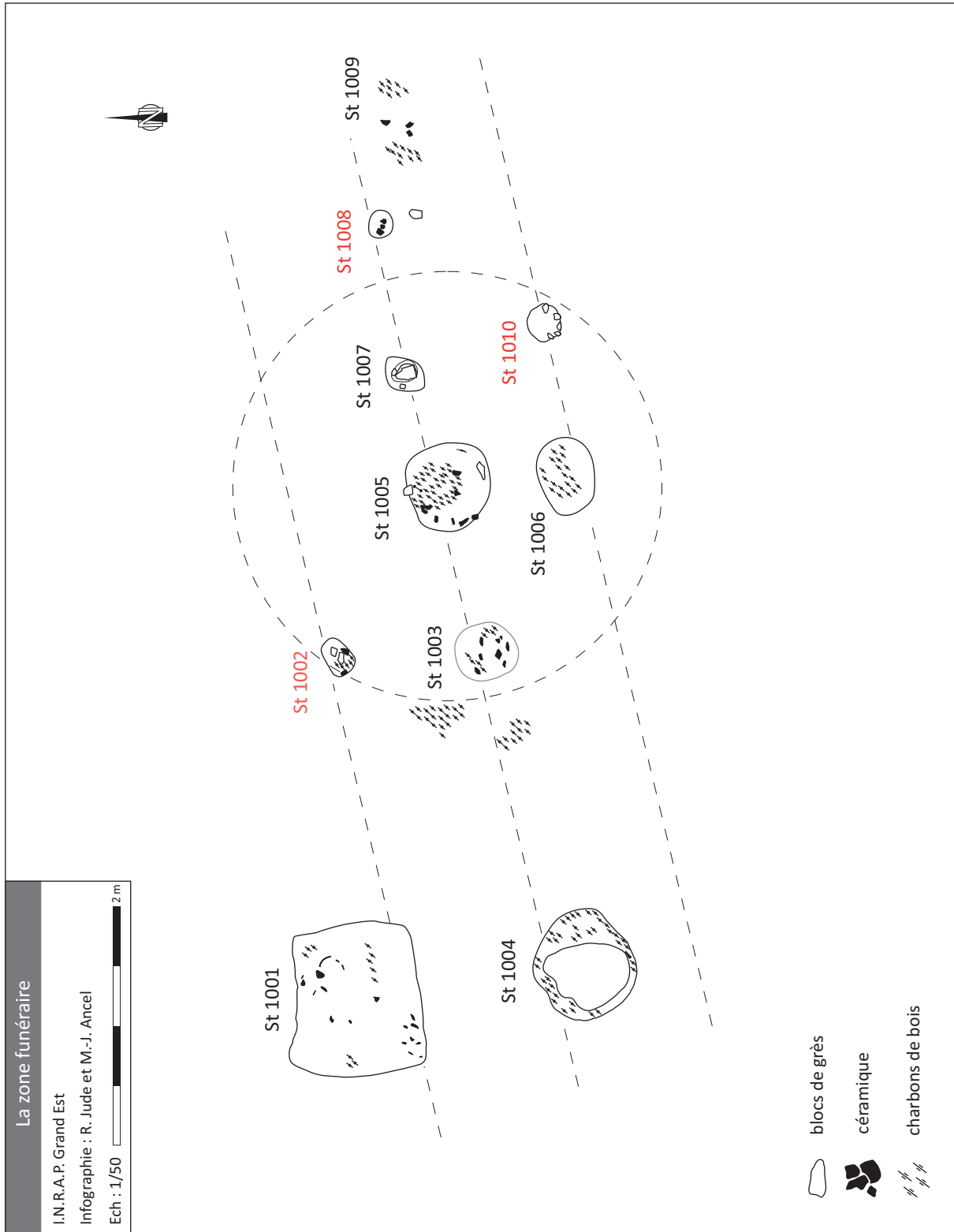


Figure 89 - Plan de la zone funéraire de Contrexéville «Le Grand Hachu»

une structure en particulier.

Le comblement des fosses se caractérise par la présence de charbons de bois, de quelques esquilles osseuses brûlées (excepté dans les structures 1002 et 1008), de graines carbonisées, de tessons de céramique brûlés et non brûlés, et parfois de petits fragments de fer ou de clous. Deux structures comportent une poche d'argile rubéfiée sur le fond de la fosse (St 1005) et sur la partie supérieure de la couche charbonneuse (St 1004).

Selon ces premiers éléments, l'aspect général de ce groupe de fosses pourrait correspondre à un petit ensemble funéraire cohérent caractérisé par un lieu défini et définitif d'enfouissement d'un ou plusieurs défunts accompagnés d'offrandes. C'est par ailleurs de cette façon que le site a été appréhendé sur le terrain, notamment au niveau des techniques de fouille utilisées, et c'est pourquoi les ossements nous ont été confiés. Il s'agirait soit de tombes à ossements dispersés et résidus de crémation, soit de fosses à rejets de crémation caractérisées généralement par la présence de poches cendreuses et charbonneuses riches en matériel brûlé et contenant des esquilles osseuses (Polfer 2001, p. 147) ; elles sont réalisées dans le but de recueillir les restes, issus de la crémation, qui ne sont pas transférés dans la tombe (fosses à cendres et fosses dépotoirs). *A priori*, elles ne relèvent donc pas d'un geste funéraire ou culturel.

Cependant, l'étude ostéologique des restes osseux brûlés amène à formuler une autre hypothèse concernant la nature de ces structures. Il s'est avéré en effet que la grande majorité des esquilles osseuses étaient d'origine animale. Dans certains cas, il n'a pas été possible de déterminer avec exactitude s'il s'agissait réellement de faune car les fragments sont extrêmement concassés. Quelques fragments seulement ont pu être attribués - parfois sans grande conviction - à des os humains. Cette quasi-absence d'ossements humains nécessite de se poser la question d'une autre fonction que celle de sépultures, ou même de fosses à rejets de crémation, mais conforte cependant l'idée première d'un fonctionnement en relation avec des pratiques funéraires. La présence d'os humains brûlés, même minime, et la nature du comblement des fosses, très proche de ce que l'on rencontre habituellement en contexte funéraire, permettent de s'en assurer.

### ***3.3.1 Description des structures principales (St 1001, 1004, 1005 et 1007)***

Quatre structures possèdent des caractéristiques spécifiques, que nous proposons de récapituler ici :

La structure 1001 a livré les fragments d'une marmite en céramique archéologiquement complète : des fragments de bord ont été localisés au milieu et au fond du comblement de la fosse, laissant supposer qu'elle a été mutilée volontairement au moment de son enfouissement (volume 2, p. 340). Elle ne présente par ailleurs aucune trace de coup de feu ou de sur-cuisson. La pratique du « bris rituel » de céramique est reconnue en contexte sépulcral comme un dépôt symbolique pouvant être lié au banquet, au rituel de passage ou encore comme symbole du défunt (Tuffreau-Libre 2001, p. 184). Outre cette marmite, treize fragments de céramique (non brûlés) appartenant à trois vases différents, ont été retrouvés. La quasi-absence de vestiges humains (0,4 g) au profit d'ossements animaux brûlés (23,5 g) ne permet pas de reconnaître de fait sépulcral avec certitude. Par

Structure	Description sommaire	Module	Profondeur cons.	Poids des vestiges osseux
1001	poches charbonneuses et vase brisé complet	grand	62 cm	26,5 g
1002	TP ou fosse de rejet ?	petit	14 cm	/
1003	poche charbonneuse avec os et tessons	moyen	5 cm	4 g
1004	charbon, os et tessons dispersés ; poche rubéfiée	moyen	12 cm	26,4 g
1005	poche charbonneuse et fond rubéfié	moyen	20 cm	120,1 g
1006	poche cendreuse au centre	moyen	7 cm	3,2 g
1007	charbon, os et tessons dispersés ; vase ; bloc de grès	petit	env. 10 cm	1,6 g
1008	TP ?	petit	8 cm	/
1009	trace charbonneuse et mobilier en surface		surface	/
1010	TP ?	petit	6 cm	1 g
1011	dépression naturelle : piégage de mobilier		20 cm max.	/

Figure 90 - Description des structures funéraires

ailleurs, le remplissage de la fosse n'est pas homogène : les charbons de bois et les os sont concentrés à certains endroits, formant des poches bien circonscrites. Cela donne l'impression de l'existence de plusieurs étapes ou de plusieurs gestes difficilement reconstituables, mais ne semble pas correspondre au résultat du déversement des résidus de crémation issus du (ou des) bûcher(s). Les fragments d'incisives humaines - seuls vestiges osseux humains - retrouvés à proximité de la marmite ont pu être déposés symboliquement pour représenter le défunt selon la pratique de l'*os resectum*<sup>101</sup> (Cicéron, *De Legibus*, II, 22, 55 ; Cuq 1896, p. 1393 et p. 1395-1396). Ces différents éléments ne nous permettent pas de qualifier cette structure de sépulture, mais ils sont cependant caractéristiques de ce que l'on peut observer en contexte funéraire. Cette structure pourrait alors faire partie d'une pratique plus complexe, liée aux funérailles ou aux rituels de commémoration en l'honneur du défunt (banquet postérieur, sacrifice d'objets et d'animaux...). Les textes antiques et quelques découvertes archéologiques attestent de l'existence de cérémonies pouvant avoir lieu sur la tombe du défunt ou à proximité, pour honorer sa mémoire et/ou les dieux (Prieur 1986, p. 31-40 ; Scheid 2005a, p. 72-81 ; Scheid 2005b, p. 161-188)<sup>102</sup>.

Les trois autres structures seraient également à rapprocher de ce type de vestiges funéraires annexes à la tombe et au bûcher.

La structure 1004 contenait un matériel à peu près identique, mais ici encore la faible quantité d'os humains - probables - (0,3 g) ne permet pas de parler de sépulture : 26,1 g d'os animaux brûlés, des graines, et des tessons de céramique brûlés et non brûlés (volume 2, p. 346). Elle présente cependant des traces de rubéfaction dans la partie supérieure du comblement, qui peuvent correspondre à un apport extérieur de braises ou à la réalisation d'un feu dans la fosse suite à un premier comblement (condamnation de la fosse par le feu ?).

101 « *Os resectum est généralement un doigt que l'on coupe avant de placer le corps sur le bûcher et que l'on conserve pour l'humatio. L'humatio consiste ici à jeter trois fois une poignée de terre sur ce doigt qui représente le corps du défunt.* » (Cuq 1896, p. 1396). Par extension, dans le vocabulaire de l'archéologie funéraire, ce terme désigne un os ou un fragment d'os dont le rôle est de représenter le défunt.

102 Cf. 3<sup>ème</sup> partie, Chap. 3, p. 329-332.

La structure 1005 se caractérise par un dépôt charbonneux concentré dans une partie de la fosse - surcreusement ou dépôt circonscrit ? - et des traces de rubéfaction localisées sur le fond (volume 2, p. 348). Elle contenait également un important mobilier céramique fragmentaire avec pas moins de douze individus identifiés (non complets), et une grande quantité d'os animaux brûlés (120 g). Les os étaient peu fragmentés<sup>103</sup>, ce qui pourrait attester d'une manipulation moindre (dépôt « primaire ») que dans les autres structures où des résidus de « foyer » ont semble-t-il été déversés (dépôt « secondaire »). Ce foyer a pu servir pour brûler un ou plusieurs animaux.<sup>104</sup> Une grande partie des céramiques a été brûlée, mais certains tessons retrouvés en surface ne portaient pas de traces de feu : ils ont pu être déposés après la « crémation ».

Enfin, la petite fosse 1007 accueillait une jatte en céramique brisée et brûlée mais encore en place (conservée à hauteur de 20 % : Boulanger 2005, p. 86 ; volume 2, p. 354). Elle est incluse dans une poche de limon charbonneux contenant de rares esquilles osseuses animales (1,6 g) et quelques tessons de céramique. Elle était également recouverte d'un bloc de grès qui la comblait totalement. Ce dépôt est particulier mais la présence de charbons et d'os brûlés le rattache aux autres structures funéraires.

Ces structures nous éclairent donc sur un autre aspect du monde funéraire gallo-romain : il s'agirait ici d'actions menées en parallèle à la crémation du défunt et comprises dans un processus funéraire plus large.

### ***3.3.2 Répartition et fonction***

Ce petit groupe de dépôts semble bel et bien constituer une entité isolée cohérente, ce qui nous ramène à la question de l'organisation spatiale de ces dépôts les uns par rapport aux autres. D'après les observations et les conclusions tirées de l'étude complète du site, il est possible d'envisager une organisation rayonnante autour de la structure 1005. En effet, si celle-ci s'avère être effectivement un foyer en place, elle peut être mise en relation avec les fosses disposées autour d'elle, ces dernières ayant pu servir à recueillir des « rejets » provenant de ce foyer. Les divers « rejets de foyer » peuvent être l'image de différentes étapes, espacées ou non dans le temps, appartenant à un processus funéraire plus global (funérailles, cérémonies commémoratives...). En ce qui concerne les structures 1001 et 1004, situées à l'ouest : elles semblent se distinguer par leur taille et leur emplacement, mais aucun élément ne permet de les relier.

La mise en évidence de ces différents types de structures nous pousse à nous interroger sur la nature exacte de ces fosses ainsi que sur le déroulement des funérailles.

### ***3.3.3 Définition préliminaire***

Notre documentation de départ se compose donc de foyers (au moins un, peut-être deux) ayant pu servir dans le cadre de funérailles ou de rites commémoratifs (entre autres lors de repas ou de sacrifices), et de fosses annexes ayant pu recevoir les résidus du foyer ou du moins jouer un rôle

<sup>103</sup> Observations faites lors de la fouille en laboratoire : les os étaient très fragilisés et se sont réduits en esquilles au moment du prélèvement.

<sup>104</sup> L'absence d'étude archéo-zoologique ne nous permet pas d'aborder précisément cette question.

dans ce processus.

Les textes antiques font référence à plusieurs moments à des consommations funéraires : le jour des funérailles, le neuvième jour après et lors de repas anniversaires ou de fêtes commémorant les morts ou les Dieux Mânes (Scheid 2005b, p. 161-188). En plus, du repas, sont également signalés des sacrifices, qui dans un contexte funéraire devaient se faire par le feu, car « *les vivants ne pouvaient pas se mettre à table avec les divinités patronnant le monde des morts.* » (Scheid 2005a, p. 79).

Le *Testament du Lingon* (Le Bohec 1991a) apporte également des renseignements concernant la célébration de repas funéraires ultérieurs à la mort de Sextus Iulius, en sa mémoire, qui auront lieu à proximité de sa tombe et seront organisés par des personnes proches - qu'il nomme - et qui seront chargées de faire respecter ce vœu à plusieurs reprises tout au long de l'année (Calendes d'avril, de mai, de juin, d'août et d'octobre).

Ces pratiques sont difficiles à mettre en évidence dans les contextes archéologiques, et les exemples s'y rapportant sont assez rares, et aucun ne semble véritablement correspondre à ce que nous observons à Contrexéville (cf. 3<sup>ème</sup> partie, Chap. 3, p. 329-332).

Ce site du « Grand Hachu » se caractérise par la reconnaissance de foyers, par une faible présence humaine au sein des vestiges osseux, par des ossements animaux brûlés pouvant provenir de restes de repas ou de sacrifices, et par du matériel céramique brisé et en partie brûlé. Concernant la céramique, rappelons également que bien que le nombre de tessons retrouvés dans chaque structure soit assez faible, les fragments représentent souvent un grand nombre d'individus. Sur l'ensemble du site, les services de table et culinaire sont représentés : coupes, gobelets et plats pour le premier ; jattes et marmites pour le second ; les pots peuvent servir dans les deux vaisseliers. On notera enfin l'absence d'écuelles et d'assiettes.

D'après ces comparaisons et les caractéristiques propres à chacune des structures identifiées à Contrexéville, ces dernières peuvent être interprétées comme les vestiges de commémorations, probablement caractérisées par la confection d'un repas pris par les vivants, et/ou d'un sacrifice, notamment animal, pour honorer la mémoire du défunt. La structure 1005, en particulier, semble avoir joué un rôle principal dans l'élaboration de ces rituels.

Sur le site, aucune sépulture reconnue comme telle ne peut être associée à ces pratiques funéraires. Ces fosses correspondent-elles à une seule cérémonie, en l'honneur d'un défunt, ou ont-elles chacune un fonctionnement propre dans un espace communautaire ? Les quelques fragments osseux - et en particulier les dents - permettent de reconnaître la présence d'au moins un individu, ce qui coïnciderait avec le caractère individuel de cet ensemble. Les liens qui semblent exister entre ces structures, et le rôle central que semble avoir joué le foyer 1005, renvoient également une image cohérente de l'ensemble.

### 3.4 Synthèse

L'étude ostéologique des dix structures du « Grand Hachu » nous a permis de redéfinir cet ensemble funéraire, qui s'avère ne pas être une nécropole mais un lieu de pratiques culturelles à caractère funéraire, composé d'au moins un foyer en place et de huit fosses annexes pouvant être



interprétées, au moins pour certaines comme des zones de rejet. Ces structures semblent s'inscrire dans un processus lié aux funérailles ou à des cérémonies commémoratives ultérieures, utilisant le sacrifice, par le feu, d'animaux et de vaisselle<sup>105</sup>.

L'absence d'éléments constitutifs d'une véritable nécropole (sépultures, aire de crémation...) nous limite dans l'interprétation globale de ce site. Il est par ailleurs possible qu'une nécropole - ou une sépulture - se situe à proximité de cet ensemble, mais qu'elle n'ait pas encore été découverte, ou qu'elle ait été détruite par les aménagements modernes.

Ce site pourrait être lié à l'occupation rurale reconnue au « Petit Hachu » à environ 300 m et dont l'occupation est en grande partie contemporaine des structures funéraires qui ont pu être datées. *« Par ailleurs, les dépôts funéraires sont installés sur la partie sommitale de la butte qui surplombe l'habitat à l'ouest. Dans un contexte de végétation rase aux abords de la voie, la zone funéraire est visible depuis le site du Petit Hachu. »* (Boulangier 2005, p. 106).

---

105 La présence de ce foyer permet de distinguer ce feu de celui du bûcher.